

Tables des matières

Fiche de certification des corrections après soutenance	i
Dédicace	i
Remerciements	ii
Tables des matières	iii
Liste des tableaux	v
Liste des figures	vi
Liste des abréviations	vii
Résumé	viii
Abstract	ix
Chapitre 1. Introduction	1
1.1. Généralités.....	1
1.2. Problème.....	2
1.3. Objectifs	4
1.4. Importance de l'étude	4
1.5. Hypothèses de recherche.....	4
1.6. Limites de l'étude	4
1.7. Organisation du mémoire.....	4
Chapitre 2. Cadre théorique, définition des concepts et revue de la littérature	5
2.1. Cadre théorique	5
2.2. Définition des concepts.....	10
2.3. Revue de la littérature.....	17
Chapitre 3. Méthodologie	22
3.1. Choix de la zone d'étude	22
3.2. Présentation de la zone d'étude	22
3.3. Présentation des activités de CEF réalisées par le projet DURAS auprès de l'ADEAC à Akonolinga.....	27
3.4. Choix et taille des échantillons.....	28
3.5. Analyse opérationnelle des variables	29
3.6. Sources des données	30
3.7. Méthodologie de collecte des données	30
3.8. Réalisation des objectifs	31
3.9. Méthodologie d'analyse des données	32
Chapitre 4. Résultats et discussion	33
4.1. Insertion du CEF au sein de l'ADEAC	33
4.2. Le CEF et l'animateur paysan.....	38
4.3. Caractérisation du CEF à Akonolinga.....	46
4.4. Estimation des effets du CEF sur les exploitations agricoles d'Akonolinga	51
4.5. Mesure de l'impact du CEF.....	54

4.6.	Perception du CEF à Akonolinga.....	55
4.7.	Diffusion du CEF et possibilité d'adoption par les non membres.	55
4.8.	Test des hypothèses.....	57
4.9.	Enjeux et perspectives du CEF à Akonolinga.....	59
4.10.	Discussion.....	62
Chapitre 5.	Conclusion et recommandations	67
5.1.	Conclusion	67
5.2.	Recommandations	67
Bibliographie.....		69
Annexes.....		74

Liste des tableaux

Tableau 1. Variation de l'indice de production agricole et alimentaire dans quelques pays d'Afrique centrale	1
Tableau 2. Profil du conseiller en fonction des parties impliquées.	16
Tableau 3. Les principales tâches et activités d'un animateur/Conseiller.....	16
Tableau 4. Quelques limites de la vulgarisation classique (Training and Visit)	18
Tableau 5. Projets de développement et de recherche à Akonolinga	26
Tableau 6. Activités du CEF auprès de l'ADEAC à Akonolinga.....	28
Tableau 7. Taille des échantillons en fonction des zones d'interventions	29
Tableau 8. Chronogramme des activités réalisées dans le cadre du CEF à Akonolinga	35
Tableau 9. Activités de conseil prévues dans le programme renforcement des capacités et leur niveau de réalisation.	36
Tableau 10. Activités de conseil prévues et réalisées dans le programme agricole de l'ADEAC	37
Tableau 11. Activités prévues et réalisées dans le programme de micro finance de l'ADEAC	38
Tableau 12. Points essentiels de chaque module enseigné dans les villages d'étude	40
Tableau 13. Chronogramme des activités dans chaque village.....	43
Tableau 14. Caractéristiques des exploitations enquêtées à Akonolinga.....	46
Tableau 15. Comportement des exploitations des zones d'étude vis-à-vis du CEF.....	47
Tableau 16. Performance fin 2007 des exploitations après application du CEF	52
Tableau 17. Exemple d'élaboration du bilan et estimation du revenu des paysans en CEF	53
Tableau 18. Répartition du revenu disponible entre les dépenses au sein du ménage.	55
Tableau 19. Comparaison du Training & Visit System, du CEF et le FFS.....	63
Tableau 20. Variation de l'estimation des besoins en intrants au cours des années 2007 et 2007	81
Tableau 21. Fiche d'analyse du mode de conduite des parcelles des paysans	82
Tableau 22. Fiches de suivi adaptée par les responsables de l'ADEAC et les animateurs	84

Liste des figures

Figure 1. Approche globale de l'Exploitation Familiale Agricole.	7
Figure 2. Fonctionnement global de l'exploitation agricole familiale	9
Figure 3. Démarche progressive d'aide à la décision.	20
Figure 4. Carte de localisation de la zone d'étude	22
Figure 5. Carte de localisation d'Akonolinga	23
Figure 6. Cartes de localisation des zones d'études.....	24
Figure 7. Modules parfaitement maîtrisés	45
Figure 8. Points essentiels traités dans le suivi technique suivant les zones enquêtées.	49
Figure 9. Points essentiels traités par les paysans dans le module analyse économique	50
Figure 10. Entretien des paysans membres sur le CEF avec les paysans non membre dans chaque zone.....	56
Figure 11. Changements des pratiques agricoles par les paysans non membre.....	57
Figure 12. Perception des effets du CEF par les paysans.....	59
Figure 13. Action du CEF sur la réduction de la pauvreté.	66
Figure 14. Organigramme de l'ADEAC	83

Liste des abréviations

ACEFA	Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales
ADEAC	Association pour le Développement des Exploitations Agricoles du Centre
AE	Analyse Economique
Afdi	Agriculteurs Français de Développement International
AGR	Activités Génératrices de Revenus
APROSTOC	Association des Producteurs, Stockeurs de Céréales
BAD	Banque Africaine de Développement
CARPE	Programme Régional de l'Afrique Centrale pour l'environnement
CdG	Conseil de Gestion
CDRS-AC	Centre de Développement Sous Régional pour l'Afrique Centrale
CEF	Conseil aux Exploitations Familiales
CEPE	Certificat d'Etudes Primaires et Elémentaire
CMEC	Caisses Mutuelles d'Epargne et de Crédit
CVECA	Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit Autogéré
CIFOR	Center for International Forestry Research
CIRAD	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
DDADER	Délégation Départementale du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
DPGT	Développement Paysannal et Gestion des Terroirs
DURAS	Développement Durable dans les Systèmes de Recherche Agricole du Sud
FAO	Food and Agriculture Organization
FASA	Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FFS	Farm Field School
FNE	Fonds National de l'Emploi
FSLC	Fisrt School Leaving Certificate
GT	Gestion de la Trésorerie
ICRAF	World Agroforestry Center
IIED	International Institute for Environment and Development
IMF	Institution de Micro Finance
IRAD	Institut de Recherche Agricole pour le Développement
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPIA	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
MINERESI	Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PFNL	Produits Forestiers non Ligneux
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PNDRT	Programme National du Développement des Racines et Tubercules
PNVRA	Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricoles
PPC	Plan de Prévision des Campagnes
PPTÉ	Pays Pauvre Très Endetté
PRASAC	Pôle Régional de la Recherche Appliquée au Développement des Savanes d'Afrique Centrale
SA	Sécurité Alimentaire
SAILD	Service d'Appui aux Initiatives Locales Pour le Développement
SODECAO	Société de Développement du Cacao
SOS Vert	Association pour l'économie solidaire de Développement Vert
SPSS	Statistical Packages of Social Sciences
ST	Suivi Technique
UA	Unité d'Accumulation
UC	Unité de Consommation
Uds	Université de Dschang
UP	Unité de Production
UR	Unité de Résidence

Résumé

Le Conseil aux Exploitations Familiales (CEF) est une nouvelle approche d'appui-conseil aux agriculteurs initiée au Nord-Cameroun en 1998 par le biais du Pôle Régional de la Recherche Appliquée au Développement des Savanes d'Afrique Centrale (PRASAC). Les bonnes performances enregistrées dans cette partie du Cameroun ont amené le Projet Duras à étendre cette approche dans le « grand Sud » du pays. Testé depuis 2006 par l'ADEAC à Akonolinga, le CEF a pour objectif de susciter la réflexion chez les paysans afin de les amener à bien gérer leurs exploitations. Après deux années d'expérimentation, il est important de faire un bilan des activités et estimer ses effets sur les exploitations.

Six villages (Mvan, Ndibidjeng, Mingeumeu, Mengos, Ndélé et Ondeck) de la zone d'intervention de l'ADEAC (arrondissement d'Akonolinga) où le CEF a été expérimenté ont été retenus comme sites pour cette étude. Notre échantillon était constitué 72 paysans choisis au hasard dans les villages d'études, des 6 animateurs de ces villages et de quelques responsables de l'ADEAC. Les données primaires ont été collectées à l'aide de questionnaires auprès des paysans et de guides d'entretien auprès des animateurs et responsables d'ADEAC. Les statistiques descriptives (moyenne, pourcentage, etc..) ont été utilisées pour l'analyse des données des questionnaires à l'aide du logiciel SPSS et la méthode de triangulation pour l'analyse des données des entretiens.

La monographie de l'ADEAC montre que les activités du conseil sont complémentaires des programmes agricoles, de renforcement des capacités et de micro finance de l'ADEAC. Les entretiens montrent que les animateurs de la zone ADEAC sont des jeunes (en moyenne 37 ans), tous sont titulaires du CEPE et que 75% parmi eux ont effectivement mis en œuvre les activités de CEF auprès des paysans sur l'un des modules enseignés (plan de prévision des campagnes, suivi technique et analyse économique). Les enquêtes montrent que les paysans formés ont en moyenne 39 ans, sont scolarisés et tous ont mis en œuvre quelques connaissances acquises. Un changement de pratique et une amélioration des performances techniques et économiques des activités touchées par le CEF sont mis en évidence chez 90 % des paysans. En effet, ils ont développé la culture pure, respectant les écartements entre les plantes, ont élaboré leurs bilans et budget des activités et ont mieux organisé leur travail. Quatre vingt sept pourcent des paysans discutent du CEF au village dans les clubs de « vin fort » ou lors des visites de courtoisie chez les voisins et/ou les membres de la famille. Tous affirment connaître au moins un paysan non membre qui a changé de posture (adoption de la culture pure, respect des écartements entre les plants, la prévision de campagne agricole). Ce dernier le faisant pour satisfaire sa curiosité (61 %) ou parce qu'il a été témoin du changement apporté chez les membres (39 %).

Le CEF à Akonolinga, apparaît comme une approche de développement adaptée à la situation du paysan mais qui n'est pas encore été bien appropriée par les différents acteurs impliqués (responsables et animateurs ADEAC, paysans). Comme dans d'autres régions où a été testé le CEF, l'appropriation de cette démarche demande du temps pour l'apprentissage mutuel des animateurs et des paysans de cette nouvelle façon de travailler. Elle montre aussi que le niveau des animateurs paysans est insuffisant. Elle montre enfin qu'un accompagnement de l'ADEAC est nécessaire pour faciliter l'appropriation et la diffusion du CEF. Il s'agit principalement d'organiser des ateliers de renforcement des capacités du dispositif ADEAC sur cette approche, et plus particulièrement sur la maîtrise des outils et l'élaboration de nouveaux modules de CEF en partenariat avec les producteurs.

Abstract

Reinforcing producer's capacity (CEF) is a new extension approach initiated in North Cameroon in 1998 through « Pôle Régional de la Recherche Appliquée au Développement des Savanes d'Afrique Centrale (PRASAC) ». The best results obtained in that part of the country have led the Duras Project to extend that approach in the Southern part of the country. Tested in Akonolinga in 2006, the purpose of this approach is to stimulate discussion among farmers and to improve their farm management practices. After two years of assisting farmers, it seems important to assess what have been achieved for them and estimate the impact.

Six villages (Mvan, Ndibidjeng, Mingeumeu, Mengos, Ndélé, and Ondek) of the Akonolinga subdivision where CEF was experimented were retained as the sample areas for the study. Seventy two farmers benefiting from the CEF approach were randomly selected, six animators and the managers of the "Association pour le Développement des Exploitations Agricoles du Centre (ADEAC)" project were interviewed. Data were collected using a questionnaire addressed to farmers, and interview guide addressed to animators and the managers of ADEAC project. Descriptive statistics (means, percentages ect...) were used to analyse the data using SPSS software and triangulation method was also used to analyse the data of interview guides.

The monography of ADEAC show that, CEF activities are complementary to the programmes (agricultural program, capacity building program and micro finance program) of ADEAC. Interview with animators reveal that, animators in the study area are young (37 years old), all hold FSLC and seventy five percent of them have effectively been trained on one of the modules (crop season prevision plan, farming system, economic analysis) of CEF.

An analysis of these results showed that, farmers who benefited from the training are average 39 years old, are educated and they have all applied what they have learned in their farms. A relative change due to CEF activities was observed in 90 % of the farmers in terms of their farming system practices, agricultural techniques and economic analysis. In fact they developed mono cropping practices, determined distance between plants, established their farm budget, better organised their work. Eighty seven percent of them often discuss about the CEF approach with non members when they are drinking in "club de vin fort" or at home during a visit to a neighbour or a family member. The farmers declared that, they know at least one non member who has improved on his farming practices after discussion (adoption of mono cropping, respect of distance between plants, plan their crop season). Those non members brought these changes because they wanted to either satisfy their curiosity (61 %) or because they have witnessed the changes in the farming practices of the members (39 %).

CEF in Akonolinga appears as a developmental approach adapted to the farmers' situation but which is not yet well appropriated by the actors' concerned (managers of ADEAC, animators and farmers). As in other areas where CEF were experimented, appropriation of this new approach need a lot of time (relative time) for mutual learning between animators and farmers. Results also showed that, the level of education of animators is insufficient. At the end, it is necessary to reinforce the capacity of ADEAC in order to facilitate the appropriation and diffusion of CEF. Principally, it is important to organise trainings to reinforce the capacity building of ADEAC around the organisation about CEF and particularly on the assimilation of tools used and elaboration of new topics on CEF in partnership with farmers.

Chapitre 1. Introduction

1.1. Généralités

Au début des indépendances, l'Afrique, au même titre que l'Asie, avait des atouts pour assurer son développement de façon durable, en particulier, des atouts provenant du secteur agricole car l'économie de la plupart des pays africains était basée sur l'agriculture. La FAO (2005), souligne que jusqu'en 2002, le secteur agricole camerounais contribuait pour 45 % au Produit Intérieur Brut (PIB) et employait 62 % de la population active.

Mais au cours des années 80, les économies des pays africains ont commencé à chuter. Kamajou (1992) et Vennetier (2000), rapportent que le taux de croissance des pays africains est passé de 1,2 entre 1960 et 1970 à 0,9 entre 1970 et 1980 et est même descendu jusqu'à -3,4 entre 1980 et 1984. Alors qu'en Asie, déjà en 1980, leur PIB contribuait pour 12 % au PIB mondial et qui aujourd'hui contribue à l'ordre de 34 %. La chute drastique du PIB des pays africains marquait ainsi le début de la crise économique. Kamajou (1992) et Tchassa (2008) estiment que la détérioration des termes de l'échange, la chute des cours mondiaux des produits de base (cacao, café, coton) et l'insuffisance de l'aide internationale étaient les principales causes.

Face à cette situation de crise, les Etats africains n'étaient plus capables d'honorer leurs engagements (contrôle des prix, subvention des intrants, octroi du crédit agricole). Pour surmonter cette crise, les gouvernements n'ont eu comme solution que d'avoir recours aux propositions de réforme des institutions de Bretton Woods notamment la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (Kamajou, 1992). Ces propositions encore appelées Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) étaient entre autres centrées sur la libéralisation de l'économie (notamment du secteur commercial), la réduction des dépenses publiques et l'arrêt des subventions. L'application « non contrôlée » de ces programmes s'est traduite par des troubles socio-économiques dans certains pays.

Au Cameroun en particulier, on a assisté à une augmentation considérable du taux de chômage, une réduction de la masse salariale, une réduction de la production nationale ayant pour conséquence la baisse du revenu des paysans (Dipoko, 2001 ; Dugué et Faure, 2001 ; et Tchassa, 2008). Kamajou (1992) et Hakim (2002) soulignent qu'entre 1970 et 1998, la production agricole africaine a chuté considérablement. Hakim (2002) précisera d'ailleurs qu'au Cameroun par exemple, l'indice de production alimentaire et agricole a subi de fortes variations comme indiquées au Tableau 1. Cette baisse de production a entraîné la baisse du revenu des paysans et l'augmentation de l'insécurité alimentaire (Abakachi, 2001). Tout ceci a eu pour corollaire l'augmentation du niveau de pauvreté en milieu rural (Fouda, 2002).

Tableau 1. Variation de l'indice de production agricole et alimentaire dans quelques pays d'Afrique centrale

Pays	Indice de production alimentaire (par habitant)							Indice de production agricole (par habitant)						
	1970	1980	1990	1995	1996	1997	1998	1970	1980	1990	1995	1996	1997	1998
Cameroun	120	110	99,9	100	104	95	94	121	111	99	96,9	100,9	95,5	94
Congo	124	107	101,2	98,2	96,9	94	92	125	109	101	98	96,6	93,2	91,8
Gabon	112	109	98,2	90,3	89,7	88	86	111	108	98	90,8	90,3	88,7	86,5
Guinée Equatoriale.	259	142	101	76,9	83,8	77	74	216	141	101	80,4	84,5	77,3	73,6
RCA	90,4	101	99,6	102	114	108	103	98,9	102	100	99,5	113,8	108,5	103,2
Sao Tomé et Principe	237	142	96,4	113	111	111	109	239	143	97	112,9	110,6	111,2	108,8
Tchad	131	116	91,3	105	97,8	99	96	125	109	92	102,1	100,6	101,1	98,3

Source : Hakim. (2002 : 3)

Dans ce contexte économique et social marqué par l'augmentation de la population, la fluctuation des prix des produits agricoles et alimentaires, l'augmentation des besoins de bases des exploitations familiales, et surtout le désengagement de l'Etat de nombreuses fonctions d'appui aux producteurs ainsi que l'émergence des organisations paysannes (OP), l'Etat et d'autres structures de développement doivent renforcer les capacités des paysans en vue d'augmenter la production agricole (Balkissou, 2003 ; Faure et al., 2004). C'est à ce sujet que de nombreux États africains ont adopté des programmes de vulgarisation type "Formation et Visites" pour la diffusion des innovations techniques (Balkissou, 2003). Mais aujourd'hui, ces programmes basés sur le renforcement des appareils administratifs et un transfert de technologies standardisées ne sont plus fonctionnels dans leur grande majorité et les dispositifs de vulgarisation disparaissent progressivement (Inter-réseaux, 2007).

L'une des causes de la disparition de cette approche de vulgarisation est sa méthode caractérisée de « top down » car elle ne prenait pas en compte les besoins réels des paysans pour qui l'innovation était construite (Havard et al., 2001 ; Faure et al., 2004 ; Lapbim et al., 2006). D'ailleurs, Tchouamo et Steele (1997), Lapbin (2005) rapportent que seuls 30 % des paysans de l'Ouest-Cameroun ont estimé être satisfaits par cette approche.

Ondoa (2006) souligne que dans le cadre de la définition des nouvelles politiques agricoles en vue de la relance de l'économie et surtout la lutte contre l'insécurité alimentaire qui domine en Afrique, on a assisté au Cameroun à une restructuration réussie de certaines entreprises publiques, l'adoption de nouvelles lois régissant le mouvement coopératif, la promotion des organisations interprofessionnelles agricoles, la libéralisation de la commercialisation des produits agricoles, le développement des systèmes de micro-finance, la mise en œuvre d'une nouvelle démarche de vulgarisation agricole, la libéralisation du commerce des intrants agricoles, la mise sur pied de divers projets d'appui à la consolidation des organisations paysannes et à l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Selon Mohamed et al. (2007), des institutions de recherche et de développement en Afrique de l'Ouest et du Centre ont testé et développé de nouvelles méthodes d'appui aux producteurs. Ces dernières sont basées sur l'élaboration de conseils à l'exploitation familiale favorisant la participation des producteurs. Parmi elles, celles relatives au conseil de gestion, mises en place dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire et Mali.) et ayant mobilisé des producteurs (de quelques dizaines à plusieurs milliers selon les cas), des organisations paysannes, des ONG et des structures étatiques (Inter-réseaux, 2007).

Appliquée au Cameroun d'abord dans la région septentrionale par le biais du Pôle de Recherche Appliquée au Développement des Savanes d'Afrique Centrale (PRASAC), l'approche conseil aux exploitations familiales (CEF) s'étend timidement dans d'autres zones agro écologiques du pays. Elle sert de référence au programme : « Amélioration de la compétitivité des exploitations familiales agropastorales » (ACEFA) du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) et du Ministère de l'Élevage, des Pêches, et des Industries Animales (MINEPIA) mis en œuvre en 2008. A l'initiative du MINADER, et avec la collaboration des OP, des réflexions sont en cours sur la place et le rôle du conseil agricole dans les politiques agricoles (MINADER et MINEPIA, 2007).

1.2. Problème

Sous l'impulsion des bailleurs de fonds parmi lesquels la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International, l'Etat camerounais s'est désengagé de plusieurs fonctions d'appui à l'agriculture (approvisionnement en intrants et crédit) et a supprimé les subventions. Ce désengagement est dû à la chute des cours mondiaux des produits de rente couplée à la dévaluation du franc CFA en 1994. Ceci a donc causé une réduction de la production agricole et alimentaire, une augmentation de l'insécurité alimentaire et une augmentation de la pauvreté (Dipoko, 2001). Selon Faure et al. (2004), cette situation peut s'améliorer grâce à une modernisation de l'agriculture dite « traditionnelle ». Cette modernisation se fera, comme le précisent Daouda (2002), Djoukam (2003) et Havard et al. (2007), par une professionnalisation des agriculteurs.

Kamajou (1985), pensait que la disponibilité du capital constituait un frein à la modernisation de l'agriculture (professionnalisation des agriculteurs). Or pour Fouda (2002), malgré l'émergence des Etablissements de Microfinance (EMF) au Cameroun qui mettent le capital à la disposition des paysans, plusieurs exploitations agricoles pratiquent encore l'agriculture traditionnelle. Des études

menées sur les performances des Mutuelles Communautaires de Croissance (MC²) montrent que la non atteinte des objectifs sociaux (amélioration du niveau de vie des paysans) serait due à un manque de suivi du crédit octroyé de la part des EMF et à une mauvaise utilisation ou, encore mieux, à une mauvaise gestion du crédit obtenu par les paysans (Balep, 2005). Legile et *al.* (2002), pensent que la professionnalisation des agriculteurs sera rendue possible par une maîtrise du fonctionnement global de l'exploitation et de sa gestion (gestion des facteurs de production, gestion de la trésorerie, gestion des stocks, maîtrise de la sécurité alimentaire et élaboration du plan de la campagne agricole). Pour Fouda (1998) la gestion et le fonctionnement des exploitations familiales sont souvent rendus complexes à cause des difficultés rencontrées lors des prises de décision.

Ainsi, Legile (2002) et Legile et *al.* (2003), considèrent donc que le CEF est non seulement une démarche d'aide à la prise de décision de l'agriculteur, mais aussi un outil de professionnalisation adapté à la situation des paysans surtout en ce qui concerne la gestion de leurs activités grâce à son modèle de « prévision de campagne ». C'est pour cela que le CEF est dès lors devenu une nouvelle approche de vulgarisation visant à améliorer les performances technico-économiques des paysans, le niveau de vie familiale et à consolider de la cohésion et de la stabilité sociale (Halley et *al.*, 2006). La capacité d'auto-analyse est déterminante dans le processus de professionnalisation conduisant les paysans à mieux gérer leurs exploitations et percevoir les changements (Djamen et *al.*, 2002). Ceci s'explique par le fait que la plupart des exploitations ont une gestion incertaine car la prévision des campagnes à venir est rare, poursuivent les mêmes auteurs.

Testé au Nord-Cameroun depuis 1998 par le PRASAC en partenariat avec l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement et le DGPT, le CEF est expérimenté depuis trois ans par la Société de Développement du Coton au Cameroun (SODECOTON). Depuis 2006, cette approche est aussi expérimentée à Akonolinga dans le cadre du projet promotion du Développement Durable dans les Systèmes de Recherche Agricole du Sud (DURAS) intitulé « *Innovations et savoirs paysans dans les pratiques de gestion des écosystèmes forestiers humides d'Afrique de l'Ouest (Ghana, Guinée) et du Centre (Cameroun) : diversification des systèmes associant cultures pérennes et vivrières* », en partenariat avec l'Association pour le Développement des Exploitations Agricoles du Centre (ADEAC) en vue d'améliorer les performances des agriculteurs de cette région dont le revenu est essentiellement basé sur les cultures du cacao, du macabo, de la banane plantain et du manioc.

Ainsi, en Mars 2006, deux chercheurs de l'IRAD ont organisé des ateliers de formation avec les animateurs paysans de l'ADEAC portant sur la programmation prévisionnelle des campagnes et le suivi technico-économique des exploitations par les paysans. Plus tard en Novembre 2006, s'appuyant sur les principes d'une démarche de conseil à l'exploitation familiale développée au Nord-Cameroun, deux journées de discussion ont été organisées au siège de l'ADEAC à Akonolinga regroupant deux chercheurs de l'IRAD, deux agents de coordination de l'ADEAC et onze animateurs paysans de l'ADEAC. Après ces journées de discussions, les animateurs paysans de l'ADEAC ont mis en œuvre des activités d'aide à la décision dans plusieurs villages de leurs zones d'interventions. Il s'agissait principalement pour ces animateurs d'aider les paysans et les groupements villageois à mieux évaluer leurs besoins en semences, en intrants, en produits phytosanitaires, et en main d'œuvre. Ceci en vue de permettre une meilleure évaluation des besoins en crédit et en financement de la campagne agricole.

Havard et *al.* (2001) soulignent que l'approche conseil en Afrique dégage des intérêts satisfaisants tant pour les paysans que pour les organismes d'encadrement (conseillers, bailleurs de fonds, Organisations non gouvernementales). Au Bénin par exemple, grâce au conseil, plus de 2360 agriculteurs se regroupent pour discuter de leurs problèmes (Violas et Zinse, 2004). En Cote d'Ivoire, certaines ONG ayant intégré l'approche conseil dans leurs activités, reçoivent le soutien de l'Etat et de la coopération française parce qu'elles ont contribué significativement à la réduction de la pauvreté (Drissa, 2001).

Vu les bonnes performances du CEF dans les situations rapportées ci-dessus, ces activités de conseil apparaissent pour l'ADEAC comme un complément important pour leur activité de microfinance. Cette étude se propose donc de faire une mise au point (bilan) de ces activités après ces deux années d'expérimentation. Pour y parvenir, il est important de connaître les activités menées dans la zone par le projet DURAS et ADEAC et comment s'est inséré les activités de conseil au sein de l'ADEAC.

1.3. Objectifs

L'objectif général de cette étude est de faire le bilan des activités de conseil réalisées par l'ADEAC, et d'en mesurer les effets sur les exploitations agricoles et sur les activités des animateurs paysans de l'ADEAC. Plus spécifiquement il s'agira :

- de faire une monographie de l'ADEAC (zone d'intervention, financement, types d'activités, résultats et perspectives) ;
- de faire le point sur les activités de conseil réalisées par le projet DURAS ;
- de caractériser les activités de conseil mises en œuvre par les animateurs paysans de l'ADEAC ;
- de caractériser les profils des animateurs paysans de l'ADEAC, et leur perception de la démarche et des activités mises en œuvre ;
- d'analyser les perceptions par les paysans des activités de conseil ;
- d'analyser l'impact des activités de conseil sur les exploitations concernées.

1.4. Importance de l'étude

Sur le plan théorique, elle contribuera à l'enrichissement de la littérature sur les nouvelles approches de vulgarisation et les méthodes de gestion des exploitations agricoles.

Sur le plan pratique, elle permettra aux chercheurs de capitaliser les expériences réalisées et réviser la méthode et les outils utilisés. Elle sera aussi utile au Gouvernement comme aide à la définition de nouvelles politiques agricoles visant l'augmentation de la productivité et de la production agricole et alimentaire et révisant les stratégies de développement rural. Enfin, elle permettra aux paysans d'acquérir de nouvelles connaissances et outils de gestion de leurs exploitations.

1.5. Hypothèses de recherche

Pour atteindre les objectifs fixés, il a été nécessaire de s'appuyer sur les hypothèses suivantes :

- les activités de conseil sont complémentaires des programmes de l'ADEAC ;
- le profil de l'animateur est déterminant dans la maîtrise de la démarche, et plus particulièrement dans la conduite des activités de conseil ;
- les outils du conseil sont facilement assimilés par les paysans ;
- la perception des effets du conseil varie selon les objectifs de chaque partie prenante (acteurs concernés).

1.6. Limites de l'étude

L'approche CEF est en cours de test depuis seulement deux ans dans la localité d'Akonolinga. C'est peu parce que l'impact du CEF sur les exploitations ne peut être perçu qu'à moyen et long terme (Havard et *al.*, 2001).

1.7. Organisation du mémoire

Le présent mémoire est organisé en cinq chapitres :

- le chapitre 1 introduit le sujet, pose le problème, détermine les objectifs et l'importance du thème et émet des hypothèses ;
- le chapitre 2 présente le cadre théorique, la définition des concepts et la revue de la littérature ;
- le chapitre 3 indique la méthodologie utilisée pour la collecte des données primaire et secondaires et l'analyse de ces données;
- le chapitre 4 présente les résultats obtenus, leurs interprétations, la discussion et
- le chapitre 5 conclue et fait des recommandations aux différentes parties prenantes.

Chapitre 2. Cadre théorique, définition des concepts et revue de la littérature

2.1. Cadre théorique

La présente étude s'inscrit dans le cadre de la théorie des approches de vulgarisation (construction et diffusion des innovations). L'approche globale de l'exploitation agricole, et le postulat de la rationalité serviront de base à l'analyse des effets et de la perception du CEF.

2.1.1. Théorie des approches de vulgarisation : la construction et la diffusion des innovations.

Van der Ban et *al.* (1994) définissent une approche comme étant « un ensemble cohérent de démarches faites dans un but déterminé soit une combinaison organisée cohérente de stratégies, de méthodes pour l'exécution de la vulgarisation agricole ». Les mêmes auteurs distinguent quatre approches de vulgarisation agricole :

- l'approche centrée sur une culture de rente qui a pour but d'introduire un ensemble cohérent de démarches visant le renforcement des capacités des producteurs dans le cadre de la production et de la commercialisation d'une culture de rente ;
- l'approche centrée sur l'innovation technique fait usage des paysans auto-sélectionnés appelés « paysans de démonstration » ou « paysans de contact » par qui la diffusion doit se faire ;
- l'approche centrée sur une catégorie de cibles identifie les catégories homogènes de paysans dans le cadre de la recherche-développement ;
- l'approche par organisation paysanne vise les groupes de paysans ayant des ressources et objectifs semblables.

Le CEF vise à professionnaliser davantage les agriculteurs et améliorer leurs performances technico-économiques. C'est une combinaison de l'approche centrée sur une catégorie de cibles, et de celle par organisation paysanne.

Pour Rogers (1983), « une innovation est une idée, une pratique ou un objet perçu comme nouveau par un individu ou toute unité d'adoption ». Freeman (1979), définit l'innovation comme étant une introduction d'un nouveau processus ou une nouvelle démarche ou encore un nouveau système à l'intérieur de l'économie.

Treillon (1992), identifie deux formes d'innovations :

- le projet qui renvoie à une action spécifiée dans le temps et l'espace visant à aider les populations ou groupes sociaux à passer d'un état technique donné à un autre plus favorable ; c'est l'innovation technique ;
 - la conception et la diffusion des produits ; c'est l'innovation matérielle ou des produits.
- Bentz (2002), distingue trois types d'innovations techniques :
- l'innovation simple qui introduit peu de changement au sein de l'exploitation ;
 - l'innovation irradiante qui résout un problème sectoriel et a généralement des répercussions sur l'ensemble de l'exploitation ;
 - l'innovation systémique qui implique l'adoption simultanée des diverses techniques cohérentes entre elles.

Ces trois types d'innovations, d'après Bentz, sont appropriés pour la présente étude car elles entrent dans l'approche globale du CEF surtout en années 1 et 2.

Dans le cadre de cette étude, nous allons considérer le CEF comme une innovation construite pour les exploitations agricoles familiales, abordées de façon globale.

2.1.2. L'approche globale de l'exploitation

La théorie de production peut être utilisée pour définir les objectifs à atteindre par une exploitation agricole sur laquelle l'approche globale aura prévu de faire un diagnostic (Guiswe, 2005). Ainsi, Jouve et Mercoiret (1992) rapportent que *“L'approche globale est une méthode d'analyse qui considère l'élément étudié comme un tout cohérent dont la non prise en compte ou la sous estimation d'une ou de plusieurs de ses composantes fausserait la vue d'ensemble. Elle est donc adaptée à l'étude des réalités dont le déterminisme résulte des interactions entre de nombreuses composantes que l'on groupe sous l'appellation de système complexe : ce qui la rend pertinente pour aborder les problèmes posés par le développement agricole et rural”*.

Pour Bonnégiale et al. (1989), l'approche globale est « *l'étude d'un complexe de décisions et d'actions qui sont le fait des personnes (individus ou groupe) agissant dans un environnement en vue de satisfaire les finalités fixées à cette opération. Cette étude débouche sur le diagnostic du fonctionnement de l'exploitation agricole* ». Marshall et al. (1994) pensent plutôt que l'approche globale est une démarche qui permet de mieux comprendre la complexité et le fonctionnement des exploitations agricoles familiales et qui s'appuie sur le processus technique de prise de décision des agriculteurs ainsi que les sources de complexité.

Fouda (1998), Wambo (2000) et Daouda (2002) pensent que pour mieux comprendre le fonctionnement d'une exploitation agricole, il doit être considéré comme un système de production. C'est toujours dans cette optique que Capillon et Sebillote (1980) mentionnent que « l'exploitation agricole est considérée comme un système finalisé par les objectifs de la famille confrontée à de nombreuses contraintes ». Ainsi, Le Moigne (1977), définit un système comme étant « un objet qui, dans un environnement doté de finalités, exerce une activité et voit sa structure interne évoluer au fil du temps sans qu'il perde pour autant son identité unique ». Rosnay (1975), définit le système plutôt sous deux aspects à savoir : l'aspect structurel et l'aspect fonctionnel.

L'aspect structurel d'un système réfère à l'organisation des ses éléments constitutifs dont les principaux traits structuraux sont : la limite, des éléments pouvant être dénombrés ou décrits, des réservoirs de stockage des éléments et le réseau de communication.

L'aspect fonctionnel d'un système, quant à lui, est un ensemble de processus dont les principaux traits fonctionnels sont : les flux (flux de monnaie et de produits), et les boucles d'information.

Daouda (2002) distingue trois éléments constitutifs d'un système agricole à savoir :

- le système de production dont la fonction est de mettre en œuvre l'ensemble des opérations que nécessite la gestion des processus productifs. C'est le cas par exemple de la gestion des flux de matières, de travail et d'équipement, de monnaie, d'information que l'exploitation importe ou prélève, qu'elle stocke, transforme ou transporte et qu'elle exporte ou restitue dans son environnement.
- le système de décision dont la fonction est de générer les décisions qui vont orienter et assurer le pilotage du système de production, en fonction des finalités et des objectifs de pilotage. Grâce à ce système, l'étude pourra facilement identifier les effets induits par le CEF dans les processus de prises de décision à différents niveaux dans l'exploitation agricole.
- le système d'information chargé d'assurer le couplage entre le système de décision et le système de production agit comme un canal de transmission d'information entre les deux systèmes cités précédemment. C'est ici que l'on observe les indicateurs représentatifs de l'activité du système de décision. La présente étude s'est servie de ce système pour définir les critères d'évaluation des effets du CEF sur les exploitations agricoles de la localité d'Akonolinga.

Le fonctionnement général de l'exploitation agricole ne peut être compris que par l'analyse des relations entre les différents éléments du système d'exploitation (Figure 1).

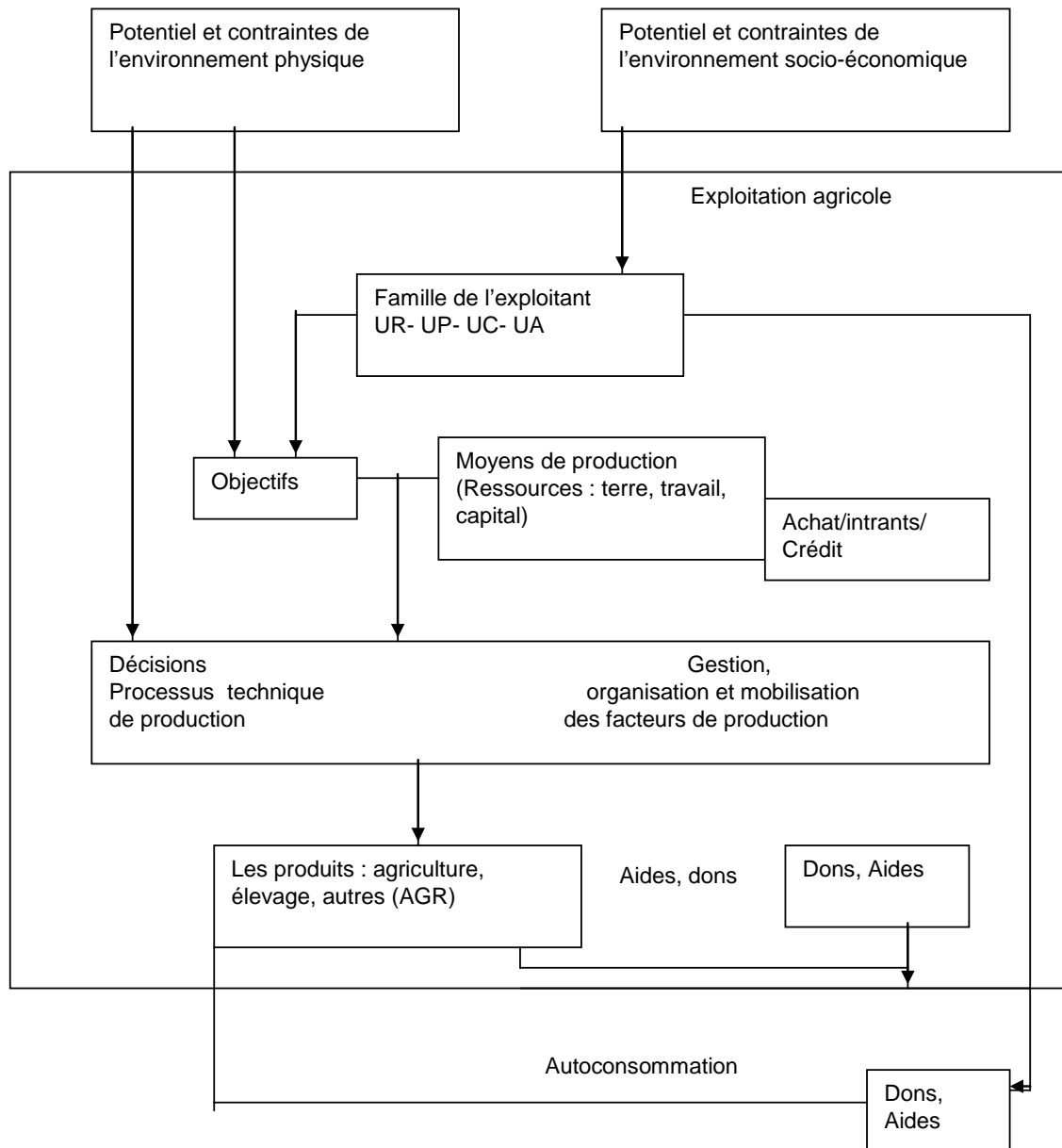


Figure 1. Approche globale de l'Exploitation Familiale Agricole.

Source : Fouda, (1998)

2.1.3. Le postulat de rationalité des décisions de l'agriculteur

Développé par Petit (1975), le postulat de rationalité est fondé sur le principe selon lequel « les décisions des agriculteurs relatives à leur exploitation visent à atteindre un ou (des) objectif(s) dans le cadre des actions perçues comme possibles par le groupe familial, compte tenu de la vision qu'il a de sa situation et des finalités fixées à l'exploitation ». Daouda (2003), précise que ce postulat permet de comprendre le raisonnement des agriculteurs dans le choix de leurs décisions et joue aussi un rôle important dans l'approche globale.

Le choix d'une alternative n'est possible que dans un contexte où il y a d'abord une situation et où il y a plusieurs possibilités ou alternatives. Ce choix est parfois guidé en fonction des moyens (atouts et contraintes) dont disposent les agriculteurs. Legile (1999), rapporte à ce sujet que les contraintes et les opportunités qui se présentent aux paysans amènent ces derniers à prendre constamment des décisions. Cette prise de décision est parfois rendue complexe dans la mesure où dans certaines exploitations il y a des conflits d'autorité. Ces contraintes qui limitent parfois les champs de décisions possibles, freinent l'atteinte des finalités du système d'exploitation (Daouda, 2002). Ceci entraîne aussi une complexification du fonctionnement de l'exploitation. Fouda (1998), souligne que la complexité du fonctionnement des exploitations est parfois due à la non unicité des centres de prise de décision car, poursuit l'auteur, l'unité de production regroupe en son sein divers groupes d'acteurs sociaux (mari, épouse(s), parents, amis, dépendants) aux objectifs divergents et parfois même conflictuels. Le CEF étant un outil d'aide à la décision, permettra aux exploitations agricoles de résoudre ces conflits (Legile, 2006).

La définition de l'approche globale de l'exploitation agricole et du postulat de rationalité de décision de l'agriculteur permettent d'une part de faire une description de l'exploitation, des orientations de production et des performances technico-économiques et, d'autre part, d'étudier leur fonctionnement à travers l'évolution des processus de prise de décision et d'orientation des objectifs et des finalités (Daouda, 2002). La figure 2 présente le fonctionnement global des exploitations agricoles familiales.

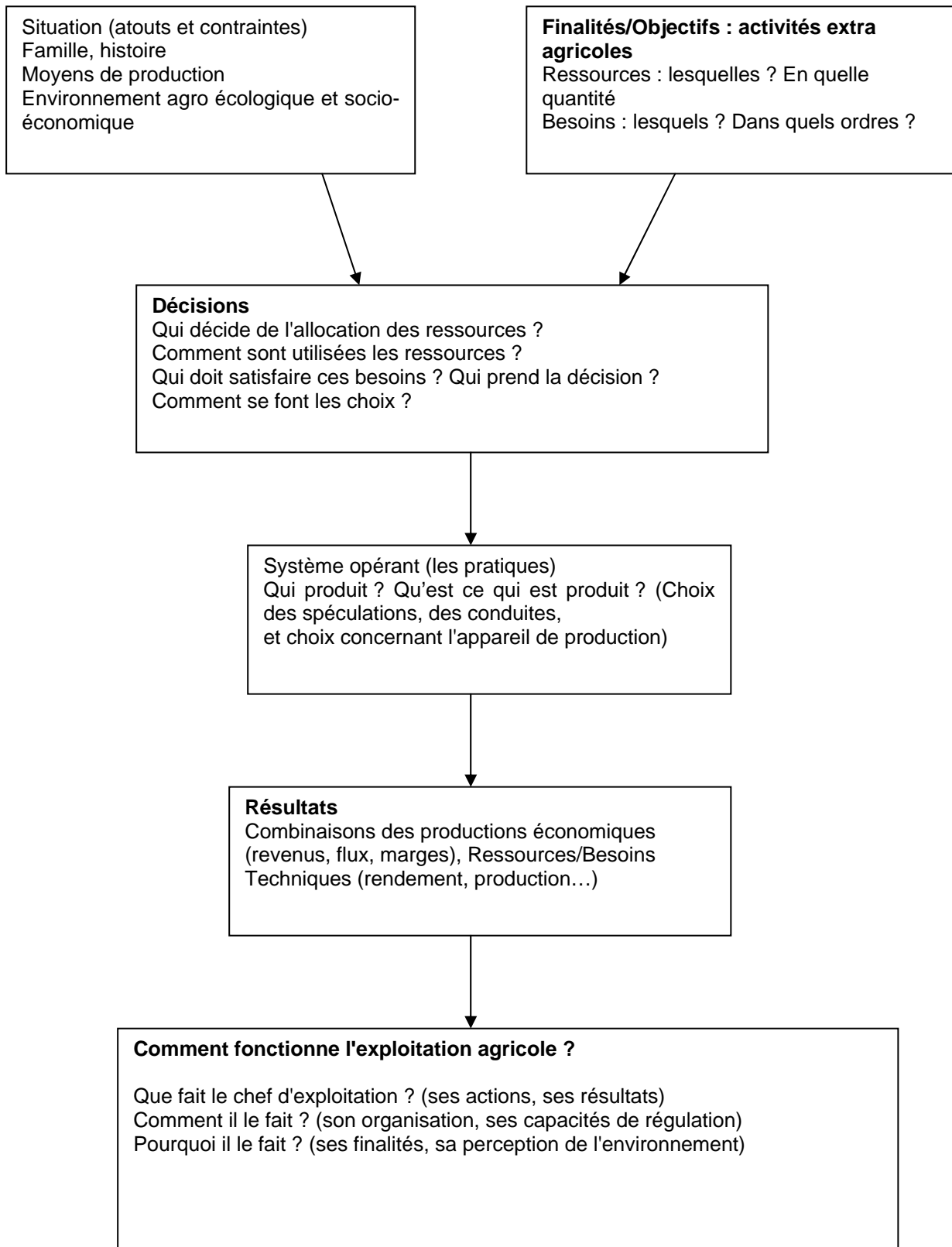


Figure 2. Fonctionnement global de l'exploitation agricole familiale

Source : Balkissou (2000) et Wambo (2000)

2.2. Définition des concepts

Pour mieux appréhender le conseil aux exploitations agricoles familiales, nous allons nous appuyer sur les concepts suivants : l'exploitation agricole, la gestion, le conseil de gestion, le conseil aux exploitations familiales, la vulgarisation, l'innovation, l'adoption, la diffusion, la perception, le diagnostic, l'évaluation, la mesure d'effet et la mesure d'impact.

2.2.1. L'exploitation agricole

Fouda (1998), Djonkang et Gafsi (2002), considèrent l'exploitation agricole comme une unité de production, de consommation, de résidence et d'accumulation constituée d'un ménage et placée sous l'autorité d'un chef généralement appelé « chef d'exploitation ». Pour Havard et al. (2001), l'exploitation agricole est considérée comme un tout c'est-à-dire un système. C'est toujours dans ce sens que Faure et al. (2004), définissent l'exploitation agricole comme un système complexe constitué des cultures, de troupeaux, de la main d'œuvre en interaction avec le climat, la végétation et le sol.

Djoukam (2003) et Guiswe (2005), pensent que l'exploitation agricole est une unité de production économique (entreprise) où le chef d'exploitation cherche à optimiser ses facteurs de production (terre, travail, capital) afin de produire des biens et services dans le but de lutter contre l'insuffisance alimentaire d'une part et obtenir un revenu satisfaisant d'autre part.

Les exploitations agricoles sont caractérisées par l'inventaire des ressources dont peut disposer le chef d'exploitation et par l'évaluation de l'importance de celles-ci (Dufumier, 1996). Le fonctionnement de l'exploitation rencontre parfois d'énormes difficultés. A ce sujet, Legile (2002) précise que l'insécurité alimentaire, la gestion de la trésorerie, et l'élaboration du plan prévisionnel de campagne sont les principaux facteurs qui ralentissent le fonctionnement des exploitations agricoles. Dans ce contexte, le conseil de gestion peut assurer le bon fonctionnement des exploitations agricoles car ses principaux problèmes sont inclus dans ses objectifs.

L'analyse du fonctionnement technico-économique de l'exploitation agricole se pratique dans des situations variées, correspondant les unes à des schémas traditionnels de diffusion des innovations techniques (vulgarisation thématique de contenus standardisés concernant une production particulière), les autres à des interventions plus novatrices (conseil de gestion, crédit décentralisé.) (Devienne et Wybrecht, 2002).

2.2.2. La gestion

La gestion est l'organisation et l'utilisation judicieuse des moyens de production pour atteindre un but. Certains auteurs (Terry et Franklin, 1985) pensent que la gestion est à la fois une science et un art. La science est une connaissance apprise tandis que l'art est une aptitude créative personnelle. Ainsi, la science de la gestion est un ensemble de connaissances systématiques qui permettent d'atteindre les vérités générales.

Terry et Franklin (1985) définissent ainsi la gestion comme « *un processus spécifique consistant en une activité de planification, d'organisation, d'impulsion et de contrôle visant à déterminer et à atteindre des objectifs définis grâce à l'emploi d'être humains et la mise en œuvre d'autres ressources* ».

La gestion est une activité qui transforme les ressources (matérielles et humaines) inorganisées en réalisations utiles et qui permet de prendre une décision en fonction des objectifs d'une exploitation compte tenu des contraintes et des opportunités en présence (Terry et Franklin, 1985 et Dufumier, 1996).

Selon Goud (1997), la gestion étant une prise de décision face à une situation, c'est faire des choix en fonction des objectifs, des moyens (atouts et contraintes) et la perception de ce « qu'il serait possible de faire » compte tenu des données disponibles. Djoukam (2003), précise « qu'il y a souvent un décalage de décision a priori (car envisagée par un modèle d'optimisation) et celle du décideur ».

La gestion des exploitations agricoles est donc un processus de prise de décision basé sur l'allocation des ressources limitées à des alternatives de production pour atteindre un objectif. Terry et Franklin (1985), soulignent que pour atteindre leurs objectifs de production, les gestionnaires ont besoin des 6M c'est-à-dire les Moyens financiers, la Matière, les Machines, la Méthode, la Monnaie (capitaux) et les Marchés. Dorward et al. (2007), définissent la gestion des exploitations agricoles comme un processus de décision qui englobe l'évaluation et l'application des différentes stratégies de production. Si la gestion est un processus de décision il est important de clarifier la notion de prise de décision dans une exploitation agricole.

Terry et Franklin (1985), définissent justement la prise de décision comme « *une adéquation des techniques actuelles, une utilisation des toutes dernières techniques, et le développement des compétences dans l'établissement des différentes actions possibles* ». Les mêmes auteurs précisent qu'en gestion, pour qu'il y ait prise de décision, il faut qu'il existe plusieurs possibilités, même si la meilleure alternative est parfois de ne rien faire. Or pour Will (1980), prendre une décision c'est parvenir à une conclusion de faire quelque chose. La prise de décision est orientée par trois questions essentielles à savoir : Quoi produire ? Combien produire ? Comment produire ?

2.2.3. Le conseil de gestion

Le conseil a en effet pour fonction d'aider le producteur à atteindre ses objectifs (Chombart de Lauwe et al., 1969). Pour Mistre (2008), il s'agit d'apporter un regard extérieur au paysan concernant sa situation et ses possibilités. Ce conseil pouvant prendre différentes formes : technique et économique. Le conseil est donc construit sur la base des informations recueillies au sein de l'exploitation (Havard et al., 2001). Il existe trois types de conseil dans une exploitation à savoir :

- le conseil technique qui vise à modifier les pratiques culturales ;
- le conseil technico-économique qui aide l'agriculteur à choisir les contraintes d'agriculture, les techniques ;
- le conseil de gestion qui aide l'agriculteur à prendre une décision de manière générale.

C'est toujours dans cet ordre d'idée que Havard et al. (2003) rapportent que le conseil de gestion est une démarche d'analyse des exploitations qui amène des changements suite à un dialogue constructif entre les conseillers (animateurs) et les paysans. Le conseil de gestion permet aux paysans, comme le soulignent Chombart de Lauwe et al. (1969), d'atteindre leurs objectifs en leur apportant une vision nouvelle sur leur situation et leurs possibilités technico-économiques. Le conseil de gestion prend donc en compte l'ensemble de la situation de l'exploitation et crée un dialogue avec le producteur dans un cheminement d'amélioration qui s'étend sur plusieurs années (Kleene et al., 1995).

Pour Djamen et Havard (2000), il s'agit « d'une approche d'appui au monde agricole, qui par la voie d'animateurs/conseillers, se propose de trouver ensemble avec le producteur la meilleure adéquation entre ses objectifs, ses moyens et ses connaissances pour améliorer les performances de son exploitation ». Legile (1999) définit le CdG comme étant une aide à la décision à travers un processus d'apprentissage faisant évoluer les représentations de l'agriculteur avec les étapes suivantes : prévision, action, évaluation des conséquences de la décision, confirmation ou modification des représentations. Dorward et al. (2007), précisent que l'approche conseil de gestion des exploitations inclue le budget de l'exploitation, les marges brutes, le bilan, le flux de trésorerie et le compte d'exploitation prévisionnelle.

2.2.4. Le conseil aux exploitations familiales (CEF)

Dugué et al. (2004) rapportent que lors de l'atelier de Bohicon en 2001, le terme conseil de gestion (CdG), jugé trop restrictif, car connoté « comptabilité-gestion », ne reflétait pas la diversité des expériences présentées par les participants. D'où la proposition à l'avenir, d'employer le terme de conseil aux exploitations familiales (CEF) qui recouvre plusieurs types de conseil conçus et mis en œuvre dans des contextes différents et selon des approches distinctes. De façon synthétique Dugué et al. (2004), définissent le CEF comme « *une démarche globale qui renforce les capacités des paysans et de leur famille à suivre leurs activités, analyser leur situation, prévoir et faire des choix, évaluer leurs résultats. Il prend en compte les aspects techniques, économiques, sociaux et, si,*

possible, environnementaux de leurs activités ». Le but du CEF est d'enrichir l'approche Formation et Visite en proposant un contenu novateur, tout en respectant ses règles de fonctionnement.

2.2.5. Vulgarisation, innovation, adoption, diffusion et perception

Vulgarisation

Leagans (1961) définit la vulgarisation agricole comme un processus d'enseignement qui induit des changements du niveau des connaissances, des pratiques et des attitudes des agriculteurs dans la perspective d'améliorer leur production agricole et de relever leur niveau de vie. Pour Mercoiret (1994), la vulgarisation en Afrique a souvent été entendue comme « *un moyen de faire adopter par les producteurs des techniques mises au point par la recherche agronomique, grâce à un dispositif d'encadrement organisé à différentes échelles géographiques* ».

Innovation

Pour Roger (1999), l'innovation d'une manière générale, est une nouvelle invention. Selon Millerand (1998), l'innovation technique est un paquet technologique inventé par les chercheurs en vue d'apporter une solution à certains problèmes concernés par le domaine d'invention. Pour Bentz (2002), l'innovation technique est une nouvelle méthode de combinaison des facteurs de production. Toujours dans le même sens, Djomo (2007) précise que « l'innovation technique ne peut être isolée de sa composante économique, ni de ses composantes organisationnelles, institutionnelles, sociales et politiques ».

Dans le contexte agricole, elle sera considérée comme des nouvelles techniques culturelles, l'introduction d'une nouvelle variété ou d'espèce animale ou végétale, d'un nouveau mode de conduite du troupeau et d'une nouvelle façon d'organiser le travail et de gérer les exploitations agricoles visant à améliorer le revenu de ces dernières (Dugué et Faure, 2001). Pour Tchatchoua (2007) l'innovation en Afrique est considérée comme une nouvelle manière de développer les stratégies de production due aux effets de la crise économique sur l'activité agricole.

Adoption

Selon Millerand (1998) et Tchatchoua (2007), l'adoption est perçue comme un processus centré sur le cheminement mental de l'individu caractérisé par plusieurs phases, depuis la première exposition à ce dernier, jusqu'à la confirmation ou le rejet de l'adoption. L'adoption est également définie comme une décision d'appliquer une nouvelle technologie (innovation) et continuer à l'utiliser (Tchatchoua, 2007). C'est toujours dans la même optique que Rogers (1983), précise que l'adoption est une décision de choisir une innovation lorsque celle-ci est considérée comme la meilleure alternative. Pour qu'une innovation soit facilement adoptée, il faut qu'elle soit appropriée c'est-à-dire adaptée au contexte (économique, culturel, social ou agro écologique), qu'elle apporte un service qui présente un réel intérêt pour le producteur, être acceptable surtout socialement et financièrement (Ava et al., 2006).

Selon Rogers (1983), les usagers d'une innovation sont classés selon cinq profils types : les novateurs (2,5 %), les premiers utilisateurs (13,5 %), la première majorité (34 %), la seconde majorité (34 %) et les réfractaires (16 %).

Diffusion

La diffusion peut être vue comme le cheminement de l'innovation depuis le système source jusqu'au système receveur (Tchatchoua, 2007). Une définition plus opérationnelle considère le processus de diffusion comme l'acceptation au cours du temps de certains faits (innovations) par des unités d'adoption (individus, groupes, communautés) qui sont liées à des canaux externes de communication et liées entre elles par une structure de relations sociales et un système de valeurs, ou une culture (Katz, 1972). Rogers (1983) remarque que la diffusion peut être planifiée ou spontanée. Tchouamo et Steele (1997) soulignent que la diffusion d'une innovation est fortement influencée par le mode de diffusion.

Les recherches qui relèvent de ce type d'approche s'attachent à l'analyse de l'adoption d'une innovation technologique au moment de sa diffusion, c'est-à-dire sans prêter attention à l'étape de la

conception du produit qu'elle étudie. Ainsi Millerand (1998) précise que « *les questions de recherche s'attachent, d'une part, à savoir comment se diffusent les innovations et qui en sont les adoptants, en élaborant des modèles comportementaux et, d'autre part, à mesurer l'impact de leur adoption à travers les changements opérés dans les pratiques* ».

Lavigne-Delville et Wybrecht (2002) pensent que « *pour se diffuser, une innovation technique, organisationnelle ou institutionnelle doit nécessairement correspondre aux intérêts d'une partie au moins des agriculteurs. Ces intérêts se déterminent par rapport à leur propre situation économique et sociale, et par rapport au milieu en question* ».

Perception

Le petit Larousse (1999) définit la perception comme étant le fait de saisir quelque chose par le sens ou l'esprit. Pour le Dictionnaire Robert (1995), la perception est une opération de l'intelligence ; c'est la présentation intellectuelle, l'idée ou l'image faite d'une situation, la situation pouvant être une innovation (le CEF par exemple). Cette définition nous amène à étudier le comportement des agriculteurs face à la gestion de leur exploitation agricole et de leur pratique. Soua (2001) rapporte à ce sujet que c'est grâce à la perception qu'un individu choisit ce qui lui semble avoir un sens et ceci en fonction de ses attentes. Manepi (2004) quant à lui, pense que la perception est une considération empirique car selon lui, c'est le moment où les prises de décisions (adoption ou non d'une innovation) sont influencées par les attitudes et les considérations socio-économiques. Pour Vernon (1971), la première étape de la perception est l'appréciation de la forme d'un objet. L'objet étant l'innovation ramenée précisément au CEF dans le cadre de la présente étude.

Ava et al. (2006) rapportent que la perception du changement d'une innovation peut s'observer à plusieurs niveaux à savoir :

- au niveau de l'exploitation, par une augmentation de la production, la réduction de la pénibilité du travail ;
- au niveau de la famille, par une augmentation du revenu et une amélioration du niveau de vie ;
- au niveau de la communauté, par un renforcement des collaborations entre les adopteurs et les autres membres de la communauté.

2.2.6. Le diagnostic de l'exploitation

Un diagnostic est un jugement porté sur une situation à partir de l'analyse d'indicateurs ou de paramètres (Lavigne-Delville et Wybrecht, 2002). Pour Djomo (2007), élaborer un diagnostic c'est « identifier et apprécier les forces et faiblesses d'une exploitation et en rechercher les causes ». Boukassa (2003) pense que le diagnostic repose sur un système de collecte d'informations. Toute intervention en milieu rural repose sur une analyse explicite ou implicite de la situation qui permet d'identifier des facteurs défavorables et de proposer des actions modifiant ces facteurs (Lavigne-Delville et Wybrecht, 2002). Selon Havard et al. (2001) le diagnostic du fonctionnement des exploitations est une nouvelle approche testée en Afrique. Ainsi, les mêmes auteurs pensent que le diagnostic est un outil préalable à un conseil ou à un suivi d'exploitation.

2.2.7. Le concept d'évaluation

Evaluer, c'est mesurer ou estimer l'efficacité d'un programme, l'efficience des moyens mis en œuvre et l'impact des pratiques ou activités de ce programme. Selon Halley al.,(2006), l'évaluation est une appréciation objective et systématique d'un projet, d'un programme ou d'une politique, en cours ou terminé, de sa conception, de sa mise en œuvre et de ses résultats. Les mêmes auteurs poursuivent en précisant que le but de l'évaluation est de déterminer la pertinence et l'accomplissement des objectifs, l'efficience en matière de développement, l'efficacité, l'impact et la durabilité. Ils soulignent que le terme « évaluation désigne également un processus aussi systématique et objectif que possible par lequel on détermine la valeur et la portée d'une action de développement projetée, en cours ou achevée ». Misté (2008), souligne que « *Une évaluation devrait fournir des informations crédibles et utiles permettant d'intégrer les leçons de l'expérience dans le processus de décision des bénéficiaires et des bailleurs de fonds* ».

Selon Fouda (1998), l'évaluation est une attitude permanente de questionnement, une attitude critique d'analyse, une dynamique, un outil de gestion, un temps d'arrêt pour réfléchir et faire le bilan. Ainsi, l'évaluation consiste en un rapprochement des objectifs prévisionnels aux réalisations par la mesure des écarts et une identification des obstacles ayant empêché la réalisation des objectifs prévisionnels. Le même auteur précise que bien que souvent perçue comme un contrôle suivi de sanction, l'évaluation a une dimension pédagogique qui conditionne l'apprentissage de leçon et le choix des orientations futures. Or Girardin (2007) pense plutôt que l'évaluation n'est pas un contrôle. Car selon le même auteur, un contrôle est une vérification de l'application d'un règlement, du respect des cahiers de charges ou de justification d'une subvention.

Patton (1982), précise que le concept d'évaluation avait été initié en 1960 par les bailleurs de fonds américains en vue de s'assurer l'utilisation efficace et efficiente des fonds investis dans les projets de développement. Afin de mieux apprécier une évaluation, il est important de préciser les indicateurs ou critères d'évaluation (Patton, 1982, Fouda, 1998 et Girardin, 2007). Pour Girardin (2007), un indicateur est « *une variable qui fournit des renseignements au sujet d'un système complexe en vue de faciliter sa compréhension aux utilisateurs de sorte qu'ils puissent prendre des décisions appropriées qui mènent à la réalisation des objectifs* ». Fouda (1998), indique que les critères d'évaluation des projets et des programmes couramment utilisés sont :

- l'efficacité qui consiste à comparer les objectifs aux résultats ;
- l'efficience qui permet de mesurer les ressources utilisées pour la réalisation des objectifs. C'est l'analyse coût-bénéfice ;
- l'impact qui relève d'un ensemble d'effets sur l'environnement au sens large (technique, économique, social, culturel, écologique etc....) ;
- la viabilité qui réfère à une estimation des chances de survie c'est-à-dire la capacité de poursuivre les activités ou les actions ;
- la participation des bénéficiaires qui représente l'implication de ces derniers et leur appropriation de la stratégie d'intervention.

2.2.8. Mesure des effets et d'impact du conseil

Les effets du conseil permettent d'apprécier les premiers changements (court et moyen termes) chez les bénéficiaires, par exemple l'amélioration de la gestion des facteurs (optimisation des ressources) de production et la prise de décision, l'augmentation du revenu (Miste, 2008). L'impact du conseil quant à lui permet d'apprécier les conséquences à long terme de la mise en œuvre du CEF. Misté (2008), souligne que ces changements de long terme se traduisent par une croissance pro-pauvre.

Havard précise six critères de mesure d'effet et d'impact du CEF :

- 1. Prise de décision** (Niveau de centralisation, Niveau de contrôle, Capacité de réaction)
- 2. Gestion** (Niveau d'enregistrement, Niveau de prévision, Niveau d'analyse par rapport à la gestion du stock vivrier, la gestion de la trésorerie, le plan de campagne/déroulement des opérations, l'organisation du travail sur l'exploitation, les résultats technico-économiques..)
- 3. Capacité d'innovation (innovation technique)** tel que amélioration des pratiques
- 4. Performances technico-économiques** qui permettent évaluer critères 1, 2 et 3 notamment les rendements, les recettes, les dépenses, les résultats par rapport aux coûts
 - en rapport à une année de référence
 - en rapport à une innovation technique
 - en rapport à une prise de décision liée à un changement de structure : investissement, capitalisation élevage, accroissement des superficies...
- 5. Diffusion du conseil** (circulation de l'information, transfert de connaissances, transfert de pratiques en matière de gestion ou d'innovations techniques)
- 6. Capacités d'appropriation de la démarche** (expression des besoins et évolution, évolution du type de conseil, capacités d'innovation, de diffusion)

2.2.9. Les conseillers au cœur du Conseil

Pour Faure et *al.* (2004), et Legile et *al.* (2004), le conseiller est considéré comme la pierre angulaire du dispositif du CEF car c'est sur lui que repose la qualité et la réussite de la démarche. Selon Faure et *al.* (2004), un conseiller ou animateur est toute personne ayant un certain niveau scolaire et ayant des connaissances en agronomie générale. Djonnéwa et *al.* (2001) pensent que les conseillers sont les personnes chargées de la mise en œuvre du CEF ayant un bon niveau scolaire et un contact facile avec les paysans. Pour Djomo (2007), le conseiller agricole est un spécialiste du secteur agricole qui doit assister les agriculteurs à la maîtrise du fonctionnement global de leur exploitation. Djamen et *al.* (2003 b) précisent que les programmes des trois années du CEF sont maîtrisés par les conseillers en fonction de leur niveau scolaire.

Suite aux études menées au Nord Cameroun, Daouda et Havard (2002), Djamen et *al.* (2003 b), mentionnent que les conseillers sont assistés dans leurs tâches par les animateurs qui sont généralement des personnes instruites, ouvertes, ayant des potentialités d'organiser et de regrouper les paysans et d'apporter des orientations à leurs problèmes. Violas et Gouton (2005) précisent que certains animateurs se considèrent comme des conseillers à part entière dû au fait que leur rôle n'est pas clairement spécifié.

La formation des conseillers et leurs reconnaissances professionnelles sont des conditions indispensables à la maîtrise et la diffusion de la démarche du CEF (Legile, 2004, et Briffaud et *al.*, 2004). L'un des facteurs majeurs relatifs au succès du CEF est la nature des relations qui existent entre les conseillers et les paysans (Legile, 2006). D'autant plus qu'avec le CEF, les conseillers doivent renforcer les capacités des paysans dans le processus de décision, les amener à progresser d'eux-mêmes dans la résolution de leurs problèmes, d'organiser les échanges entre les paysans (Boissier, 2007), un accent particulier doit être mis sur les compétences fondamentales (ou profil) des conseillers (Legile, 2006).

Pour Mana (2007), un bon conseiller ou animateur est celui là qui est disponible à s'adapter au calendrier des paysans, avoir un sens de l'organisation des groupes de production, avoir une capacité d'écoute, de diagnostic et de dialogue pour comprendre les points de vue des producteurs, savoir valoriser les savoirs faire locaux. Etant donné la complexité de la démarche du conseil (bilan, trésorerie, comptabilité-gestion, calcul, élaboration et analyse des micro-projets), Faure et *al.* (2004), pensent que les performances qu'un conseiller doit avoir sont :

- connaissance sur le fonctionnement des exploitations agricoles et sur l'agriculture de sa zone d'intervention ;
- maîtrise de la langue nationale (écrit et oral) ;
- maîtrise des principales techniques de production de sa zone d'intervention (conduite des cultures et des troupeaux, gestion de la fertilité des terres, etc.) ;
- maîtrise de certaines méthodes d'analyse économique et financière des résultats obtenus par les exploitations (analyse des marges, compte d'exploitation, etc.) ;
- maîtrise des méthodologies d'intervention (du diagnostic à l'évaluation) ;
- aptitude pour l'animation (conduite de réunion, travail en groupe, etc.) ;
- utilisation dans certains cas de l'informatique.

Legile (2006) souligne que les compétences des conseillers sur le terrain ne reflètent pas toujours leurs spécialisations. Cette remarque de Legile fait penser que la perception du profil du conseiller peut varier en fonction des acteurs impliqués dans la démarche du CEF (tableau 3). Havard (2002), pense que la compétence des conseillers varie en fonction des tâches qui lui sont assignées ou en fonction du stade de la démarche (encadré ci-après)

Djamen et *al.* (2002) montrent que les conseillers du PRASAC au Nord- Cameroun sont des techniciens agricoles ayant de bonnes connaissances du terrain, disponibles et capables de réaliser un travail d'écoute et de diagnostic avec les producteurs. Selon Havard (2002) et Legile (2006), certains spécialistes en comptabilité générale et en gestion des exploitations (entreprise) ont des difficultés de s'approprier du CEF. Malgré cette variabilité du profil des conseillers, Daouda (2002) et Havard (2003) pensent qu'un bon conseiller doit être capable de remplir les fonctions de formateur, animateur, vulgarisateur et conseiller proprement dit (tableau 3)

L'animateur Un rôle clé dans le dispositif conseil de gestion

Un homme (une femme) polyvalente (au moins BEPC)

- connaissances en agronomie, élevage
- aptitudes pédagogiques
- maîtrise des approches participatives et techniques d'animation
- diplomate pour mettre les paysans en confiance afin qu'ils s'expriment

Un profil variable selon le niveau de conseil

- année 1 et année 2 : animateur niveau scolaire BEPC
- année 3 : conseil individuel demande bonnes capacités de synthèse et d'analyse (Bac au moins)

Organisation de son travail

- 4 à 6 groupes par animateur à temps plein
- appui par un animateur villageois

Source : Havard et al. (2002 :2)

Tableau 2. Profil du conseiller en fonction des parties impliquées.

	Le point de vue des producteurs	le point de vue des opérateurs de développement
Les fonctions	Sensibilisation au CEF. Formation des producteurs. Animation de groupe. Analyse des données et restitution. Conseil individuel. Accompagnement d'initiatives du groupe.	Idem producteurs Plus fonction de facilitateur.
Les qualités et le profil requis	Personne connue des paysans, Ayant des attaches et des pratiques paysannes. Capable de travailler sur le terrain. Niveau d'études supérieur à la quatrième mais pas au-delà du niveau Bac.	Aptitude à l'animation rurale. Capacité d'écoute et d'analyse. Capacité à travailler en équipe. BEPC + 3 ans d'études agricoles ou Bac + formation agricole complémentaire.
Le statut et la rémunération	L'OP participe au recrutement et au suivi-évaluation du conseiller. L'OP contrôle les dépenses salariales. Le salaire est fonction des revenus des paysans et de l'OP.	Salaire mensuel négocié d'un commun accord mais prenant en compte la grille salariale du pays. Respect du code du travail. Primes et avantages en fonction de la charge de travail et des résultats.

Source : Faure et al. (2004).

Tableau 3. Les principales tâches et activités d'un animateur/Conseiller

Animation	Formation	Vulgarisation	Conseil
- Aide à la constitution des groupes - Animation des groupes de paysans - Organisation des sessions Thématiques	- Formation des groupes de paysans aux bases de la gestion et aux analyses technico-économiques - Formation des paysans relais.	- Explication fiches techniques - Aide à la mise en place et/ou suivi des actions techniques - Démonstration et tests d'équipements de traction animale - Diffusion des innovations - Organisation des visites d'échanges	- Diagnostic d'exploitation - Aide à la gestion des activités de l'exploitation (Conseil tactique) - Aide à l'élaboration et à la mise en oeuvre des projets (Conseil stratégique)

Source : Havard, (2003)

La démarche du conseil aux exploitations familiales

Les fonctions du conseiller ci-dessus mentionnées sont donc au centre du CEF. Raison pour laquelle Wey et *al.* (2007) pensent qu'un accent doit être mis sur la formation des conseillers en ce qui concerne le diagnostic global de l'exploitation sur les thèmes suivants qui forment la démarche du CEF :

- La sécurité alimentaire dont le but est d'aborder avec les paysans l'évaluation des besoins alimentaires de la famille et de confronter ces données avec le disponible à la récolte (Quels sont mes besoins ? Quelles sont les quantités dont je dispose ? Est-ce que j'aurai assez de nourriture pour ma famille jusqu'à la prochaine récolte ?);
- Le plan prévisionnel de campagne dont l'objectif est d'amener le producteur à prévoir les activités de production de la prochaine campagne agricole et de vérifier s'il a les moyens nécessaires (main d'œuvre, finances, etc...) pour réaliser ses objectifs de production (Qu'ai je l'intention de faire lors de la prochaine campagne ? Quels sont mes *besoins* (intrants, argent, main d'œuvre) pour l'assolement retenu ? Quelles sont mes *ressources* (intrants, surface, argent, crédits, main d'œuvre, autres) mobilisables ? Mes ressources me permettent-elles de réaliser mes objectifs ? Comparaison entre besoins et ressources, recherche de solutions) ;
- La trésorerie dont l'objectif est de faire en sorte que le chef d'exploitation dispose de suffisamment d'argent pour couvrir ses dépenses et réaliser ses projets (Quelles sont mes besoins en argent (dépenses) ? Quelles sont mes ressources (ventes cultures et animaux, travaux) ? Aurai-je assez d'argent pour couvrir les dépenses prévues ?) ;

L'analyse technico-économique qui va permettre d'améliorer les capacités de diagnostic de chaque activité rémunératrice pour pouvoir prendre les décisions les plus appropriées (**Sensibiliser** les paysans à la saisie détaillée de données relatives aux suivis techniques et économiques des toutes activités de production, **Déterminer** les contraintes techniques, économiques, sociales à la production agricole des producteurs, **Evaluer** les conditions économiques de production des principales cultures).

2.3. Revue de la littérature.

2.3.1. Le CEF : historique, évolution, expériences

2.3.1.1. Historique et évolution du CEF

C'est grâce à une étroite collaboration entre la section d'économie rurale de l'Institut National de Recherche Agronomique (l'INRA) et de la chaire d'économie rurale de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA) de Grignon, conduite par le professeur Chombart de Lauwe qu'est née l'idée des centres de gestion des exploitations agricoles. Considéré comme le père de la gestion agricole en France, Chombart de Lauwe a mis au point une méthode de gestion des exploitations en 1957 (Legile, 1999). L'évolution des problèmes de gestion des exploitations et des cadres de représentation n'a pas été sans influence sur les méthodes et outils développés, même si d'autres facteurs y ont aussi concouru (informatisation, et obligations administratives). Parmi ceux-ci, l'un des plus importants actuellement est certainement la prise en compte du savoir-faire gestionnaire des agriculteurs. Si pendant longtemps la gestion a uniquement été associée à l'obtention de « résultats », aujourd'hui elle commence à être déclinée en terme de pratique, de raisonnement.

Cette nouvelle approche mise sur pied par Chombart de Lauwe, vient combler les limites de la vulgarisation classique (Havard et *al.*, 2002, 2003) qui était caractérisée de « top down » car elle ne prenait pas en compte les savoirs locaux et les besoins réels des paysans (Tchouamo et Steele, 1997, Tchouamo et *al.*, 2006). D'ailleurs Misté (2008) rapporte que la « *vulgarisation en Afrique a souvent été conçue dans le but de faire adopter par les producteurs, grâce à des dispositifs d'encadrement, des techniques mises au point par la recherche agronomique* ».

Tchouamo et Steele (1997), Havard et *al.* (2001), et Djoukam (2003), précisent que le système « *Training and Visit* » de la Banque Mondiale et les approches du Programme National de Vulgarisation et de recherche Agricole de l'ex MINAGRI ont longtemps répondu à ce modèle au Cameroun. Bien qu'ayant contribué à la diffusion de nombreuses innovations techniques, ces

approches ont rarement contribué à l'amélioration du fonctionnement global de l'exploitation (Tchouamo et al., 2006 ; Legile 2006, Misté, 2008). Pour corriger cette lacune, Havard (2002), Daouda et Havard (2003) , Legile et al. (2004) pensent qu'un diagnostic de l'exploitation est nécessaire en préalable au conseil. Dans le cadre de la définition des nouvelles politiques agricoles, la plupart des Etats et les bailleurs de fonds cherchent à ressortir les limites de la vulgarisation classique pour laisser place au conseil (Misté, 2008). Le tableau 4 indique quelques limites de la vulgarisation classique.

Tableau 4. Quelques limites de la vulgarisation classique (Training and Visit)

Vulgarisation «classique»	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion de thèmes surtout techniques. • Conseillers détenteurs du savoir : les producteurs sont des récepteurs des messages. • Importance des démonstrations sur le terrain mais les groupes sont rarement constitués par affinité. • Paysans ne gérant pas les dispositifs et ne choisissant pas les conseillers. • Savoirs paysans peu valorisés. • Liens forts avec les recherches agronomiques publiques et/ou privées qui mettent au point les thèmes
---------------------------	---

Source : adapté de Daouda (2002) et Misté (2008)

L'approche conseil (de gestion) était considérée comme une aide à la prise de décision (Legile, 1999). Sa démarche et ses outils étaient beaucoup plus basés sur les calculs, la comptabilité-gestion, l'animation de groupe, la technique du questionnement, de la participation des paysans, des visites de terrain. Legile (1999) précise que l'application du conseil de gestion nécessitait un certain niveau de scolarisation et une certaine connaissance en agriculture et en comptabilité tant de la part des paysans que des conseillers.

Ainsi, Dugué et al. (2004) rapportent que lors de l'atelier de Bohicon en 2001, le terme conseil de gestion (CdG), jugé trop restrictif, car connoté «comptabilité-gestion», ne reflétait pas la diversité des expériences présentées par les participants. D'où la proposition d'employer le terme de conseil aux exploitations familiales (CEF) qui recouvre plusieurs types de conseil conçus et mis en œuvre dans des contextes différents et selon des approches distinctes. Le CEF permet de renforcer la capacité du producteur à maîtriser le fonctionnement de son exploitation, à améliorer ses pratiques en combinant innovations paysannes et innovations extérieures, à prendre de meilleures décisions pour atteindre les objectifs qu'il se fixe avec sa famille. En ce sens, les démarches de type CEF peuvent utilement contribuer à la réforme des systèmes de vulgarisation classique, en dotant les producteurs de capacités à définir leurs besoins, à préciser leurs objectifs tant au niveau de leur exploitation que de leur famille, à maîtriser leurs actions et, plus largement, les processus de gestion concernant leurs unités familiales de production.

2.3.1.2. Quelques expériences du CEF en Afrique de l'Ouest

C'est au Sénégal que les premières expérimentations de cette méthode ont été réalisées pendant la période 1973-1981. Ceci dans le cadre des « Unités expérimentales du Sine Saloum » où les chercheurs ont senti la nécessité de s'intéresser directement aux problèmes de transfert de technologie dans le monde rural. Pour répondre à cette préoccupation une recherche-action a été lancée par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs. C'est ainsi que la méthode de conseil de gestion développée par l'Institut Sénégalais de la Recherche Agricole (ISRA) a permis l'élaboration des fiches, de référentiels techniques, de modes de calculs prévisionnels et la formation du personnel de la vulgarisation. Cette méthode était un instrument de la politique agricole faisant partie d'un ensemble de mesures gouvernementales en faveur de l'agriculture.

Au **Mali** par exemple, les actions de CdG mises en place à partir de 1981 dans le cadre de la recherche-développement ont produit de nombreux résultats dont les principaux sont :

- la mise au point d'une méthode standardisée et simplifiée du conseil de gestion, utilisable par les paysans eux-mêmes avec une grille d'interprétation, et susceptible de leur indiquer les solutions possibles en fonction de l'analyse chiffrée de l'exploitation; cette démarche est utilisée par la Compagnie Malienne de Développement des Textiles (CMDT) ;

- la connaissance des possibilités et limites de la méthode et de son aptitude à résoudre les problèmes et besoins réels des paysans.

En **Côte d'Ivoire**, c'est l'institut agricole de Bouaké qui crée en 1982 une cellule de gestion des exploitations agricoles (CGEA). Cette dernière met au point les outils de CdG qui sont encore utilisés actuellement. La CGEA a apporté son appui à une trentaine d'exploitations agricoles. Les premiers bénéficiaires de cette opération étaient de jeunes chefs d'exploitation du niveau ingénieur des travaux agricoles, formés par l'Institut Agricole de Bouaké (IAB). En 1996 ces activités de conseil ont été poursuivies par le projet 4 PR (projet pour la professionnalisation des producteurs de ruminants) qui en a amélioré les outils. Ce projet a ensuite participé à la mise en place de trois (03) centres de gestion à Korhogo, à Bouaké et à Abengourou.

Ces centres ont pris le relais et poursuivi leurs activités après l'arrêt de celles du projet 4 PR. En 1998, le ministère de l'agriculture et des ressources animales et l'association nationale des organisations paysannes de Côte d'Ivoire (ANOPACI) ont organisé un atelier national sur le CdG comme outils de vulgarisation. Suite à cela, l'agence nationale de développement rural (ANADER), principal organisme de vulgarisation en Côte d'Ivoire, retient le CdG comme une de ses méthodes d'intervention auprès des exploitations agricoles. Les organisations paysannes optent également pour le développement du CdG comme outil de professionnalisation et de concertation.

Après les années 1990, le CdG a été développé au **Burkina Faso**. L'approche expérimentale visait tout autant l'élaboration d'outils adaptés aux besoins des producteurs que la mise sur pied d'une nouvelle technique de gestion en intégrant la dimension économique dans la gestion (Faure *et al.*, 1996). Cette approche a permis d'entreprendre des actions de formation pour les paysans, surtout en ce qui concerne le calendrier agricole. Djoukam (2003), mentionne qu'au Burkina Faso, cette démarche a tout d'abord concerné une quarantaine de villages dans le cadre d'une opération pilote PDRHKM (Projet de Développement Rural Intégré des provinces du Houet, de la Kossi et du Mouhoun).

Au **Bénin**, c'est au début de l'année 1995 que tout commence à la faculté des sciences agronomiques (Université d'Abomey-Calavi), par le programme d'appui à la formation professionnelle des agronomes (PAFPA). Ce programme, soutenu par la coopération française, a développé un volet dont l'objectif était de réaliser le conseil de gestion auprès d'exploitants agricoles afin qu'ils puissent améliorer leurs résultats en termes techniques et économiques avec, en perspective, la création de centres de gestion des exploitations agricoles (CGEA).

Aujourd'hui, le CEF ou CdG au Bénin est mis en pratique : au sud par la CAGEA, qui accompagne environ 500 producteurs et au nord par la cellule d'appui au développement du conseil en gestion (CADG). Bien que fortement intégrées au marché, les exploitations en CEF peuvent rencontrer des problèmes de gestion des stocks vivriers pour l'alimentation familiale (cas fréquent au Nord Cameroun) (Djomo, 2007). Le niveau de revenu peut être très variable au sein des groupes d'exploitation CEF et entre les expériences analysées. Les exploitations agricoles du Nord Cameroun (2 ha en moyenne) disposent par exemple d'un revenu monétaire annuel de 200 000 FCFA à 250 000 FCFA en moyenne (Djamen *en al.*, 2003) alors qu'un producteur d'ananas béninois peut obtenir un revenu annuel dépassant 1 million de FCFA.

2.3.2. Le CEF au Cameroun, une expérience du PRASAC dans la zone septentrionale.

Le CEF a été introduit au Nord Cameroun en 1998 par l'IRAD dans le cadre des activités du PRASAC. Cette introduction du CEF s'explique par des raisons multiples à savoir : la taille réduite des exploitations agricoles qui couvrent difficilement leurs besoins alimentaires et monétaires, la prédominance de l'incertitude dans la gestion des exploitations où l'avenir est rarement envisagé au-delà d'une campagne, les principales approches de vulgarisation qui sont devenues descendantes, sectorielles, technicistes et orientées vers la production et la productivité (Legile, 1999).

L'objectif du CEF est *de susciter la réflexion des paysans* volontaires, de les amener à s'interroger sur leurs pratiques, à favoriser la mesure et la prévision et à intégrer les aspects technico-économiques dans leur raisonnement (Djoukam, 2003). Au terme d'une étude sur les exploitations agricoles au Nord, trois thèmes majeurs du fonctionnement de l'exploitation ont été identifiés (Legile, 1999) : le

programme prévisionnel (préparation de la campagne agricole), la sécurité alimentaire (gestion des récoltes ou stocks de sécurité) et la trésorerie (utilisation de l'argent perçu sur la vente des produits). Cette étude a également permis d'élaborer une démarche d'animation de groupes de paysans basée sur les trois thèmes cités plus haut. Cette démarche a été mise en œuvre dès la fin de l'année 1999 dans les terroirs PRASAC et les villages suivis par le DPGT (Djamen et *al.*, 2003). Cette expérimentation a touché en 2002 jusqu'à 28 groupes de paysans (soit 350 producteurs environ) dont 3 groupes de femmes. En 2003, les activités de CEF sont arrêtées dans les terroirs PRASAC et les villages Développement Paysannal et Gestion des Terroirs (DPGT) avec l'arrêt des financements.

Havard (2002), Djamen et *al.* (2003), Legile et *al.* (2004) notent que la démarche de CEF s'étend sur trois années minimum, et est adaptée au calendrier des activités agricoles des paysans. Elle va de la formation aux bases de la gestion (année 1) au conseil proprement dit (année 3) en passant par la définition et l'utilisation des indicateurs technico-économiques (année 2).

Année 1 : de la gestion du quotidien aux projections à court terme

Cette première année met l'accent sur la formation des paysans aux bases de la gestion à partir des thèmes communs à la majorité d'entre eux. Ces thèmes vont des préoccupations quotidiennes (gestion des récoltes et des revenus monétaires) à la prévision à court terme (préparation de la campagne agricole). Elle cherche à initier les paysans à la prise de notes, notamment par le remplissage des fiches de suivi des activités de l'exploitation agricole.

Année 2 : amélioration des connaissances techniques et utilisation d'indicateurs

La deuxième année reprend à la demande des paysans certains thèmes de l'année 1, et quelques nouveaux thèmes : lutte contre les adventices, alimentation des animaux, production de fumure organique etc. Elle développe les analyses technico-économiques (calcul et discussions de ratios tels que le rendement et les marges) sur les cultures à partir des données collectées dans les fiches de suivi.

Année 3 : et au-delà, au conseil individualisé

Au cours de cette année, il y a mise en place d'un conseil individualisé. Ce conseil consiste en premier lieu en un diagnostic participatif de l'exploitation agricole (conseiller et paysan), suivi de l'analyse et de discussions des projets du paysan pour l'année à venir. Ensuite, régulièrement et à la demande du paysan, une mise au point et des ajustements sont effectués avec le conseiller.

De plus, chaque année, des actions techniques sont mises en place avec les paysans volontaires à la démarche: production de semences, tests d'innovations (fumure organique, matériels agricoles etc.). La figure 3 présente la mise en œuvre de cette démarche de CEF proposée par Legile (1999) et adaptée par l'IRAD/PRASAC.

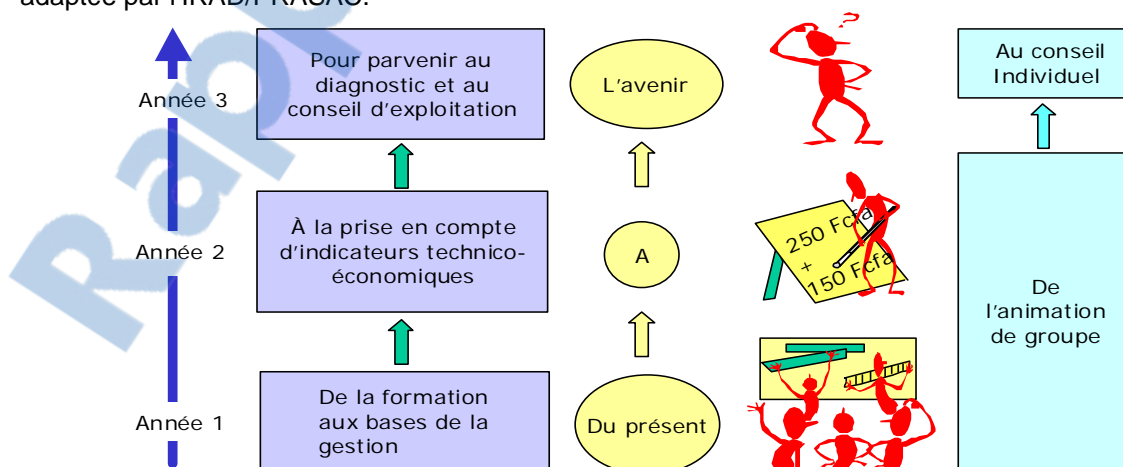


Figure 3. Démarche progressive d'aide à la décision.

Source : Mana (2007) adapté de IRAD/PRASAC (1999)

Les résultats plutôt satisfaisants obtenus au Nord Cameroun ont suscité la curiosité de certains projets et associations dans le « Grand Sud » ainsi que certains responsables des politiques agricoles du Cameroun (Havard et *al.*, 2006, Legile, 2006). Ainsi, depuis 2006, la démarche conseil est en expérimentation dans d'autres régions du Cameroun.

Chapitre 3. Méthodologie

3.1. Choix de la zone d'étude

Le projet DURAS Forêt intervient dans un contexte marqué par la problématique de la gestion durable des écosystèmes forestiers humides en Afrique de l'Ouest et du Centre. Au Centre Cameroun c'est dans les départements du Mbam et Inoubou et du Nyong et Mfoumou (figure 4). Ces lieux avaient été choisis en fonction des zones d'intervention communes des différents partenaires du projet que sont : l'IRAD, le CIRAD, le SAILD, l'ADEAC et SOS Vert d'une part, mais aussi en fonction d'un accès facilité tout au long de l'année et de quelques caractéristiques différenciées d'autre part. Il s'agissait de cibler un site localisé en zone forestière (Mvan-Mvognyengue) et un autre localisé dans une zone de transition forestière qui évolue vers la savane (Bokito), ceci dans le but de comprendre comment les connaissances et les innovations agricoles sont conçues et diffusées afin d'élaborer une démarche d'appui-conseil qui convient à chaque zone.

La démarche CEF a été initiée à la demande de l'ADEAC et s'applique sur ses neufs zones d'interventions à savoir : Mvan, Ndibidjeng, Mingueme, Mengos, Melo, Ondeck, Nkoloboudou, Ndellé et Epkwassong. (figure 6).

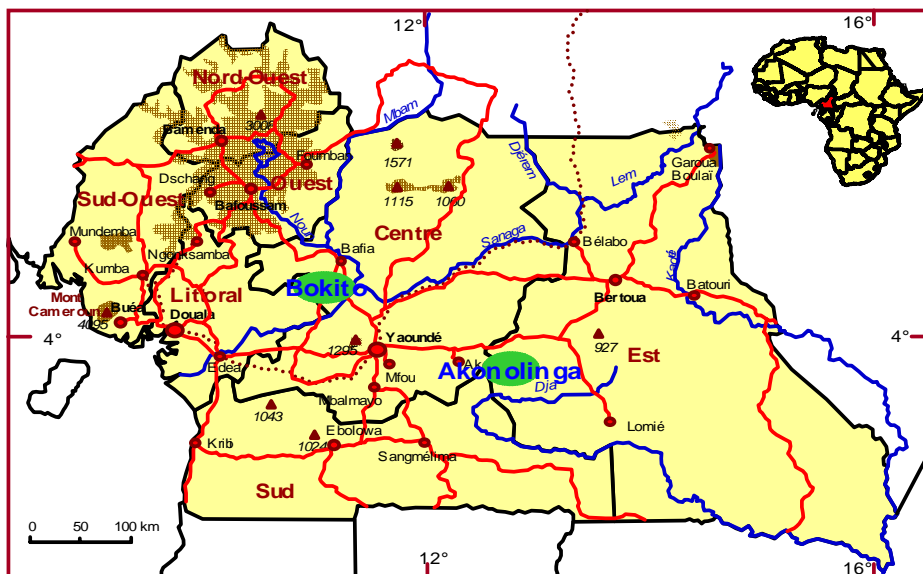


Figure 4. Carte de localisation de la zone d'étude

Source : Tchatchoua et al., (2008)

3.2. Présentation de la zone d'étude

Le département du Nyong et Mfoumou est l'un des dix départements que compte la Province du Centre. Il a une superficie estimée à 1670 Km² (MINATD, 2007) et est limité par cinq autres départements (Figure 6) :

- au Sud par le département du Dja et Lobo ;
- au Sud-ouest par le département du Nyong et so'o ;
- à l'Ouest par le département de la Mefou ;
- au Nord par le département de la Haute Sanaga ;
- à l'Est par le département du Haut Nyong.

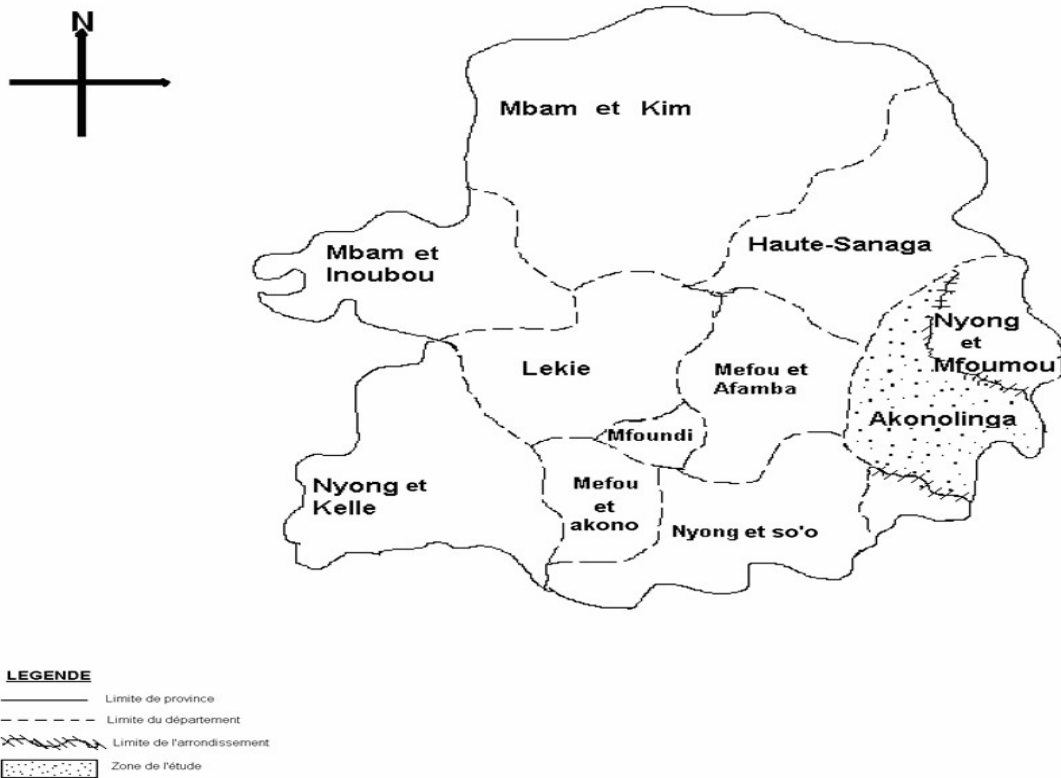


Figure 5. Carte de localisation d'Akonolinga

Source : Tchatchoua (2007)

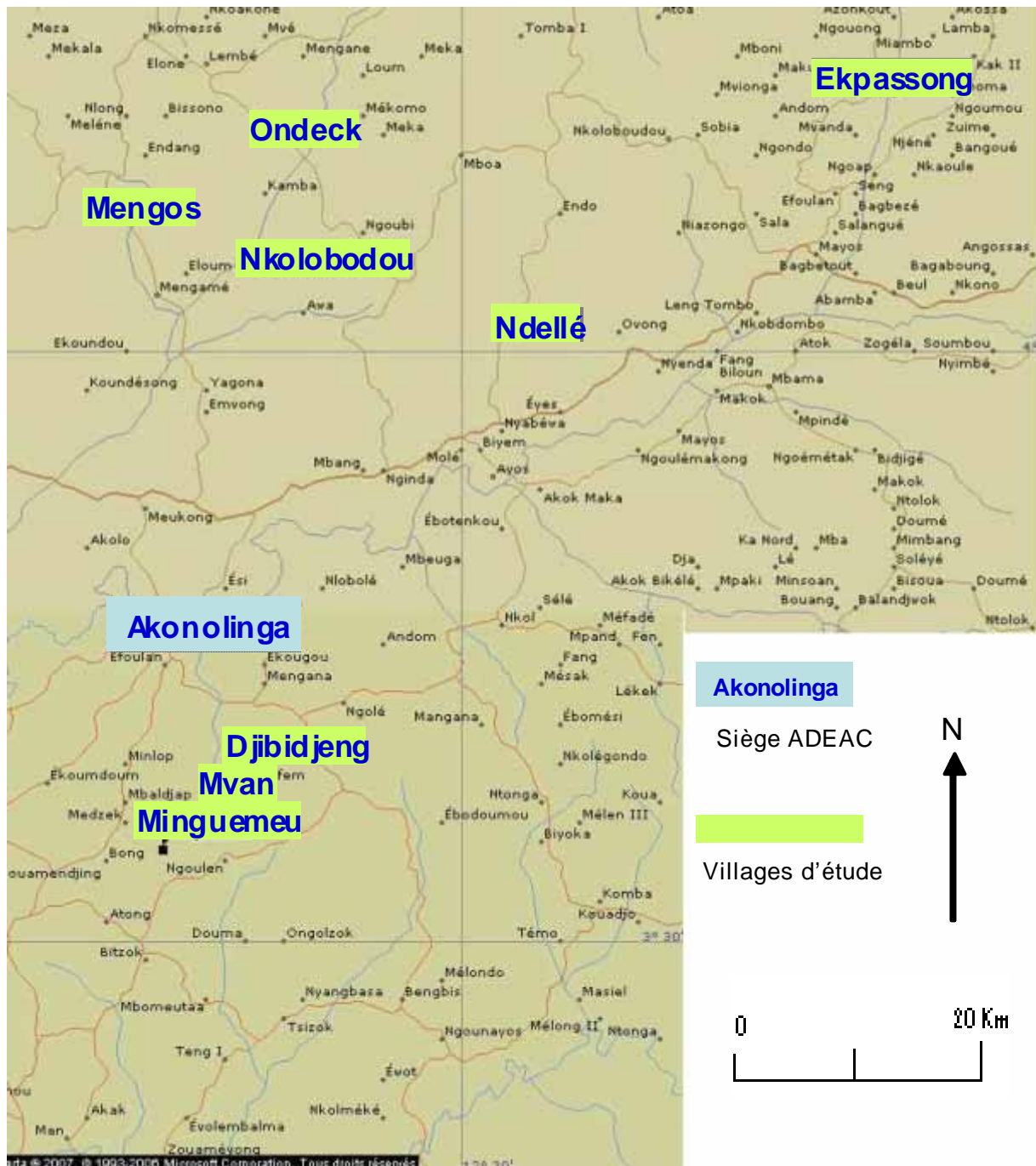


Figure 6. Cartes de localisation des zones d'études

Source : Microsoft Encarta 2007 corporation

3.2.1. Situation géographique

L'arrondissement d'Akonolinga est situé à environ 120 km au sud-ouest de Yaoundé et se trouve à 3° 45' de latitude Nord et 12° 15' de longitude Est (Santoir et Bopda, 1995).

3.2.2. Caractéristiques biophysiques de la zone d'étude

3.2.2.1. La végétation

Le site d'Akonolinga appartient au domaine de la forêt dense humide semi-caducifoliée guinéo-congolaise de basse et moyenne altitude. Le site est peuplé de trois domaines de végétation à savoir : le domaine à faciès de dégradation avancée de divers types de forêt mixtes, semi-caducifoliées et toujours vertes, les recrus forestiers et les raphiales. Les principales formations végétales rencontrées sont : les forêts primaires ou secondaires, les végétations secondaires issues de longues jachères, les agroforêts de cacaoyers, les caféières en friche, les champs vivriers et, les raphiales de bas-fonds et les forêts marécageuses. le système de brûlis est fortement pratiqué dans la zone d'étude, avec des pics au mois de janvier et février (début de la saison sèche)

3.2.2.2. Topographie, hydrologie et pédologie

D'après Santoir et Bopda (1995), Akonolinga est situé sur le plateau qui occupe la majeure partie du Cameroun méridional. Cette vaste surface d'érosion est inclinée vers le bassin du Congo au sud-est ; à l'ouest, elle s'achève brusquement par un escarpement, sur la surface côtière. L'altitude moyenne varie entre 600 m et 700 m, avec des sommets pouvant parfois atteindre 800 m. Le soubassement de la surface inférieure est d'âge précambrien et se compose essentiellement de roches cristallines (granites, gneiss, micaschistes), qui ont subi un aplanissement très poussé, responsable d'un relief peu marqué. Au Sud du fleuve Nyong, le modelé de collines fait place à des plateaux bas qui dominent les fonds des vallées de 40 à 50 m de haut. Les interfluves ont des sommets allongés et légèrement ondulés, parfois surmontés de collines basses. Cette zone correspond à la partie centrale du plateau méridional.

La FAO, (1993) et Bidzanga et Ava (2006), rapportent que les sols d'Akonolinga appartiennent à la classe des sols fortement désaturés ayant une épaisseur de 4 à 20 m au dessus de l'horizon d'altération et des vallées alluviales. Selon Bidzanga et Ava (2006), cette zone est localisée aux bassins supérieurs du Nyong et de la Sanaga. On y observe une dorsale formée dans la pénéplaine. L'horizon concrétionné apparaît en surface aux ruptures de pente. A l'approche des bas-fonds, le sol a souvent tendance à s'éclaircir, devenant parfois nettement jaune, et présente une texture plus sableuse en surface. Les sols de bas-fond sont sableux, plus ou moins humifères et le plus souvent hydromorphes, ayant une nappe phréatique proche de la surface. On remarque les champs de macabo aux environs des bas fonds. Dans les sols colluvionnés ou alluvionnés, des paysages très plats sont localisés aux voisinages des grands axes de drainage du bassin inférieur du Nyong et sont souvent associés à des sols hydromorphes qu'ils ne dominent que de quelques mètres.

3.2.2.3. Climatologie

Le climat d'Akonolinga est un climat tropical bimodal. On distingue donc une longue saison de pluies allant de mars à juin ; une petite saison pluies allant de septembre à novembre ; une longue saison sèche allant de mi-novembre à février ; et enfin une petite saison sèche allant de juillet à août avec des pluies intempêtes.

La pluviosité annuelle varie entre 1215mm et 1803mm. La température annuelle se situe entre 24,75°C et 25,25°C (Bidzanga et Ava, 2005). Santoir (1995) fait remarquer que la durée de la saison sèche de juillet-août diminue très vite quand on remonte vers le Nord, l'étiage correspondant est donc moins important. La saison sèche dure beaucoup plus longtemps au détriment de la grande saison des pluies. Les périodes de crue sont irrégulières. Sur les grands bassins, elles commencent en mars – avril et sont moins fortes en novembre. La présence de l'eau en période de crue peut être néfaste pour certaines espèces d'animaux, notamment les animaux terrestres.

Les récoltes interviennent généralement en juillet-Août (macabo, pistache arachide, maïs, manioc) et en novembre-décembre (macabo, arachide, café, cacao, maïs). Les récoltes de banane se déroulent le long de l'année mais elles sont plus abondantes en saison sèche qu'en saison pluvieuse. Les cultures de la tomate et du piment se font à partir de décembre et les récoltes interviennent en Mars-Avril.

3.2.2.4. Le milieu humain

Tchatchoua (2007) distingue trois groupes ethniques à Akonolinga à savoir.

- Les Mvognyengue qui sont des autochtones (75% de la population totale) ;
- es Maka qui sont des migrants venus de la province de l'Est et qui ont été attirés par les eaux poissonneuses du Nyong et du Mfoumou (15% de la population totale) ;
- Les Yeb-Bekolo qui sont des migrants venus de l'arrondissement d'Ayos pour les mêmes raisons que les Maka (10% de la population totale).

ADEAC (2005), précise que le taux de scolarisation des paysans est estimé à 89,8% (pour ceux qui ont fait au moins le CM II) et que 50,3% de la population est constituée de femmes. La société locale a une faible tradition associative et organisationnelle. Les associations existantes ne s'affirment pas comme des entités professionnelles autonomes et consultées dans leur environnement. Il existe une collaboration entre les acteurs de développement puisque ces derniers ont parfois des projets similaires.

Bidzanga et Ava (2006), rapportent que la plupart des projets de développement en cours à Akonolinga bénéficient pour l'essentiel du financement des fonds PPTe et sont généralement supervisés par les services de vulgarisation du MINADER comme présenté dans le tableau 5

Tableau 5. Projets de développement et de recherche à Akonolinga

Titre du projet	Financement/ Partenaires	Villages enquêtés touchés	Observation
Programme de relance de la filière banane-plantain	PPTe , IRAD/IITA	Mvan Ndibidjeng, Mingeumeu, Ndéllé	Formation sur la multiplication des rejets
Programme de développement des palmeraies villageoises	PPTe Union des exploitants de Palmier à huile	Mingeumeu, Mvan	Création des champs semenciers, appui financier au producteur
Programme de valorisation des bas-fonds	PPTe Contractualisation		Sensibilisation sur la mise en valeur des marécages
PNVRA	Gouvernement du Cameroun, BAD, MINADER, MINEPIA, IRAD, MINRESI		Formation, encadrement, appui en petit équipement aux OP
Action du fonds National de l'emploi (FNE)	FNE Contractualisation		En cours
Filière maïs	PPTe, MINADER, IRAD, ADEAC	Mvan, Ndibidjeng, Mingeumeu, Ondeck	Création des champs semenciers paysans, formation sur la valorisation du maïs dans l'élevage des poulets et porcs, création des parcelles de maïs
Valorisation des PFNL	CIFOR, CARPE, ICRAF	Ondeck, Ndéllé	Organisation de la filière Ndjansang, formation sur les techniques de production de Ndjansang, appui financier et matériels aux producteurs de la filière
Participation au développement local	PNDP MINEPAT	Ndéllé	Sensibilisation sur l'importance de son implication personnelle dans les activités visant le développement de la localité

Titre du projet	Financement/ Partenaires	Villages enquêtés touchés	Observation
Développement des semences améliorées de manioc, macabo, ignames, etc	PNDRT, MINADER	Mvan et Ndibidjeng	Formation sur les techniques de production, production de la semence et conservation de la récolte
Limitation de la virulence des mirides sur cacaoyer	SODECAO MINADER	Mvan, Ndibidjeng, Mingeumeu, mengos	Vulgarisation des nouvelles semences de cacao, démonstration sur la lutte anti capsid

Source : adapté de Bidzanga et Ava (2006) et DDADER, (2008)

Quelques structures de microfinance existent à l'instar des coopératives, les caisses villageoises d'épargne et de crédit autogéré (CVECA), les caisses mutuelles d'épargne et de crédit (CMEC) mises sur pied par l'ADEAC.

NB : les projets opérant dans la zone ne concernent pas l'ensemble des villages faisant partie de notre échantillon ; ils sont mis en œuvre en fonction de leurs objectifs. C'est le cas par exemple du projet valorisation des PFNL mis en œuvre par le CIFOR, le CARPE et l'ICRAF dans les villages Epkwassong et Ndélé en raison de l'existence des forêts. La plupart s'intéressent à un échantillon limité de paysans généralement formés en groupe pendant des journées de démonstrations. Le CEF n'est donc pas la première approche qui intervient dans ces villages. Un certain nombre de projets y ont mis en œuvre d'autres approches (appui technique, appui financier) qui ne tiennent pas compte du diagnostic global de l'exploitation.

3.3. Présentation des activités de CEF réalisées par le projet DURAS auprès de l'ADEAC à Akonolinga

Le projet DURAS et l'IRAD ont, à la demande de l'ADEAC, organisé un premier atelier visant à présenter au personnel de l'ADEAC et à ses animateurs, l'évolution des démarches d'appui aux producteurs, rendue nécessaire avec l'évolution du contexte socio-économique de la production agricole (désengagement de l'Etat de certaines fonctions d'appui et de services aux producteurs, organisations des producteurs, limites des approches de vulgarisation en cours), etc... Ensuite, la démarche de CEF mise en œuvre au Nord-Cameroun a été présentée : qu'est-ce qui a amené cette démarche ? Quels étaient ses principes, ses objectifs ? Comment a-t-elle été élaborée ? Quels sont ses résultats ? Présentation du module prévision de campagne réalisé en animation de groupes de paysans.

Il a aussi été précisé que cette démarche ne peut pas être mise en œuvre telle quelle dans la zone ADEAC, le contexte étant différent. Après cet atelier, l'ADEAC et ses animateurs devaient se concerter pour définir les thèmes et les modules à mettre en œuvre en fonction de leurs attentes et de celles des paysans de leur zone. Le module « prévision de campagne » a été retenu. Il consiste en l'évaluation des besoins en semences, en intrants, en produits phytosanitaires, et en financement pour la prochaine campagne. Il permet aux paysans de faire coïncider leurs objectifs et les moyens dont ils disposent. Des fiches de programmation des campagnes ont été proposées (voir annexe 7). L'ADEAC a donc défini son dispositif, et l'a mis en œuvre entre mars et octobre 2006. Ce dispositif qui portait sur le plan prévisionnel de campagne, devait aider ADEAC à mieux estimer les besoins en intrants des paysans et par là le montant de crédit intrants à octroyer.

L'atelier d'octobre 2006 visait à faire le point des activités menées entre mars et octobre par les animateurs, et de leur présenter la démarche et les outils pour le suivi technique et économique des parcelles. Ce suivi amène les paysans à discuter des raisons explicatives de la production par rapport à la superficie, en s'appuyant sur les observations, les opérations réalisées et les dates. L'analyse économique s'attarde sur les recettes et les dépenses de l'exploitation en tenant compte de la production, de la quantité vendue et la quantité autoconsommée. Ces informations amènent les paysans à répondre à deux questions :

- Qu'est-ce que cela m'a rapporté en argent ? Ce sont les recettes réelles (ce qui est vendu) moins ce qui est dépensé.

- Qu'est est la rentabilité de la parcelle par rapport à une autre parcelle par exemple ? Après l'atelier, l'ADEAC et les animateurs se sont concertés pour élaborer des fiches de suivi adaptées aux parcelles qu'ils ont retenu, et définir le programme d'activités entre octobre 2006 et mars 2007.

Enfin l'atelier de Mars 2007 est un atelier de synthèse et de restitution de ce qui avait déjà été fait par les animateurs en vue des nouvelles orientations, et pour élaborer le programme pour la prochaine campagne, etc...

Tableau 6. Activités du CEF auprès de l'ADEAC à Akonolinga

Date/période	Lieu	Activités	Motif
16 mars 2006	Akonolinga, Cameroun	Atelier IRAD-ADEAC	Appui aux producteurs et conseil à l'exploitation familiale
17 octobre 2006	Akonolinga, Cameroun	Atelier avec les cadres et les animateurs de l'ADEAC	Programmation prévisionnelle de la campagne agricole Mise en œuvre d'un CEF par les conseillers de l'ADEAC en animation de groupes de paysans
6 Novembre 2006	Akonolinga	Atelier IRAD-ADEAC	Inventaire des fiches collectées par les animateurs Formation sur l'analyse des données techniques et économiques
6 mars 2007	Akonolinga, Cameroun	Atelier avec les cadres et les animateurs de l'ADEAC	- Discussion sur la mise en œuvre des activités d'appui-conseil de novembre 2006 à février 2007 afin d'essayer de trouver ensemble des solutions aux problèmes rencontrés - Formation des animateurs de l'ADEAC à la mise en œuvre d'activités de suivis technico-économiques des parcelles cultivées par les paysans et remplissage des fiches de suivis - Discussion sur la fonction de l'animateur

Source : Tchatchoua et al. (2008 : 6)

3.4. Choix et taille des échantillons

Dans le cadre de cette étude centrée sur l'évaluation de l'intégration du CEF dans les activités de l'ADEAC et l'analyse de son impact sur les paysans, plusieurs outils ont été utilisés : un guide d'entretien adressé au coordonnateur, 3 responsables techniques portant sur l'évolution et l'insertion du CEF au sein des programmes de l'ADEAC, un guide entretien adressé aux six animateurs paysans d'ADEAC portant sur les outils et la démarche utilisée pour la mise en œuvre du CEF, l'enquête par sondage sur un échantillon représentatif de paysans pour estimer l'impact du CEF sur les exploitations agricoles.

La méthode d'échantillonnage utilisée a été la méthode probabiliste (sondage aléatoire) notamment la stratification. Elle consiste à imposer à l'échantillon une structure analogue à celle de la population totale relative à certains critères dits de contrôle dont les études préliminaires permettront de supposer qu'ils sont en étroite corrélation avec l'un des caractères étudiés.

La taille de l'échantillon des paysans membres de l'ADEAC à enquêter a été déterminée par la technique de choix proportionnel à un seuil de 10% (Tableau 8) suivant la formule :

$$e = N \times \alpha$$

où e = l'échantillon ; N= effectif total des membres de chaque zone ; α = le seuil de signification (0,1)

Tableau 7. Taille des échantillons en fonction des zones d'interventions

	Zones									total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Effectif membres	165	153	87	57	109	102	109	153	246	1181
Paysans à enquêter	17	15	9	6	11	10	11	15	25	119
Conseillers	1	1	1	1	1	1	1	1	1	9

Légende : zone 1= Mvan ; zone 2= Ndibidjeng ; zone 3= mingoume ; zone 4= Mengos ; zone 5= Melo ; zone 6= Ondeck ; zone 7= nkoloboudou ; zone 8= ndellé ; zone 9= Epkwassong

Le choix de chaque paysans à enquêté s'est fait au hasard mais orienté par les animateurs de chaque village et par la disponibilité et le volontariat des paysans.

Les fortes pluies et le manque des moyens de locomotion ont empêché de mener les enquêtes à Koloboudou, Epkwassong et Melo.

3.5. Analyse opérationnelle des variables

Les hypothèses de notre étude comportent deux types de variables à savoir les variables expliquées et les variables explicatives.

3.5.1. Variables expliquées

Les hypothèses retenues pour cette étude comportent quatre variables expliquées : la complémentarité des activités, la maîtrise des activités, la compréhension du CEF et la perception du CEF.

- complémentarité des activités : on entend ici par complémentarité la mise en place des activités du CEF qui renforcent les activités de l'ADEAC. et cette variable a été mesurée grâce à un guide d'entretien auprès des responsables de l'ADEAC portant sur les raisons de l'insertion du CEF dans ses programmes, la méthode d'insertion, les sources de financement du CEF et difficultés rencontrées. Ceci en vue d'établir la monographie de l'ADEAC et comprendre l'évolution et l'insertion du CEF dans ses activités.
- la maîtrise (ou conduite) des activités de CEF : c'est la capacité des animateurs paysans à mettre en œuvre le CEF. Cette variable a été mesurée grâce à la synthèse des informations issues du guide d'entretien auprès des animateurs en vue de déterminer leurs caractéristiques socio-économiques et éducationnelles, leur compréhension du CEF, le degré de motivation dans l'exercice de leurs fonctions, le chronogramme de leur activités et de travail, ainsi que la méthode et les outils utilisés pour la mise en œuvre des activités de CEF. Nous avons également mesuré cette variable à l'aide d'un questionnaire auprès des paysans membres de l'ADEAC en vue d'apprécier aussi les types de relations entre les animateurs paysans et les paysans ;
- la compréhension ou l'assimilation du CEF : c'est la mise en application des connaissances acquises du CEF et de l'utilisation de ses outils. Cette variable a été mesurée à l'aide d'un questionnaire appliqué aux paysans membres en vue de déterminer le degré de compréhension et de mise en pratique des enseignements appris lors des séances de travail, chaque paysan précisait les difficultés qu'il rencontre dans la mise en œuvre de chaque module, les modifications apportées et les raisons de ces modifications ;
- la perception du CEF : il s'agit du point de vue de chaque acteur en ce qui concerne les performances (efficacité, efficience, viabilité) du CEF à Akonolinga. Cette variable a été mesurée en exploitant les résultats de l'enquête auprès de chaque acteur en vue de déterminer le point de vue de chacun sur la démarche CEF. Il s'agissait pour chaque partie prenante de dire si oui ou non le CEF répond à ses attentes, de préciser comment et pourquoi, de donner ses impressions sur l'impact du CEF sur l'amélioration des conditions de vie des paysans et sur le développement rural.

3.5.2. Variables explicatives

Les variables explicatives permettent de comprendre les variables expliquées. Pour cette étude, elles sont : l'approche CEF, le profil de l'animateur, les outils ou démarche, et les objectifs des acteurs concernés.

- l'approche du CEF : c'est le programme de conseil prévu par l'ADEAC (activités à réaliser). Cette variable a été mesurée en faisant une monographie de l'ADEAC portant sur son organisation, ses programmes, ses activités, ses ressources, l'insertion du CEF dans ses programmes et les raisons de cette insertion, le chronogramme des activités de conseil ;
- le profil de l'animateur paysan : c'est l'ensemble des critères et des conditions incluant le comportement physique et moral, le statut social, la fonction, le niveau d'éducation et d'alphabétisation, que doivent remplir un conseiller pour exercer pleinement son activité. Cette variable a été mesurée en exploitant le guide d'entretien des animateurs et à travers la lecture des rapports d'atelier de Duras et ADEAC sur la définition du profil des conseillers et les attributions de chaque animateur.
- les outils ou démarche du CEF : ce sont les documents de base (fiches, registre) et les méthodes (animation de groupe, entretiens, visites sur le terrain) que les responsables de l'ADEAC et ses animateurs utilisent pour mettre sur pied le CEF. La variable a été mesurée par enquête et en consultation des documents stratégiques du CEF dans l'optique d'identifier les documents de base.
- les objectifs des acteurs concernés : ce sont les réalisations prévisionnelles que chaque acteur souhaiterait atteindre avec des moyens connus et dans un délai connu. Cette variable a été mesurée grâce aux enquêtes (guide d'entretien et questionnaire) demandant aux paysans leurs objectifs de production en début de campagne, aux animateurs leur objectifs à atteindre dans le cadre du CEF, et aux responsables de l'ADEAC la place du CEF au sein de la coordination.

3.6. Sources des données

Deux types de données ont été utilisées : les données primaires et les données secondaires.

Les données primaires ont été collectées à l'aide des questionnaires et des guides d'entretien auprès des trois groupes d'acteurs ci-dessus mentionnés. Le questionnaire administré auprès des paysans et les guides d'entretien administrés aux responsables de l'ADEAC et aux animateurs ont été testés en vue d'améliorer leur validité. Le questionnaire comportait les caractéristiques socio économique des paysans, et des conseillers, les informations relative aux activités de conseil fait en atelier à Akonolinga et avec les animateurs pour les paysans, les informations sur l'application du CEF au sein des exploitations, le mode d'application et les modifications apportées à chaque outil, la diffusion du CEF au sein des village, la perception du CEF (voir questionnaire et guide d'entretien annexe)

Les données secondaires quant à elles, ont été collectées auprès des bibliothèques de l'UDs, IRAD, de l'ADEAC, de la FAO et sur Internet, en vue de compléter la présente revue et réorienter, si nécessaire, les objectifs de l'étude. Certaines données ont également été collectées dans les journaux, les revues, les informations radiophoniques et télévisées, et les notes de cours de la FASA.

3.7. Méthodologie de collecte des données

Pour appréhender le conseil au sein de l'ADEAC, notre étude a été décomposée en trois parties.

1- la monographie de l'ADEAC : elle a permis de préciser, évaluer, caractériser la place et le rôle du conseil au sein des activités de l'ADEAC ; elle a permis également de faire le chronogramme des activités prévues et réalisées dans le cadre du conseil et d'expliquer les différences entre ce qui a été prévu et ce qui a été réalisé. Pour y parvenir nous avons procédé à une interview auprès des responsables administratifs et techniques de l'ADEAC et consulté les documents de l'association.

2- la caractérisation des animateurs paysans : elle a permis de déterminer les activités que chaque animateur devait réaliser, de caractériser celles qu'il a réalisées, d'expliquer les causes et les raisons de la différence entre le prévu et le réalisé ; d'apprécier leur perception et compréhension de la

démarche, ainsi que les outils utilisés dans le cadre du CEF. Six des neuf animateurs paysans de l'ADEAC ont été interviewés sur les activités que chacun a mises en place, sur leur perception et compréhension de la démarche et des outils, et leur profil.

3- la mesure des effets du CEF au niveau des exploitations et la perception de la démarche des paysans ont permis de déterminer les activités auxquelles les paysans ont participé, ses effets (performance technico-économique, plan de prévision des campagnes agricoles et le suivi des parcelles) et le point de vue de chaque paysan sur la démarche et les outils. Ces questions ont été abordées au travers d'un questionnaire portant sur les caractéristiques suivantes : le profil de chaque paysan, ses activités agricoles et l'évaluation de leur rentabilité, les activités de conseil et leurs effets sur les exploitations.

3.8. Réalisation des objectifs

L'objectif N° 1 de cette étude consistait à faire le point sur l'insertion du CEF au sein de l'ADEAC. Cet objectif a été réalisé en faisant une monographie des activités de l'ADEAC avant et après le CEF, en se basant sur les principales activités en rapport avec la vie des paysans.

L'objectif N° 2 consistait à faire le point sur les activités CEF du projet Duras en collaboration avec l'ADEAC. Cet objectif a été réalisé en identifiant les principales activités réalisées par le projet DURAS et l'IRAD et par ADEAC. Identifier celles qui ont été adaptées, le mode d'adaptation, les modifications apportées et les raisons des modifications.

L'objectif N° 3 consistait à caractériser les activités mises en place par les animateurs paysans. Il a été réalisé en identifiant les activités et les modules (types et contenus) réalisés par les animateurs paysans, et en comparant ces activités à celles retenues par ADEAC.

L'objectif N° 4 consistait à déterminer le profil des animateurs paysans et leur perception de la démarche. Pour y parvenir, nous avons enquêté sur le niveau scolaire des animateurs paysans, leur situation matrimoniale, leur origine ethnique, leurs activités, leurs rapports avec les paysans, les motivations, la rémunération de leurs activités.

L'objectif N° 5 consistait à analyser les perceptions par les paysans de la démarche CEF. Pour y parvenir, les paysans ont été d'abord caractérisés. La caractérisation s'attardait sur l'âge de leur exploitation, niveau d'éducation, origine ethnique, activités principales et secondaires, objectifs de production, superficie annuelle cultivée. Ensuite il était question de connaître les différents points que les paysans ont traité par module identifié, ce qu'ils ont compris ou pas, ce qu'ils ont appliqué ou pas. Chacun était amené à donner son point de vue sur les effets perceptibles du CEF, dire si le CEF répond à leurs attentes, s'il peut contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie.

L'objectif N° 6 consistait à estimer les effets qualitatifs et quantitatifs du CEF sur les exploitations. Sur le plan qualitatif, il s'agissait d'identifier les anciennes pratiques et de les comparer à celles actuelles. Ces pratiques concernaient surtout les itinéraires techniques, le suivi des cultures et le respect du calendrier agricole. Sur le plan quantitatif, à partir des fiches de suivi de 2007 et 2008, nous avons déterminé la variation des superficies cultivées, des quantités d'intrants utilisées, des coûts de production (voir annexe). L'analyse du bilan des paysans a permis de calculer les marges brutes de chaque type de culture. L'étude s'est attardée uniquement sur deux cultures par type de spéculation choisi au hasard (cultures de rentes, maraîchères, vivrières et céréalières). Les marges brutes et les revenus disponibles ont été calculés suivants les formules ci –après :

Marge Brute = recette de la culture – prix d'achat intrant direct

Revenu disponible = (Σ recettes de chaque type de culture + recette activité extra agricole + intérêt sur l'épargne) - (Σ des prix d'achat intrant direct de chaque type de culture + achat équipement + coût main d'œuvre).

Remarque : pour faire ces calculs, nous avons uniquement utilisé les quantités de récoltes vendues. Les quantités autoconsommées n'ont pas été prises en compte parce que les paysans estiment difficilement les quantités qu'ils consomment. Il faut aussi noter que le prix des intrants directs concerne uniquement les prix d'achat des semences et des pesticides.

3.9. Méthodologie d'analyse des données

3.9.1. La triangulation

Elle consiste à recueillir les différents points de vue de chaque acteur enquêté, regrouper les points de vue similaires et d'en faire une suite logique ou une synthèse. Ainsi, dans le cadre de cette étude, la triangulation a permis de ressortir les perceptions du CEF par chaque acteur impliqué, et de caractériser les animateurs paysans.

3.9.2. L'approche statistique

Cette approche (fréquences, moyennes, écart types) a permis, à travers l'estimation des besoins en intrants, des besoins réels de financement (crédit) et des recettes et des dépenses réelles de l'exploitation, de mesurer les effets du CEF au niveau des exploitations surtout en ce qui concerne les performances économiques, la prévision des campagnes et le suivi des parcelles.

3.9.3. Logiciel d'analyse

Après la collecte des données, les questionnaires ont été dépouillés, codifiés puis analysés. Pour ce faire a été utilisé le logiciel SPSS pour déterminer les fréquences, les moyennes, les sommes et les écarts-types.

3.9.4. Outils d'analyse

Les statistiques descriptives telles que les moyennes, les fréquences et les pourcentages ont aussi été utilisées pour ressortir les différentes caractéristiques des exploitations des zones d'intervention en ce qui concerne leurs performances technico-économiques. Les statistiques telles que les moyennes ont été aussi utilisées pour le calcul des marges brutes des activités réalisées, la rentabilité de chaque spéculation, le calcul du revenu des exploitations de la zone et l'estimation du budget annuel des exploitations.

Chapitre 4. Résultats et discussion

4.1. Insertion du CEF au sein de l'ADEAC

4.1.1. Présentation de la structure ADEAC

Créée en 2000 suite à la restructuration de la Fédération des Organisations Paysannes du Nyong et Mfoumou (FOPANYM), ADEAC couvre huit villages dans ce département et un seul dans le département de la Mefou et Afamba. Cette association a pour objectif d'assurer l'épanouissement intégral des paysans dans un environnement sain et dans le respect et la mise en valeur des savoirs faire locaux. Elle vise donc à contribuer à l'amélioration des conditions de vie et à la valorisation des potentialités des paysans de la province du Centre.

ADEAC regroupe de nos jours plus de 815 membres actifs dont 215 femmes. Compte actuellement six caisses Mutuelles d'Épargne et de Crédit (CMEC) dans les neuf villages de sa zone d'intervention. ADEAC est dirigée par un Président de conseil d'administration et un coordonnateur (voir organigramme en annexe). Le budget annuel de fonctionnement de l'ADEAC s'élève à 18 000 000 FCFA, somme autre fois octroyée par SOS Vert.

Les activités de l'ADEAC se résument en quatre programmes à savoir le programme organisation, structuration et renforcement des capacités, le programme agricole, le programme micro finance et le programme promotion du petit élevage et pisciculture.

Le programme organisation, structuration et renforcement des capacités a pour objectifs d'organiser les communautés en comités de développement, en groupes d'initiatives communes. Il vise aussi à former les leaders de groupe et les animateurs paysans (qui sont aujourd'hui des conseillers-animateurs) sur leurs rôles, et les modes de gestion de leurs structures. Il vise aussi à aider les paysans à réfléchir sur les problèmes qu'ils rencontrent dans leur environnement et d'y apporter des solutions communes.

Le programme agricole consiste à renforcer les capacités des paysans et à valoriser leurs savoir faire dans le domaine agricole (de la production jusqu'à la commercialisation). Ce programme vise l'augmentation et la diversification des revenus agricoles des paysans de façon durable. Ceci se fait au travers des ateliers de diagnostics avec les animateurs en vue d'identifier avec les paysans, les filières porteuses.

Le programme de micro finance s'inscrit dans le cadre de la durabilité des autres programmes. En effet, à travers ce programme, ADEAC aide les paysans qu'elle accompagne à mettre en place des caisses mutuelles d'épargne et de crédit gérées par les paysans eux-mêmes. Ce programme habitue les paysans au langage de la micro finance tel que le crédit et l'épargne, l'intérêt et le remboursement.

Le programme promotion du petit élevage et pisciculture vise, quant à lui, à aider les jeunes et les femmes à associer à leurs activités agricoles le petit élevage des poulets de chair et des porcs. Ceci dans le but de contribuer à l'équilibre alimentaire et à la création des activités génératrices de revenus ayant pour finalité l'augmentation du revenu des paysans. Ce programme offre des formations sur les techniques de production et la fabrication locale des aliments complets. Notons que dans les différents villages, nous n'avons pas observé les activités de pisciculture.

ADEAC travaille en partenariat avec plusieurs structures. Son partenaire financier était SOS Vert qui a financé les activités d'ADEAC jusqu'en 2007, année où il y a eu rupture de contrat. Le SAILD reste son principal partenaire technique pour la valorisation des nouvelles techniques de production et la valorisation des nouvelles semences.

4.1.2. Raisons d'insertion du CEF au sein de l'ADEAC

En 2005 l'évaluation à mi-parcours de ses activités avec son partenaire financier SOS vert, a permis d'identifier de nombreux problèmes qui constituaient autant de freins à l'atteinte des objectifs d'ADEAC. Ces problèmes se situaient sur plusieurs plans et couvraient tous les aspects de la vie en milieu rural. Il ressortait de cette évaluation que 1) plus de 80% des paysans pratiquaient encore l'agriculture purement traditionnelle et faiblement intensive, 2) les pertes post-récoltes étaient encore abondantes, 3) la non maîtrise des itinéraires techniques et des techniques de conservation des denrées, 4) l'inorganisation des paysans face aux acheteurs ce qui ne garantissait toujours pas des prix rémunérateurs, 5) une gestion approximative du revenu de ménage, 6) absence d'un plan de campagne, 7) la faible capacité des paysans à prendre une décision concrète dans leurs activités, 8) la faible production agricole.

Dans le cadre du projet DURAS intitulé « Innovations et savoirs paysans dans les pratiques de gestion des écosystèmes forestiers humides d'Afrique de l'Ouest (Ghana, Guinée) et du Centre (Cameroun) : diversification des systèmes associant cultures pérennes et vivrières », en partenariat avec ADEAC, ses responsables ont suivi un exposé portant sur le CEF (notamment la prévision des campagnes, le suivi technique et économique des parcelles de culture, la sécurité alimentaire et le gestion de la trésorerie). Ils ont immédiatement sollicité l'aide de ce projet dans le but de pallier aux problèmes ci-dessus mentionnés.

4.1.3. Insertion du CEF au sein des programmes et activités de l'ADEAC

Après des séances de formation de ses animateurs paysans qui sont dès lors devenus des animateurs conseillers, ADEAC a inséré les principaux modules traités dans ses activités portant sur trois de ses programmes.

Dans le programme renforcement des capacités, il y a eu intégration de la notion de l'organisation sociale. Afin d'aider les paysans à résoudre le problème de main d'œuvre qui est de plus en plus rare dû à l'exode rural (car la majorité des enfants actifs fréquente en ville en raison de l'absence des établissements secondaires dans ces zones rurales), le CEF prône le travail en groupe sous forme d'entraide. Des formations sur la gestion des caisses mutuelles d'épargne et de crédit ont également été faites dans ce programme dans le cadre du CEF.

Dans le programme agricole, il y a eu insertion de trois activités de conseil notamment la prévision des campagnes, le suivi technique et le choix des spéculations rentables. Ceci s'est fait dans l'optique d'aider les paysans à maîtriser le fonctionnement et l'évolution de leurs activités et de prendre des décisions plus rationnelles.

Dans le programme micro finance, on note l'intégration de la prévision des campagnes précisément l'estimation des besoins en intrants ; des fiches ont été élaborées sur l'analyse économique notamment le bilan des dépenses et des recettes des paysans. Selon les responsables, ces fiches qui regroupaient l'estimation des besoins en intrants, les notes sur les quantités de production et les prix de vente de chaque culture et l'estimation du revenu disponible, ont aidé les responsables à déterminer le montant approximatif de crédit à octroyer aux paysans. Il y a également eu l'intégration dans ce programme de l'analyse économique notamment la gestion et la répartition du revenu au sein du ménage. Ceci permet aux responsables des caisses et aux paysans d'estimer le montant d'argent qu'ils peuvent épargner à la fin d'une campagne. Aussi ce module permet aux paysans et aux responsables de déterminer la rentabilité des activités. Ceci permet d'étudier les demandes en crédit (solvabilité des paysans, délai de remboursement, montant maximum à octroyer). Le tableau 8 ci-après présente le chronogramme des activités de conseil réalisées au sein de l'ADEAC

Tableau 8. Chronogramme des activités réalisées dans le cadre du CEF à Akonolinga

	Activités réalisées	2006				2007				2008	
		T ₁	T ₂	T ₃	T ₄	T ₁	T ₂	T ₃	T ₄	T ₁	T ₂
IRAD	Atelier formation	X			X	X					
	Visite sur terrain						X				
ADEAC	Bilan atelier avec l'IRAD		X		X						
	Modification des fiches				X	X					
	Récapitulatif des fiches			X			X				
	Formation sur l'itinéraire technique de la tomate et du piment				X	X	X	X	X	X	X
	Création des champs semenciers paysan de maïs, macabo et manioc					X			X		
	Formation sur la technique de multiplication des rejets de plantain				X		X			X	
	Formation sur l'utilisation des atomiseurs pour la lutte anti capsidés		X		X			X		X	
	Formation sur l'association banane-macabo				X	X			X		
	Formation des leaders des caisses sur la comptabilité et l'étude des dossiers de demande de crédit			X		X			X		
Activités des animateurs	Formation avec Duras	X			X				X		
	Participation à l'élaboration des fiches				X	X					
	Atelier de restitution			X		X					
	Activités de CEF (PPC, ST, AE, animation de groupe)		X		X		X	X	X	X	

T₁ : premier trimestre (Janvier- Février- Mars) ; T₂: deuxième trimestre (Avril-Mai-Juin) ; T₃: troisième trimestre (Juillet-Août-Septembre) ; T₄: quatrième trimestre (Octobre-Novembre-Décembre).

Pendant les formations des animateurs à la centrale, l'IRAD a utilisé des diaporamas projetés sur power point. Les participants ont été scindés en petit groupe de réflexion lors de l'atelier de Mars 2007. Les réflexions portaient sur les difficultés rencontrées lors des premières formations des paysans, sur le profil des conseillers. A l'issue de cet atelier, des fiches ont été élaborées et remises aux animateurs (voir annexe 7). Remarquons ici que l'insertion du CEF au sein de l'ADEAC se faisait au fur et mesure que les responsables du projets Duras faisaient les formations. Mais les activités du CEF se sont intensifiées après les formations du quatrième trimestre en 2006 et surtout du premier trimestre de 2007. Ceci s'explique par le fait que ADEAC voulait que les paysans intègrent l'approche dans leurs exploitations en début de la campagne qui a suivi les formations avec ADEAC.

4.1.4. Application du CEF au sein de l'ADEAC

L'application du conseil au sein de l'ADEAC n'était pas facile tant pour les responsables que pour les animateurs et les paysans.

Après la formation des animateurs paysans, une séance de restitution a été organisée au terme de laquelle il ressortait que, les animateurs paysans n'avaient pas bien compris le module portant sur l'analyse économique. Tous estimaient en effet que les exemples pris lors des formations étaient relatifs aux activités du Nord Cameroun et que les fiches proposées par Duras étaient très compliquées. Lors de l'atelier, les chercheurs de l'IRAD ont bien précisé que ce n'étaient que des exemples, devant amener l'ADEAC et ses animateurs à élaborer leurs propres outils, correspondant mieux à leurs niveaux et à leurs besoins, ce qui leur permettrait aussi de mieux se les approprier. Ils ont aussi longuement insisté sur le fait que le CEF n'est pas transférable en l'état, mais ses modules et outils doivent être co-construits avec les demandeurs et les utilisateurs.

Après de longues discussions et échanges d'idées, les responsables de l'ADEAC et ses animateurs paysans ont adopté des nouvelles fiches (fiche de capitalisations des besoins en intrants de chaque culture et le montant de crédit y afférents, fiche de suivi des parcelles individuelles, fiche de suivi pour les animateurs) (voir fiches en annexe) adaptées aux habitudes culturelles de la zone et au niveau d'éducation de ses animateurs paysans et des paysans. Chaque animateur avait pour mission de reformer les paysans de sa zone afin que ces nouvelles techniques soient mises en application. Pour y parvenir, ils se sont appuyés sur l'animation de groupe, les groupes d'entraides, pour faire des formations sur les trois thèmes (Plan de Prévision des Campagne, Suivi technique et analyse économique). Les animateurs devaient mettre un accent sur le plan de prévision et surtout l'analyse économique car selon la centrale, des données de chaque paysan permettaient de déterminer la solvabilité de chacun, important dans le fonctionnement des caisses mutuelles dans chaque zone.

4.1.5. Activités réalisées dans le cadre du conseil

Après insertion du conseil dans ses programmes, et après modification des fiches du CEF, plusieurs activités ont été prévues et réalisées dans le cadre du conseil de gestion des exploitations agricoles.

4.1.5.1. Programme renforcement des capacités

Dans ce programme les activités prévues visent à renforcer les capacités techniques, organisationnelles et financières des paysans. On note dans ce module la mise sur pied d'une cellule féminine qui permet aux femmes de développer des activités génératrices de revenus (AGR) dans l'optique de contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural. Ce volet AGR développé dans le cadre du CEF à Akonolinga n'entraîne pas encore dans les habitudes des paysans surtout les femmes qui ne sont pas organisées. Depuis sa création et jusqu'en 2005, ADEAC a pu organiser des ventes groupées des produits de rente ceci pour influencer le prix du kilogramme sur le marché qui selon eux, augmentait de 25 à 35 FCFA/Kg de cacao. Mais avec l'avènement du CEF en 2006, et surtout grâce aux formations reçues sur l'itinéraire technique des cultures maraîchères (tomate, piment), ADEAC a pensé créer et organiser une filière pour la gestion des produits vivriers et maraîchers. Cette filière est chargée de négocier les marchés afin que les acheteurs viennent acheter sur place, ce qui a permis aux paysans de limiter les dépenses de transport. Des ventes groupées de ces produits ont également été mises en place (Tableau 9).

Tableau 9. Activités de conseil prévues dans le programme renforcement des capacités et leur niveau de réalisation.

Activités prévues	Activités réalisées	Observations
Formations des animateurs endogènes au conseil à la gestion des exploitations agricoles Formation des paysans sur le CEF (PPC, ST, SA, GT, AE)	11 animateurs et 4 responsables de l'ADEAC ont été formés sur le CEF les paysans de chaque zone ont été formés sur le CEF (, PPC, ST, AE) la filière Djansang est organisée à Ondeck, Koloboudou et Epkwassong	Parmi les animateurs seul l'animateur de Mengos était absent aux formations pour cause de maladie Les animateurs n'ont pas bien compris les modules. Tous n'ont que le CEPE. Ces trois zones ont encore des forêts et récoltent plus le djansang. Certains paysans créent déjà des plantations de djansang
Organisation de la filière Djansang dans chaque zone Organisation de la commercialisation des produits vivriers et maraîchers Création et organisation des groupes de travail au sein de chaque comité local des zones ADEAC	Des journées de commercialisation sont organisées. Des responsables sont élus et formés sur les techniques de négociation des marchés Dans 8 zones, il y a eu création et organisation des groupes d'entraides.	Les grands acheteurs viennent acheter bord champ. Les revenus des paysans sont satisfaisants et meilleurs par rapport à 2005 Plus de 80% des membres sont inscrits dans ces groupes de travail. Ce travail est rotatif d'une durée de 4 heures en fonction des activités agricoles des zones

Source : rapport d'activités ADEAC (2006, 2007)

4.1.5.2. Le programme agricole

Plusieurs activités ont été prévues dans ce programme relatif au conseil. Travaillant en partenariat avec le SAILD et l'IRAD de Yaoundé, ADEAC a complété et révisé les modules proposés par le projet Duras. Ainsi ces activités visent une amélioration des techniques de production, une méthodologie appropriée de suivi des parcelles, une augmentation de la productivité agricole. Ces activités permettront aux paysans d'avoir une meilleure maîtrise de leurs parcelles (Tableau 10).

Tableau 10. Activités de conseil prévues et réalisées dans le programme agricole de l'ADEAC

Activités prévues	Activités réalisées	Observations
Formation des paysans sur le Prévision de campagne (PPC), Suivi technique (ST), et analyse économique (AE)	Les animateurs ont formé les paysans sur ces trois modules.	La quantité des besoins en intrants diminue, le montant de crédit accordé augmente
Traitement des parcelles de cacao contre la pourriture brune et les capsides	Des cacaoyères (900 ha) sont traitées dans toutes les zones ADEAC.	La plupart des cacaoculteurs traitent leurs parcelles.
Création des champs semenciers paysans de maïs, de macabo et de manioc dans chaque zone.	Des champs semenciers ont été créés dans 5 zones	Les paysans n'ont plus de problèmes de semences de manioc et de macabo pour leurs parcelles
Formation des paysans sur la technique de multiplication des semences de plantain	46 paysans répartis dans 4 zones ont été formés et ont construit des Bacs.	48 ha de bananier plantain ont été créés. Cette activité constitue une source de revenu pour les paysans formés (50-100 FCFA/rejet)
Formation sur la culture du piment et de la tomate dans les zones ADEAC	19 paysans ont été formés dans 4 zones	9 ha de piment et 19 ha de tomate ont été créés. Les paysans intègrent progressivement le maraîchage dans leurs habitudes culturelles

Source : ADEAC (2006)

4.1.5.3. Le programme miro finance

Dans ce programme les activités de conseil ont été appliquées à deux niveaux, à savoir au niveau de la caisse à travers l'identification des besoins réels de financement des activités et au niveau des activités à travers la capitalisation des besoins réels en intrants. Le plan de prévision de campagne et l'analyse économique sont très importants pour la micro finance de l'ADEAC car selon les responsables, ils sont complémentaires des activités initialement prévues. C'est dans cette optique que les responsables de l'ADEAC ont prévu plusieurs activités de conseil dans ce programme. Ces activités se sont déroulées au travers des formations de 2006. Le tableau 11 présente les activités prioritaires de conseil prévues et réalisées dans le programme de micro finance.

De ce tableau, il ressort que la valeur de la quantité de besoins en intrants détermine approximativement le montant de crédit. Or selon les responsables de l'ADEAC, « *un paysan prenait plusieurs fois le crédit intrant. C'est-à-dire que après distribution des intrants à crédit, certains paysans se rendaient parfois compte que la quantité demandée était soit en excès soit insuffisante pour la majorité. Les paysans de cette deuxième catégorie venaient encore demander un autre crédit ce qui était difficile pour nous de leur satisfaire* ». Dans ce tableau, nous remarquons également que toutes les demandes de crédit ne sont pas toujours octroyées. Les responsables des caisses soulignent que, avant le CEF, ADEAC voulait que chaque paysan soit satisfait de ses services. Ce qui l'obligeait d'octroyer le crédit à tous les membres qui sollicitait. Mais après les ventes groupées à la fin de la campagne, le montant des recettes de certains paysans était presque équivalent ou légèrement

supérieur au montant de leur dette. Ne voulant pas laisser les paysans sans argent, les responsables prélevaient juste une partie. Ce qui a été à l'origine des faibles taux de recouvrement (40-60 %) dans la plupart des zones. De nos jours ADEAC pense que l'analyse des comptes (bilan, budget et répartition du revenu) des paysans a permis de déterminer leur solvabilité ce qui aurait favorisé le recouvrement des crédits dont le taux est estimé à 90 %.

Tableau 11. Activités prévues et réalisées dans le programme de micro finance de l'ADEAC

Activités prévues	Activités réalisées	Observations
Estimation des besoins réels en intrants	Les paysans sont formés sur l'estimation de leurs besoins en intrants.	La valeur de la quantité des besoins en intrants détermine approximativement le montant de crédit.
Formation sur l'analyse des demandes de crédit	Les responsables sont formés sur l'analyse de la demande de crédit à base du budget ou du revenu des spéculations des paysans	Toutes les demandes de crédit ne sont pas toujours satisfaites. Les responsables sont stricts dans leur travail,
Formation des paysans sur l'élaboration des budgets et comptes d'exploitation	Les paysans de toutes les zones sont formés sur l'élaboration du budget et du bilan.	Les budgets et bilans élaborés permettent d'octroyer les crédits aux paysans.
Formation des responsables sur le suivi du crédit et le recouvrement.	Les responsables des caisses des zones concernées sont formés sur le suivi du crédit octroyé.	Le taux de recouvrement des crédits est de 90%. Les crédits sont utilisés pour l'objet du prêt.
Sensibilisation des paysans sur l'épargne	Tous les paysans sont sensibilisés et accèdent facilement aux services de microfinance	L'épargne moyenne des membres passe de 5000 Fcfa à 6000 Fcfa et 70% des besoins de crédit sont financés.
Formation des paysans sur la gestion et la répartition du revenu du ménage.	Les paysans de certaines zones sont formés sur la répartition du revenu.	Près de 80% des paysans allouent une somme aux dépenses du ménage.

Source : ADEAC (2007 :15)

Les écarts de réalisation des activités du CEF pourraient s'expliquer par le fait que ADEAC n'avait pas prévue un budget pour le suivi des activités du CEF. Ceci pourrait également être dû au non respect du chronogramme des activités que ADEAC avait planifiées pour les animateurs. Pour mieux comprendre ces écarts, il est important de voir ce que les animateurs ont réellement fait au niveau des villages dans le cadre du CEF.

4.2. Le CEF et l'animateur paysan

4.2.1. Profil des animateurs paysans à Akonolinga

Les animateurs paysans de l'ADEAC sont des jeunes hommes et femmes de 37 ans en moyenne ayant au moins le CEPE. Ces animateurs sont élus par les paysans membres de l'ADEAC pour une durée de deux ans renouvelable. Pour être animateur paysan d'une zone ADEAC, les postulants doivent remplir les conditions suivantes :

- être membre de l'ADEAC régulièrement inscrit depuis au moins deux ans et être régulier aux réunions ;
- être originaire du village concerné et avoir une résidence permanente au dit village ;
- avoir une expérience en agriculture (formation en agriculture ou avoir travaillé dans une structure de développement local) ;
- être physiquement apte ;
- être responsable.

D'autres critères tels que la disponibilité, la tolérance, la situation matrimoniale, la bonne moralité sont laissées à l'appréciation des paysans (électeurs).

Les élections sont indépendantes de la centrale. Elles sont organisées dans chaque zone qui informe au préalable la Centrale ADEAC. Ces élections sont présidées dans chaque zone par un représentant de la centrale chargé de coordonner les élections, installer le bureau et surtout préciser les attributions de chacun. En ce qui concerne les animateurs, ils sont chargés de :

- rassembler, organiser et animer les paysans ;
- représenter les paysans à toutes cérémonie, forum, atelier concernant l'agriculture ;
- former continuellement les paysans sur les différents modules du CEF ;
- informer les paysans des nouvelles innovations techniques concernant l'agriculture ;
- sensibiliser les paysans membres et, si possible, les paysans non membres sur l'importance du CEF ;
- veiller au suivi des activités agricoles des paysans de chaque zone ;
- recueillir les doléances des paysans et les soumettre à la centrale ;
- s'assurer de l'application effective du CEF dans sa zone d'intervention.

Ces attributions rejoignent les articles de Daouda (2002) et Havard (2003) qui stipulaient qu'un bon conseiller est celui qui est capable de remplir les fonctions de formateur, animateur, vulgarisateur et conseillers proprement dit.

Les animateurs enquêtés étaient tous des hommes, mariés (67%) ou fiancés (33%) tous titulaires d'un CEPE et ayant séjourné en ville pendant au moins 5 ans. Ils résident pour la majorité (75%) au village depuis au moins 10 ans, s'exprimant tous en français et en langue locale, dépendant de leur ethnie (67% sont des Yebekolo et 33% les Nvognyengue). Ils étaient élus depuis au moins 3 ans car certains sont animateurs depuis la création de l'ADEAC et ont été renouvelés lors des dernières élections de 2006. Ces animateurs sont selon les paysans des hommes de confiance, disponibles, ouverts, tolérants, compatissants, qui soutiennent les paysans quand il le faut. Ces qualificatifs des paysans concordent avec leur culture car tous sont des chrétiens, père de famille ayant tout au moins une expérience de la vie, aptes en agriculture parce qu'ils ont pour la plupart suivi une formation en agriculture ou ont travaillé avec une structure agricole (SODECAO). Chacun exerce une activité agricole soutenue par d'autres activités comme la chasse, la couture, l'enseignement comme vacataire, l'artisanat et le commerce.

4.2.2. Mise en place de la démarche CEF par les animateurs à Akonolinga

4.2.2.1. Les activités de conseil mises en place

La démarche CEF se résume en trois modules essentiels à savoir, le Plan de Prévision des Campagnes (PPC), le Suivi Technique (ST) et l'Analyse Economique (AE). Tous les animateurs ayant pris part aux formations ont traité tous ces modules. Mais la formation au niveau des villages n'a pas été faite telle que prévue. Le tableau 12 ci après fait ressortir les différents modules enseignés au niveau des villages.

Tableau 12. Points essentiels de chaque module enseigné dans les villages d'étude

		Mvan			Ndibidjeng			Mingeumeu			Ondeck			Ndéllé											
Points traités		démarche	NS	NP	démarche	NS	NP	démarche	NS	NP	démarche	NS	NP	démarche	NS	NP									
Plan de prévision des Campagnes	Estimation besoins en intrants	Animation en groupe de travail, et formation, ateliers, Exemple sur les cultures de la zone Conseil individuel	5	25	Animation en groupe de travail, et formation, ateliers, Exemple cultures locales Conseil individuel	6	30	Animation en groupe de travail Ateliers, Exemple sur les cultures de la zone Conseil individuel	4	15	Animation en groupe de travail, Ateliers, Exemple sur les cultures de la zone Conseil individuel	5	35												
	Ressources disponibles (travail, terre, capital)																								
	Sources du capital																								
	Objectifs de production (augmentation ou diminution des superficies, choix cultures)																								
	Adéquation objectifs/ressources																								
Suivi Technique	Respect des écartements	Exemple	2	20	Explication	3	30	Animation de groupe et individuel	5	25	Groupe de travail Animation de groupe Conseil individuel	5	30	Conseil individuel	3	5									
	Estimation densité de semis	Calcul																							
	Remplissage fiches de suivis	Animation	5	25	Groupe animation et individuel	2	15																		
	Itinéraire technique des cultures	Groupe d'entraide	4	20	Groupe d'entraide	5	35										Groupe d'entraide	15	55						
	Organisation du travail dans le ménage	Séance en de travail en groupe	1	20	Séance en groupe	2	25										Formation de groupe	5	25	Explication et exemple	5	25			
	Respect calendrier agricole	Explication en groupe			Groupe et individuel	2	15										Groupe								
Analyse Economique	Détermination du profit net	RT-DT	1	30	RC- PID	2	25	RT-DT	15	5	RC- PID	5	25												
	Rentabilité d'une culture	RC- PID			Analyse			RC- PID																	
	Choix d'une culture rentable	Analyse			Besoins prioritaires			Analyse																	
	Répartition du revenu	Besoins prioritaires			Explication et exemple			Besoins prioritaires																	
	Elaboration du bilan et budget	Explication et exemple			Animation de groupe			Explication et exemple																	
	Sensibilisation à l'épargne	Animation de groupe			Groupe et individuel			Animation de groupe																	

NP : Nombre moyen de paysans ayant participé ; NS : Nombre de séances ; RT : recette totale ; DP : dépenses Totales ; PID : prix intrants direct
RC : Recette de la culture ; Sup : superficie ; Sv : surface vitale d'une plante (surface occupée par une plante)

Après les formations, le conseiller de Ndélé n'a pas enseigné ce qu'il a appris aux paysans parce qu'il estime ne pas être motivé tant par la centrale ADEAC que par les paysans. La mise en place du CEF s'est faite dans cette zone par le biais du Technicien de l'ADEAC. Sur les trois modules enseignés, seuls les animateurs de Mvan et Ndibidjeng ont enseigné effectivement les paysans sur les modules tels que prévu. Ceci s'expliquerait sans doute par le fait que ces deux zones ont été choisies comme les zones pilotes du projet Duras et où se sont déroulées certaines formations sur le CEF surtout sur le suivi technique et l'analyse économique.

Le Plan de prévision des campagnes

Les animateurs expliquent aux paysans comment faire des prévisions en début de chaque campagne. Cette prévision repose sur la quantité totale des intrants (semences, produits phytosanitaires, petits outillages) nécessaire pour chaque culture en fonction des superficies. Ceci permet aux animateurs paysans d'avoir une idée de la quantité totale des besoins en intrants de sa zone afin de permettre à la centrale ADEAC de faire des commandes. Cette stratégie permet aux paysans d'éviter de se déplacer mais aussi de faire des économies de transport. La formation sur ce module a été faite beaucoup plus en animation de groupe de paysans. Les animateurs expliquaient sur des tableaux ou des formats A₀ comment faire ces petits calculs. Tous communiquaient en langue locale. Chaque animateur prenait la peine de préparer la formation et se basait sur des exemples relatifs à la zone, comme il leur était demandé.

Le suivi technique

Ce module repose sur un diagnostic de certaines parcelles de l'exploitation, en vue d'aider les paysans à suivre l'évolution de chaque culture mise en place. Les principaux points abordés dans ce module sont la détermination et le respect des écartements entre les plantes, l'estimation de la densité de semis, l'élaboration des fiches de suivi par cultures (voir annexe), les techniques culturales (itinéraire technique du maraîchage, association des cultures telle que le macabo et banane plantain), création des champs semenciers notamment de bananier plantain, de maïs de manioc et de macabo, la prise en compte dans les calculs de la main d'œuvre familiale et toutes autres dépenses liées à la place d'une nouvelle culture de la préparation du sol jusqu'à la vente.

Tous ces points ont été abordés dans toutes les zones. Mais les conseillers des zones de Mingeumeu, Ndélé et Ondeck, ont associé le module prévision des campagnes et celui du suivi technique. Car ces deux modules sont complémentaires et similaires. Au terme de la détermination des écartements entre les plantes, les paysans peuvent déjà estimer la densité de semis or cette densité précise la quantité approximative de semences et à partir de cette quantité et sa superficie, déterminer la quantité de pesticides nécessaire surtout pour le maraîchage. Les prix unitaires de chaque produit représenteront les coûts de chaque type d'intrants. Les fiches de suivi ont été élaborées conjointement entre les conseillers et les responsables de l'ADEAC inspirées sur le modèle CEF du Nord Cameroun. Au cours des formations, les animateurs ont montré aux paysans comment les remplir surtout en conseil individuel car chaque paysan avait une fiche d'exemple (annexe 7). La création des champs semenciers et les enseignements sur les itinéraires techniques des cultures ont été faits théoriquement en groupe lors des réunions et pratiquement pendant des journées de démonstration sur les sites choisis et qui généralement, étaient le champ de l'animateur et/ou d'un autre membre du groupe. Le suivi technique des parcelles est un point très important pour les paysans car la mise en pratique des enseignements de ce module conditionne la production de chaque culture.

C'est pour cette raison qu'il reste le seul module où les conseillers ont mis plus de temps pour la formation et l'on fait tant en conseil de groupe qu'en conseil individuel.

L'analyse économique

Ce module repose essentiellement sur les calculs du profit net de l'exploitation ; de la rentabilité de chaque culture qui aidera le paysan à prendre une décision en début de la prochaine campagne, soit de reconduire ou pas la dite culture, d'étendre ou de réduire les superficies. Il s'intéresse également à l'élaboration des budgets (partiel pour chaque culture et global), la répartition du revenu net au sein de l'exploitation.

Dans ce module les animateurs de Mvan et Ndibijeng ont juste fait la restitution de ce qu'ils ont appris lors de la formation en deux et trois séances de travail avec les paysans respectivement. Ceci est dû au fait que les animateurs estiment qu'ils n'avaient pas bien compris ce qu'ils devaient faire dans ce module. Dans les autres zones, la plupart des conseillers (75 %) se sont juste attardés sur le calcul du profit net, le choix des spéculations rentables et la répartition du revenu. D'autres notamment celui de Ondeck ont abordé étapes par étapes tous les points de ce module.

Les formations se sont faites beaucoup plus en groupe (même si les animateurs ont travaillé individuellement avec certains paysans) à partir d'exemples concrets. Les animateurs ont beaucoup travaillé sur ce module puisqu'ils avaient eu des difficultés de compréhension lors des formations. Ceci peut se comprendre parce que c'est un module basé essentiellement sur les calculs compliqués et tous les animateurs bien qu'étant un peu expérimentés pour la plupart n'ont que le CEPE. Or d'après Daouda (2002), et Djamen et *al.* (2004), ce module requiert au moins le niveau BEPC pour être maîtrisé.

Remarque : le conseil individuel dans le cas présent ne se fait qu'à la demande des paysans. Il est différent du conseil individuel du PRASAC qui se fait en troisième année du conseil. Il est important ici de savoir comment le CEF s'est mis en œuvre au niveau des villages. Comment les animateurs de chaque village ont procédé ? Quand ont-ils mis en œuvre le CEF ?

Tableau 13. Chronogramme des activités dans chaque village

		Mvan				Djibidjeng				Mingeumeu				Ondeck				Ndélé			
Activités		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
2006	Animation de groupe			X				X	X			X	X			X	X				
	Prévision de campagne			X		X						X	X			X	X				X
	Suivi technique			X	X			X	X							X					X
	Analyse économique			X				X	X			X	X			X	X				
	Recapitulatif des besoins				X			X					X				X				
	Champs semencier			X	X			X	X			X					X				
	Multiplication rejet plantain								X								X				X
	Création filière maraîchage				X				X			X	X				X				
2007	Animation de groupe	X			X	X		X		X	X	X	X	X	X	X	X				
	Prévision de campagne				X	X	X		X	X			X	X	X		X	X			
	Suivi technique		X		X		X		X	X	X	X	X	X	X		X	X		X	
	Analyse économique												X	X	X		X				X
	Recapitulatif des besoins				X				X				X				X				
	Champs semencier, multiplication plantain			X		X	X	X	X	X	X		X		X						
2008	Itinéraire technique piment, tomate, macabo-plantain					X	X	X	X		X			X			X				
	Remplissage des fiches élaborées (ST, AE)				X				X	X	X	X	X	X			X				X
	Remplissage des fiches de bilan et de suivi				X			X	X				X	X			X				
	Récapitulatifs des besoins	X					X			X				X							
	Plan de campagne	X					X			X				X							
	Multiplication rejet plantain	X	X			X	X											X			

4.2.2.2. Facteurs limitant la mise en place de la démarche CEF à Akonolinga

Au terme de l'étude, quatre facteurs limitant la mise en place de la démarche CEF ont été identifiés :

- la vaste étendue des villages constitués d'au moins quatre hameaux ne favorise pas le regroupement en un seul lieu pour les formations. La formation des animateurs relais dans chaque hameau constituerait un atout à la mise en place de la démarche ;
- l'absence des moyens de locomotion rend pénible le déplacement des animateurs d'un hameau à l'autre. En plus, les vélos qu'ils avaient reçus en 2002 ne sont plus en bon état ;
- la réticence des paysans face au changement car les paysans ont tendance à penser que l'ADEAC doit les forcer afin qu'ils suivent les formations. D'autres pensent que ADEAC se sert d'eux pour remplir leurs poches et ces insultes retombent sur les animateurs considérés comme intermédiaire. Ce comportement pousse certains paysans à ne pas prendre le CEF au sérieux même si d'autres sont conscients de son importance ;
- l'absence de rémunération des animateurs; c'est ce qui est à l'origine du désintéressement du conseiller de Ndélé face à la mise en place du CEF dans cette zone. Les autres animateurs l'ont fait pour des raisons personnelles telles que l'enrichissement de leur culture, l'approfondissement de leurs connaissances en agriculture et en gestion puisqu'ils appliquent aussi cela dans leurs parcelles. Mais ces animateurs estiment qu'une rémunération d'au moins 10000 Fcfa/mois pourra renforcer leur motivation.
- le taux d'encadrement des paysans par les animateurs est très faible. En effet, il s'est avéré que chaque animateur a en moyenne 150 paysans à encadrer, ce qui ne leur permet pas de répondre à toutes leurs attentes.

4.2.2.3. Evaluation de la capacité des conseillers à maîtriser le CEF et sa démarche

Afin de mieux apprécier les performances des animateurs à la mise en place de la démarche CEF à Akonolinga, trois critères ont été utilisés:

- la connaissance de la définition d'un conseiller et du conseil ;
- le niveau de compréhension des modules et de sa démarche ;
- le nombre moyen de paysans encadrés.

Pendant les enquêtes il a été demandé à chaque animateur de donner une définition d'un conseiller et du CEF. Deux définitions du conseiller ont ainsi été enregistrées :

1) « Un conseiller c'est quelqu'un qui doit avoir le CEPE, il doit savoir écouter les paysans et travailler avec eux. Il doit les aider à appliquer ce qu'on a enseigné et leur donner des conseils». Cette définition est une synthèse des idées de 50 % des animateurs d'Akonolinga.

2) « *Un conseiller est une personne qui doit être grand avoir au moins 35 ans, il doit avoir au moins le BEPC, connaître l'agriculture, savoir tolérer les choses, savoir encadrer les paysans et les aider à comprendre comment fonctionne son champ, comment calculer son bénéfice, et comment gérer son argent* ».

Cette deuxième définition donnée par l'autre moitié des animateurs est plus appropriée dans ce contexte et est même similaire au profil des conseillers de la SODECOTON tel que rapporté par Havard et al.(2002).

Bien que tous les conseillers d'ADEAC n'ont que le CEPE, ils reconnaissent que ce travail nécessite un niveau d'éducation élevé. Car que ce soit pour le plan de campagne ou pour le suivi technique, il faut que l'animateur soit attentionné et capable de faire les calculs qui n'interviennent pas seulement dans l'analyse économique. Ceci permet de conclure que tous les conseillers enquêtés maîtrisent parfaitement la définition d'un conseiller et surtout ont compris le rôle du conseiller.

En ce qui concerne la définition du CEF, chaque animateur en a formulé une. Les deux définitions se présentent ainsi qu'il suit :

- « le CEF c'est quelque chose qui montre aux paysans comment faire pour avoir une bonne production et un bon revenu ».
- « le CEF est une démarche qui se fait étapes par étapes pour amener les paysans à savoir quoi produire ».

Djoukam (2003) et Djonnéwa et *al.* (2004), précisait que le CEF est un outil d'aide à la décision (savoir quoi produire, comment produire, et quand produire) avec pour objectifs de professionnaliser les agriculteurs (maîtriser le fonctionnement de leur exploitation). Les deux définitions du CEF telles que proposées par les animateurs sont complémentaires et comprises dans la définition ci-dessus. Les animateurs d'ADEAC ont une bonne idée de qu'est le CEF et du profil du conseiller. Mais ils ont encore des difficultés dans la maîtrise des outils et de la démarche.

Qu'est-ce que les animateurs ont parfaitement maîtrisé sur les modules de la démarche ?

Il était question de savoir ce que chaque animateur avait compris et s'il est capable d'en faire la restitution même s'il était amené à faire par surprise une formation quel que soit le lieu. Si un animateur a retenu au moins deux des trois modules enseignés (surtout le suivi technique et le plan de prévision des campagnes), il peut être capable d'en restituer sans problème.

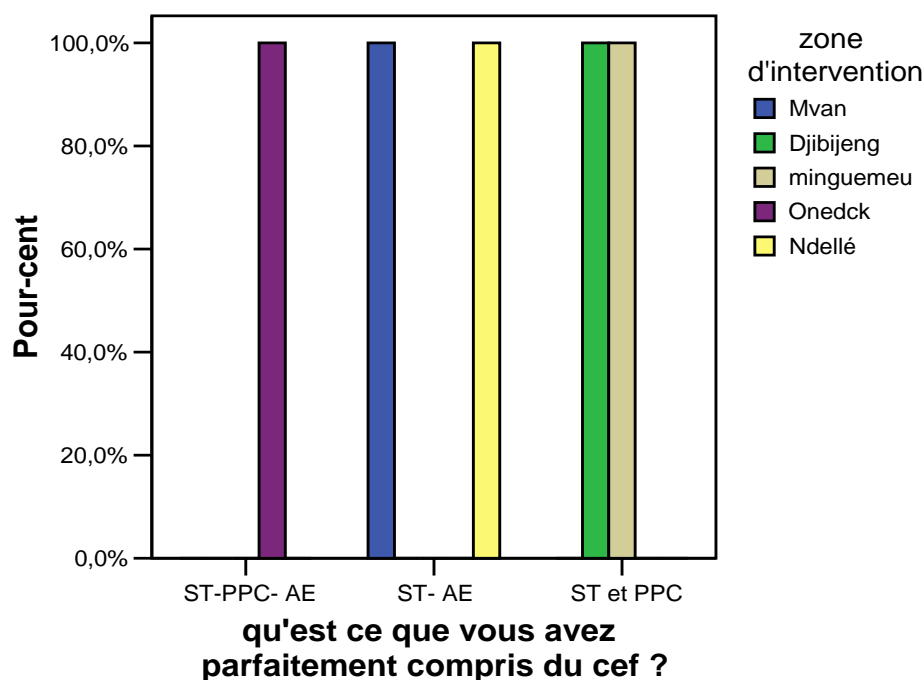


Figure 7. Modules parfaitement maîtrisés

Chaque animateur a bien maîtrisé au moins deux modules. Certains animateurs ont regroupé le suivi technique et le Plan de prévision des campagnes. Seul l'animateur de Ondeck semble avoir compris l'essentiel du CEF. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'il soit le plus âgé et le plus ancien des animateurs car selon lui, il est animateur depuis la création de la FOPANYM (ancienne appellation d'ADEAC) en 1992. La figure 7 montre que les animateurs de l'ADEAC seraient capables de diffuser l'essentiel du CEF en toutes circonstances. Or l'étude montre que tous demandent à être reformés parce qu'ils rencontrent encore des difficultés (calculs et méthodes) pour mettre en œuvre les activités du CEF. Donc pour vérifier cela, il serait mieux de faire un suivi dans le temps et les voir en pleine activité avec les paysans. Le nombre de paysans encadrés par un conseiller est capital pour une mise en œuvre de la démarche CEF. Selon Faure et *al.* (2004), lorsqu'un conseiller encadre un nombre élevé de paysans, cela montre que ce conseiller fait bien son travail, et de ce fait est sollicité par ces derniers en conseil individuel. Or à Akonolinga, le conseil individuel n'est pas similaire à celui du Nord qui repose sur l'élaboration des projets et la gestion des activités. Il s'agit ici d'un conseil individuel en

vue de mieux comprendre ce qui a été fait en groupe ou en vue de faire un diagnostic. Le degré de sollicitation des animateurs n'est pas élevé mais chaque animateur fait en moyenne trois conseils individuels par mois dans les zones d'Ondeck, Mingeumeu et Ndibidjeng. Les animateurs des autres zones ne le font pas parce qu'ils estiment perdre leur temps sans aucun pourboire. Cependant, les animateurs estiment qu'ils travaillent régulièrement avec 35 paysans en moyenne en conseil individuel. Le CEF est initié à Akonolinga depuis deux ans seulement. Pour un début ce nombre est encourageant et amène à conclure que les animateurs s'efforcent à bien faire leur travail pour une véritable mise en œuvre de la démarche CEF.

4.3. Caractérisation du CEF à Akonolinga

Cette section présente les caractéristiques socio économiques et culturelles des exploitations enquêtées (taille du ménage, activités, revenus nets, répartition du revenu) et leur niveau de compréhension des enseignements reçus.

4.3.1. Caractéristiques des exploitations en conseil à Akonolinga.

Les exploitations enquêtées sont toutes membres de l'ADEAC dont les principaux occupants sont résidents dans l'une des zones d'interventions de la Centrale ADEAC. Le Tableau 14 présente quelques caractéristiques de ces exploitations.

Tableau 14. Caractéristiques des exploitations enquêtées à Akonolinga

Caractéristiques		Exploitation
Age moyen (années)	Moyenne	39
	Minimum	24
	Maximum	71
	Ecart types	11
Taille des exploitations (nombre de personnes)	Moyenne	8
	Minimum	2
	Maximum	50
	Ecart types	7
Nombre d'actifs agricoles	Moyenne	5
	Minimum	1
	Maximum	45
	Ecart types	6
Niveau d'éducation	Scolarisé	3
	Alphabétisé	97
Activités principales (%)	Agriculture	87,5
	Commerce	5,5
	Fonctionnaire/vacation	7
Activités secondaires (%)	Aucune	37,5
	Agriculture	7
	Commerce	15
	Autres	40,5
Objectifs de production (%)	Consommation	5
	Commercialisation	20
	Consommation et Commercialisation	75
Sources de revenus (%)	Produits de rentes	54
	Produits vivriers	24
	Produits maraîchers	3
	Activités extra agricoles	19
Superficie cultivée (ha)	Culture de rentes	3,5
	Cultures vivrières	2

Caractéristiques		Exploitation
	Cultures maraîchères	1
Ethnie (%)	Makia	15
	Mvognyengue	33
	Yebekolo	52
Religion (%)	Chrétien	98
	Animiste	2
Situation matrimoniale des chefs d'exploitations (%)	Marié	65
	Célibataire	11
	Divorcée	4
	Fiancée	14
	Veuf (ve)	6
Dépenses obligatoires (%)	Scolarité- santé- nutrition	61
	Investissement- scolarité- nutrition	36
	Habitat- scolarité- nutrition	3

Les paysans sont jeunes (39 ans en moyenne), alphabétisés ayant chacun des objectifs de production car 75% produisent pour satisfaire en même temps leurs besoins alimentaires et aussi se procurer un revenu pour couvrir les autres charges du ménage. La disponibilité de la main d'œuvre (environ 5 actifs par ménage) correspondant aux superficies cultivées représente également un atout certain pour le respect du calendrier agricole et un bon suivi des parcelles. Ces caractéristiques sont similaires à celles obtenues au terme d'une étude menée par Daouda (2002) au Nord Cameroun bien que le taux d'alphabétisation soit plus élevé à Akonolinga. Ces atouts des exploitations de la zone d'étude sont favorables pour la mise en place d'une démarche de conseil.

4.3.2. Les exploitations et le CEF

La formation sur le CEF repose sur trois modules applicables dans les exploitations agricoles volontaires des zones ADEAC. Les exploitations ayant suivi le CEF présentent des caractéristiques différentes et ont des niveaux de compréhension du CEF qui changent d'une exploitation à l'autre et selon les modules ou thèmes traités (Tableau 15).

Tableau 15. Comportement des exploitations des zones d'étude vis-à-vis du CEF

Information sur la CEF		Exploitations (%)
Avez-vous suivi le CEF	Oui	74
	Non	26
Qu'avez-vous fait en groupe ?	PPC-ST-AE	51
	PPC-ST	31
	PPC-AE	18
Qu'avez-vous fait individuellement ?	PPC	33
	ST	37
	AE	30
Nombre de formations suivi sur le CEF	Moins de 5	38
	Plus de 5	62
Motivation CEF	Obligé en tant que membre	100
application CEF	Oui	100
Raison non CEF	Pas de formation	100
Recours conseiller	Oui	87
	Non	13
Satisfaction après discussion	Oui	96
	Non	4

A Akonolinga, près des $\frac{3}{4}$ des paysans ont pris part aux différentes formations animées par les animateurs de chaque localité. Ceux qui n'ont pas suivi ($\frac{1}{4}$) sont les paysans de Mengos où l'animateur n'avait pas pris part aux formations et de Ndélé où les animateurs n'ont pas restitué aux paysans les connaissances qu'ils ont acquises. Ces raisons laissent penser que si les animateurs faisaient leur travail, tous les paysans membres de l'ADEAC auraient suivi le CEF. Puisque les paysans qui ont pris part aux formations se disent obliger de le suivre en tant que membre. Or ces raisons sont plutôt contraires aux principes du CEF car il repose sur le volontariat des paysans faisant partie ou pas d'un groupe organisé.

Les paysans ont suivi à la fois le conseil en groupe et le conseil individuel et les deux englobaient trois modules (PPC, ST, et AE). La plupart des paysans (62 %) ont suivi toutes les séances de formation. Ceux n'ayant suivi que quelques séances avaient été soit malades, soit hors du village pendant les formations. Tous les paysans ont mis en application les enseignements reçus sur l'un des modules du CEF. En cas de difficultés, la plupart d'entre eux (87 %) ont eu recours aux animateurs et en sont ressortis satisfaits (96 %).

Remarque : A Ndélé, bien que les animateurs n'aient pas mis en place le CEF, quelques paysans (15 %) ont assisté à au moins trois séances de formation avec les techniciens de l'ADEAC en conseil individuel.

4.3.2.1. Le Plan de prévision des campagnes

Ce module permet aux paysans d'identifier leurs besoins en intrants (semences, pesticides) pour chaque spéculation. A Akonolinga, il était basé sur deux points essentiels à savoir, l'estimation des quantités de semences et de pesticides et l'estimation de la valeur monétaire de chaque intrant. Ce deuxième point s'attarde aussi sur le coût de transport au cas où le paysan irait lui-même faire ses achats en ville. Au terme des enquêtes, 75 % des paysans affirment avoir traité les deux points essentiels de ce module et 25 % disent avoir traité uniquement l'estimation des besoins en intrants. Après les formations, chaque paysan sait qu'il est important de faire une prévision des campagnes. Parmi eux, 72 % savent estimer les quantités de semences et surtout de pesticides pour chaque spéculation et le coût des différents intrants et 28 % savent estimer le coût des intrants. Les paysans de la deuxième catégorie sont des personnes âgées (65 %) qui ont pour cultures de base le cacao et le café.

Mais quelques jeunes (35 %) pensent que c'est le montant d'argent dont on dispose qui détermine les quantités exactes d'intrants à acheter. Pour eux, le coût des intrants représente le montant du crédit qu'ils peuvent avoir à la caisse. Même si 89 % des paysans ont bien compris ce qu'ils ont fait en matière de prévision des campagnes, 11 % d'entre eux ont encore des difficultés pour estimer les besoins en semences et en pesticides parce qu'ils n'ont pas bien compris comment prendre en compte les incertitudes

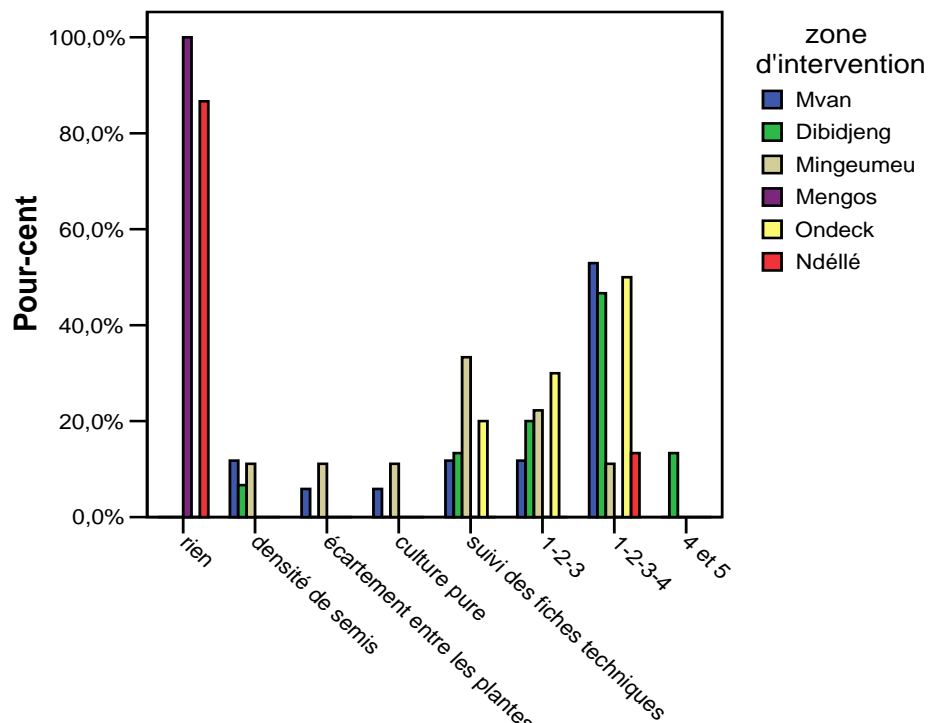
Les connaissances acquises au terme de ce module ont été valorisées puisque l'étude montre que 95 % des paysans ont mis en application le PPC sous forme de budget partiel en début de campagne (40 %), sous forme de compte d'exploitation prévisionnelle pour chaque spéculation (23 %), ou en faisant simplement un inventaire des besoins d'intrants direct. Les paysans qui n'ont pas mis en application le PPC sont ceux qui pratiquent la culture de subsistance. Ce sont des personnes âgées, hommes et femmes, polygames ou veuf(ve)s ayant au moins 15 personnes à charge. Tous les paysans de chaque zone ont appliqué le PPC excepté 4 % de ceux de la zone de Ndibidjeng.

4.3.2.2. Le Suivi Technique

Ce module comprend la détermination de la densité de semis à partir de la mesure des écartements entre les plantes, l'importance des cultures pures, l'élaboration des fiches de suivi des parcelles. La culture pure ici englobe la prise en compte des charges et les coûts liés à la mise en place d'une parcelle, la conversion de sa main d'œuvre personnelle et familiale en valeur monétaire. Les formations axées sur ces aspects dépendent des zones d'intervention (Figure 9).

Dans toutes les zones d'intervention, les paysans ont traité tous les points de ces modules. Mais ceux qui n'ont pas suivi toutes les formations ont manqué certains points. Certains se sont rattrapés chez les animateurs même si la formation ne s'est plus faite dans les mêmes conditions. Seuls les paysans

de Ndibidjeng ont traité avec leur animateur le point sur l'estimation des coûts et charges liés à la mise en place d'une culture comme un module à part entière. Ceci parce que l'animateur a estimé que ce point était très important et pour ce faire, devrait être traité plusieurs fois surtout en prenant des exemples. Dans les autres zones, il a été abordé dans les cultures pures. Seuls quelques paysans de zones de Mvan (10 %), de Minguemeu (15 %) et de Ndibidjeng (10 %), ont traité juste un point dans ce module.



Légende :

1-2-3 : densité de semis, écartements et culture pure

1-2-3-4 : densité de semis, écartements, culture pure et respect des fiches techniques

4et 5 : estimation coût de production et respect des fiches techniques

Figure 8. Points essentiels traités dans le suivi technique suivant les zones enquêtées.

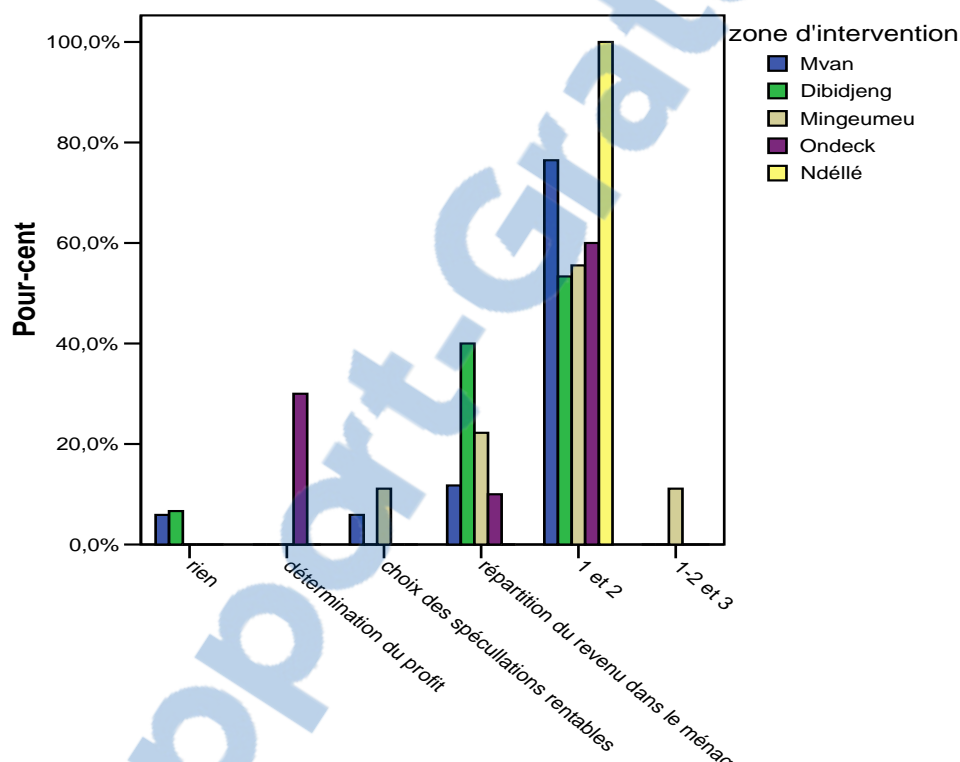
Le degré de compréhension des points de ce module semble être fonction du niveau d'éducation des enquêtés. Puisque le graphe montre que seuls 32 % des paysans ont bien compris la culture pure basée presque sur les calculs des écartements et de la densité de semis et l'élaboration des fiches de suivi. Parmi eux, 45 % sont titulaires d'un probatoire, 30 % du CEPE et 25 % du BEPC. Trente pourcent des paysans ayant bien compris la détermination de la densité de semis à partir de la détermination des écartements, et l'élaboration de la fiche de suivi sont en majorité les titulaires d'un probatoire (55 %).

L'application du suivi technique s'est faite de manière progressive. Chacun a apporté une modification (74 %) par rapport à ce qu'il a appris suite aux difficultés qu'il rencontre lors de sa mise en œuvre. Ainsi, 37 % estiment que le calcul de la densité de semis est compliqué par les unités de conversion, 24 % pensent qu'il est difficile de considérer son propre travail comme main d'œuvre rémunérée, 21 % estiment qu'il est très pénible de respecter les écartements lors des travaux et 18 % pensent que la prise en compte des charges et des coûts des activités est difficile à estimer dans les systèmes de polyculture dominants dans les zones. Pour contourner ces difficultés, certains paysans estiment les distances sans aucune référence de mesure, d'autres ont développé des stratégies d'application du suivi technique dans leurs exploitations. D'aucuns ont fabriqué des gabarits pour respecter les écartements, d'autres ont élaboré leurs propres fiches de suivi. Ainsi, notre étude montre que 32 % utilisent leurs fiches de suivi, 9 % utilisent les fiches proposées par les animateurs. Ce sont les personnes âgées de plus de 50 ans, 59 % utilise les gabarits et/ou respectent les instructions des fiches techniques et suivent le calendrier agricole.

4.3.2.3. L'analyse économique

La mise en œuvre de ce module n'a pas été facile tant pour les animateurs que les paysans. Puisqu'il fait appel aux calculs surtout arithmétiques et à une grande vigilance. Ce module s'articule autour de la détermination du profit, le choix des spéculations rentables, la répartition du revenu dans le ménage, l'élaboration du budget, du bilan et du compte d'exploitation prévisionnelle. Le choix des cultures a été fait à la fin d'une série de calculs des marges brutes de chaque spéculation. Les critères de choix des cultures étaient : la durée du cycle végétal, le nombre de jour de travail, le coût total de production, et le revenu total de la culture. Les paysans considèrent comme culture rentable, celle qui a un cycle végétal relativement court, occupant moins de temps et bon marché c'est-à-dire est vendu à temps à un bon prix.

Tous les points importants de ce module ont été enseignés. Puisque, 64 % ont traité la détermination du profit, le choix des spéculations rentables et l'élaboration du budget, du bilan et du compte d'exploitation. 21 % ont traité uniquement la répartition du revenu, 6 % ont traité uniquement la détermination du profit, 3 % uniquement le choix des spéculations et seuls 2 % des paysans ont traité tous les points de ce module. Les paysans ayant traité tous les points de ce module sont tous de Mingeumeu. Aussi, 4 % des paysans, tous de Mvan et Ndibidjeng, n'ont rien fait de ce module. La figure 9 ci après présente une répartition des points traités en fonction des zones d'interventions.



Légende :

1 et 2 : détermination du profit, choix des spéculations, élaboration du budget, bilan et compte d'exploitation.

1-2 et 3 : tous les points prévus dans ce module

Figure 9. Points essentiels traités par les paysans dans le module analyse économique

Chaque paysan a retenu quelque chose dans ce module. Mais ce sont les plus éduqués qui ont le plus retenu. Ceci est dû aux opérations de calcul qui dérangent la plupart de ces paysans. Ainsi 73 % des paysans savent comment déterminer le profit net, établir un budget, bilan et compte d'exploitation, et choisir les cultures les plus rémunératrices. Parmi ces paysans, se trouvent ceux qui ont le probatoire, près de 85 % des titulaires du BEPC et 45 % titulaires du CEPE. Neuf pourcent des paysans enquêtés savent calculer leur profit et élaborer leur budget ; parmi eux, 5 % ont le BEPC et 15 % ont le CEPE. Huit pourcent d'entre eux ont retenu soit comment déterminer le profit, soit comment élaborer le budget et le bilan, soit comment choisir une culture rentable. Parmi eux, 10 %

ont le BEPC et 20 % ont le CEPE. Enfin 10 % des paysans n'ont rien compris sur ce module tous ayant le CEPE et représente 20 % des titulaires du CEPE.

Au terme de la formation, la plupart des paysans (87 %) ont déclaré avoir mis en pratique les enseignements reçus et les autres (13 %), affirment ne pas voir estimer l'importance de connaître son profit ou faire le budget. Les paysans appartenant à cette deuxième catégorie sont les personnes âgées ayant plusieurs personnes à charge et qui cultivent d'abord pour l'autoconsommation. Bien que la majorité des paysans appliquent les connaissances acquises dans ce module, tous affirment rencontrer des difficultés lors de leur application. Parmi ces dernières, ils ont cité la difficulté de considérer la main d'œuvre familiale comme rémunérée, la difficulté de déterminer les jours de travail consacrés à une culture donnée, la difficulté dans l'estimation de la proportion de récoltes qui est auto-consommée, etc. C'est à cause de ces difficultés que chaque paysan a apporté des modifications par rapport à ce qui a été enseigné.

Quatre vingt quatorze pourcent des paysans ont dit avoir modifié les fiches proposées par les animateurs parce que jugées trop complexes et difficiles à comprendre surtout les fiches de recettes et de dépenses. Ces paysans ne tiennent donc pas compte de la valeur de leur main d'œuvre ni de celle du terrain qu'ils exploitent ; ils remplacent tout ceci par le coût du défrichage, de l'abattage et du dégageant. D'autres ne tiennent pas compte des intérêts sur leur épargne.

Les paysans appliquant l'analyse économique dans leur exploitation ont en majorité (70 %) un registre où ils mentionnent toutes les transactions (des récoltes et d'argent). Certains évaluent le profit uniquement pour les cultures vivrières (ce sont les jeunes et les femmes) ou uniquement pour les cultures de rente (cacao et café pour les vieillards et banane plantain pour les jeunes et les femmes) ceci parce que ce sont les cultures qui leur génèrent le plus de revenu.

En cas de difficultés dans l'application de ce module, seuls 9 % des paysans retournent chez l'animateur ; chacun essayant à son niveau de les résoudre. Certains négligent juste ce qui dérange tels que l'inclusion de la main d'œuvre comme rémunérée. Ce faible pourcentage peu s'expliquer par le fait que les paysans n'aiment pas qu'une autre personne connaisse ce qu'ils gagnent.

En somme le CEF à Akonolinga n'a pas été mis en place comme dans le Nord Cameroun. La formation des paysans s'est faite en un temps très court, ce qui n'a pas permis aux uns et aux autres de se rattraper. Trois modules ont été enseignés et mis en application par les paysans même si la majorité des paysans ont du mal à appliquer l'analyse économique dans leurs exploitations. L'application du CEF s'est véritablement faite en début de campagne 2007 puisque en 2006, les paysans suivaient encore les formations. Il n'y a que quelque uns qui ont appliqué le CEF à la seconde campagne de 2006. Ce n'est donc qu'à la fin de la campagne 2007 et en début de l'année 2008 que les paysans perçoivent les premiers effets du CEF.

4.4. Estimation des effets du CEF sur les exploitations agricoles d'Akonolinga

Après deux ans seulement d'expérience, il est difficile de mesurer les effets du CEF sur les exploitations. Mais à partir des connaissances mises en pratiques, quelques changements sont déjà observables. Les critères d'appréciation utilisés sont qualitatifs et quantitatifs. Les critères qualitatifs reposent sur les différences observées par les paysans quant aux pratiques. Les critères quantitatifs s'appuient sur les variations des quantités d'intrants directs (semences et pesticides) en fonction des superficies cultivées au cours des années 2007 et 2008.

4.4.1. Les effets qualitatifs

L'étude montre que 10 % des paysans ayant suivi le CEF estiment que le CEF n'a apporté aucun changement dans leur exploitation. Par contre 90 % estiment que le CEF a apporté un changement dans leurs habitudes culturelles et leur façon de penser. Ainsi, parmi eux, 60 % ont affirmé avoir soit augmenté la superficie des cultures rentables et réduire celle des cultures moins rentables, soit diminué le montant de crédit pris à la caisse d'épargne (grâce à la diminution de la quantité d'intrants), soit pris l'habitude d'élaborer un budget en début de campagne dans un registre où ils ont relevé les entrées et les sorties. Et 40 % ont estimé avoir soit adopté la culture pure ou l'association d'au plus

deux cultures (Banane plantain et macabo), soit respecté les écartements entre les plantes surtout pour les cultures vivrières et les céréales, soit intégré les groupes de travail, soit organisé mieux leur travail en définissant les tâches à faire et en aménageant pour certains, deux jours de repos par semaine.

L'étude a également montré que parmi ces paysans ayant affirmé avoir observé un changement dans leurs pratiques, près de 25 % pratiquent déjà les cultures maraîchères (piment, tomate). Il est important de signaler que près de 80 % de ces paysans prévoient après la récolte une quantité destinée à l'auto-consommation (arachide, pistache, maïs). En ce qui concerne le macabo, le plantain et le manioc, ils délimitent dans leurs parcelles une partie réservée pour leur consommation. La récolte de cette partie se fait progressivement sauf pour le macabo qui est récolté et conservé à la cuisine dans un coin obscur. On a aussi remarqué que certains paysans ciblent les gros régimes de plantain pour vendre et ne consomment que les petits.

4.4.2. Les effets quantitatifs

Les effets quantitatifs du CEF ont été estimés en terme de performance de production, notamment les rendements obtenus en 2007, des variations des besoins en intrants entre les années 2007 et 2008 et d'élaboration du bilan (Tableau 16).

NB : Dans cette partie, nous avons utilisé les performances moyennes des différentes cultures des exploitations enquêtées pour faire les calculs à partir des données obtenues pendant les enquêtes.

Tableau 16. Performance fin 2007 des exploitations après application du CEF

Types de cultures		Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart type
Cacao	Superficie (ha)	,00	15,00	1,8558	2,77478
	Production totale (sacs)	,00	35	2,9865	5,47952
	Production vendue (sacs)	,00	35	2,9865	5,47952
	Revenu (FCFA)	0	1443750	134510,58	235591,232
Banane-plantain	Superficie	,00	3,00	,9087	,64365
	Production totale (régimes)	0	2300	678,94	509,882
	Production vendue (régimes)	0	2000	505,33	426,917
	Revenu (FCFA)	0	2000000	514365,38	450442,006
Macabo	Superficie (ha)	,00	3,00	1,1394	,81712
	Production totale (bacots)	0	120	43,12	31,772
	Production vendue (bacots)	0	100	31,21	25,349
	Revenu (FCFA)	0	1015000	172048,08	174839,878
Manioc	Superficie (ha)	,00	2,00	,2548	,52741
	Production totale (filets)	0	100	12,21	24,880
	Production vendue (filets)	0	80	9,13	20,857
	Revenu (FCFA)	0	800000	61413,46	162502,993
Pistache	Superficie (ha)	,00	2,50	,4808	,58336
	Production totale (filets)	0	12	3,06	3,449
	Production vendue (filets)	,00	7,00	1,6731	2,04576
	Revenu (FCFA)	0	800000	56865,38	119323,917
Maïs	Superficie (ha)	,00	1,50	,0962	,29768
	Production totale (filets)	0	25	1,65	5,179
	Production vendue (filets)	0	10	,44	1,731
	Revenu (FCFA)	,00	375000	24423,0769	79942,71139
Tomate	Superficie (ha)	,00	,50	,0192	,09709
	Production totale (cageots)	0	35	1,35	6,796
	Production vendue (cageots)	0	30	1,15	5,826

	Revenu (FCFA)	0	150000	4903,85	25156,186
	Superficie (ha)	,00	,50	,0433	,13757
Piment	Production totale (cageots)	0	25	2,06	6,521
	Production vendue (cageots)	0	25	1,92	6,116
	Revenu (FCFA)	0	150000	10769,23	34362,323

Bacots : appellation des sacs utilisés pour mesurer les sacs de macabo (1 bacot = 3 sacs de marché = environ 35 Kg)

Les cultures de cacao, banane plantain, macabo, manioc et pistache présentent de meilleures performances. Selon les paysans, ces rendements sont meilleurs par rapport à ceux obtenus en 2005 et 2006.

Comme autres effets du CEF, il y a le fait que les paysans se débrouillent déjà à calculer leurs revenus nets et à les répartir entre les dépenses prioritaires. Le tableau 17 ci-après ressort un exemple du calcul du revenu disponible des paysans ayant suivi la formation en CEF

Tableau 17. Exemple d'élaboration du bilan et estimation du revenu des paysans en CEF

Bilan : Recettes / dépenses campagne 2007		Campagne en cours (2008)	
Recettes activités	Montant (FCFA)	Dépenses activités	Montant (FCFA)
Produits de rente	Minimum		0
	Maximum	2300000	288000
	Moyenne	654500,94	63722,64
	Ecart type	490078,151	55772,356
Produits vivriers et céréales	Minimum		0
	Maximum	1015000	225000
	Moyenne	315433,96	25971,70
	Ecart type	248124,582	34190,560
Produits maraîchers	Minimum		0
	Maximum	472000	25000
	Moyenne	27962,26	1283,02
	Ecart type	88946,173	4302,849
PFNL	Minimum		0
	Maximum	50000	0
	Moyenne	943,40	0
	Ecart type	6868,028	0
Prêts des terres	Minimum		0
	Maximum	0	300000
	Moyenne	0	69245,28
	Ecart type	0	61169,659
Remboursement dettes	Minimum		0
	Maximum	450000	562500
	Moyenne	45547,17	16933,96
	Ecart type	88631,164	80034,009
Activités agricoles extra	Minimum		0
	Maximum	6000000	35000
	Moyenne	294528,30	660,38
	Ecart type	849612,618	4807,620
Intérêt sur l'épargne	Minimum		0
	Maximum	100000	250000

Bilan : Recettes / dépenses campagne 2007		Campagne en cours (2008)	
	Moyenne	3175,47	64518,87
	Ecart type	15273,039	74406,366
Recette totale (RT)	Minimum	310000	50000
	Maximum	3168000	843000
	Moyenne	1185974,53	279179,25
	Ecart type	573269,125	63848,278
Revenu disponible (RD) RD= RT-DT	Minimum		151000
	Maximum		2853000
	Moyenne		910709,43
	Ecart type		492064,193

Les cultures les plus rentables des exploitations enquêtées sont les cultures de rente mais il est important de mentionner que ce montant élevé est dû au revenu obtenu de la vente du plantain qui représente environ 79 % du montant global. C'est pour cette raison que la plupart des exploitations augmentent les superficies de plantain chaque année (de 0,8 ha en 2007 et à 1,2 ha en 2008). Nous remarquons également que les paysans intègrent progressivement les cultures maraîchères dans leurs pratiques. En 2007, les paysans ont cultivé de petites superficies des cultures maraîchères qu'ils ont augmentées en début de campagne de l'année 2008 (voir tableau annexe 4)

4.5. Mesure de l'impact du CEF

4.5.1. Impact Social

Le CEF à Akonolinga a un impact positif sur l'organisation sociale et le renforcement de la solidarité. Grâce au CEF, ADEAC a organisé les femmes pour qu'elles puissent discuter de leurs problèmes. Cette organisation est rendue possible grâce à la création en 2006 d'une cellule féminine dans les zones de Mvan, Ndibidjeng, Ndélé et Ondeck ayant pour objectifs d'aider les femmes à développer les AGR au sein de leurs ménages. En effet, selon les responsables de l'ADEAC, lors de la présentation du CEF au Nord Cameroun, les présentateurs ont montré que le regroupement des femmes au Nord a permis à ces dernières de résoudre certains problèmes (scolarité des enfants, nutrition etc) de leurs ménages. C'est grâce à cette présentation qu'ils ont eu l'idée de regrouper les femmes de leur zone d'intervention. En vue de réduire la pénibilité du travail et constituer une main d'œuvre permanente, le CEF a favorisé la création des groupes d'entraide au sein des communautés. L'aide apportée à chacun ne se limite pas aux activités des champs car selon eux en cas de problème ils ont d'abord recouru à un membre du groupe ou de la caisse. Par exemple certains paysans permutent les tours de travail en fonction des activités culturelles. Cette attitude renforce la solidarité au sein des communautés.

4.5.2. Impact Technique

Après les formations, le CEF a eu un impact positif sur les techniques de production des paysans. Soixante dix pourcent des paysans formés sur le CEF affirment respecter le calendrier de lutte contre les capsides et la pourriture brune puisque avant ils pulvérisaient au hasard sans tenir compte des périodes de vulnérabilité (Juillet-Août) des insectes (mirides, capsides). Le CEF a favorisé l'introduction des cultures maraîchères qui n'étaient pas encore pratiquées. Les paysans adoptent les cultures pures même si sur une même parcelle il y a plusieurs cultures, chaque culture est répartie en sole. Les paysans aujourd'hui savent qu'ils peuvent eux mêmes produire leurs propres semences car le CEF a formé des paysans sur la création des champs semenciers de maïs, plantain, macabo et manioc. Les paysans formés maîtrisent surtout la multiplication des rejets de plantain. Soixante quinze pourcent des paysans estiment qu'ils s'organisent mieux dans leurs travaux champêtres et respectent de plus en plus les écartements entre les plantes puisque avant ils semaient au hasard.

4.5.3. Impact économique

La sensibilisation des paysans quant à l'importance de l'épargne constitue un avantage en ce qui concerne le développement des institutions de micro finance dans les villages. Car ADEAC précise que le montant d'épargne annuel est passé de 5000 FCFA à 6000 FCFA entre 2005 et 2007. Grâce au CEF, les paysans ont déjà pris l'habitude de répartir leurs revenus entre les dépenses du ménage (65% des paysans considèrent la santé, l'éducation et la nutrition comme étant les dépenses prioritaires de leurs ménages). A partir des données de l'enquête, nous avons considéré la répartition moyenne du revenu des paysans pour une vision générale de la répartition du revenu dans la zone d'étude (tableau 18)

Tableau 18. Répartition du revenu disponible entre les dépenses au sein du ménage.

Sources de dépenses	Montant (FCFA)	Pourcentages (%)
Scolarité	219774	24
Santé	84906	9
Nutrition	208302	23
Habitat	187778	21
Réinvestissement en champ	169812	19
Epargne	7835	1
Autres	32302	3
Total	910709	100

L'éducation, la santé et la nutrition sont les charges qui absorbent la grande partie du revenu (environ 56 %). En effet, les enfants fréquentent en ville et les parents doivent en plus de payer des frais de scolarité, louer une maison ou une chambre, ravitailler les enfants en vivres.

4.5.4. Impact environnemental

Le CEF prône l'adéquation entre les objectifs des paysans et les moyens dont ils disposent par le biais des formations sur les itinéraires techniques des cultures. Mais l'impact environnemental n'a pas encore concerné le CEF, et le peu de temps depuis que le CEF est appliqué à Akonolinga, ne permet pas encore de mettre en évidence l'impact du CEF sur l'environnement.

4.6. Perception du CEF à Akonolinga

La population de l'échantillon a montré une perception plutôt positive concernant le CEF. Tous les acteurs (paysans, animateurs et responsables de l'ADEAC) perçoivent ainsi le CEF à son applicabilité.

Le CEF à Akonolinga est perçu comme une approche de développement indispensable à l'amélioration du niveau de vie des paysans, en ce sens qu'il prend en compte tout le fonctionnement global de l'exploitation. Les paysans interrogés ont indiqué que si le CEF était mis en application tel que présenté par les animateurs, on enregistrera de très bonnes performances. Cette approche leur apporte une nouvelle vision au fonctionnement global des exploitations et leur permet de mieux réfléchir leurs décisions. Cependant, d'aucun pense que, bien que le CEF soit un outil approprié et adapté à la situation des paysans, il est difficile à appliquer. Même si la plupart des paysans intègrent progressivement le CEF, ils rencontrent d'énormes difficultés surtout au niveau des calculs. Cette difficulté de mise en pratique du CEF est due au faible niveau de scolarisation des paysans et à leurs habitudes culturelles.

4.7. Diffusion du CEF et possibilité d'adoption par les non membres.

Les critères utilisés pour caractériser la diffusion du CEF par les paysans membres de l'ADEAC après des autres paysans sont :

- la discussion du CEF avec les paysans non membres ;
- la connaissance des paysans ayant apporté un changement dans leurs pratiques suite à la discussion ;
- la connaissance des raisons du changement des pratiques des paysans non membres.

4.7.1. Expérience du CEF avec les paysans non membres

Dans chaque zone d'intervention de l'ADEAC où l'étude a été menée, au moins 75 % des paysans entretiennent des discussions concernant le CEF avec les membres de leurs familles et/ou les voisins (figure 13). La discussion repose entièrement sur le CEF puisque 49 % des paysans parlent des modules traités lors des formations notamment le suivi technique et l'analyse économique. 38 % discutent de l'importance du CEF dans la vie d'un agriculteur puisque certains paysans non membres pensent qu'ils n'ont pas besoin de conseil pour produire car selon eux, « *l'agriculture est un art par conséquent un don naturel* ». Afin de les convaincre, (13 %) des paysans ont dit qu'ils sont obligés de leur livrer leurs secrets en leur parlant de leurs expériences personnelles et des méthodes qu'ils adoptent.

Les paysans membres qui ne discutent pas du CEF avec leurs voisins ou familles affirment qu'ils ne comprennent pas pourquoi ceux là n'intègrent pas le groupe afin de bénéficier aussi des formations. Par conséquent, ils ne peuvent pas perdre leur temps pour eux.

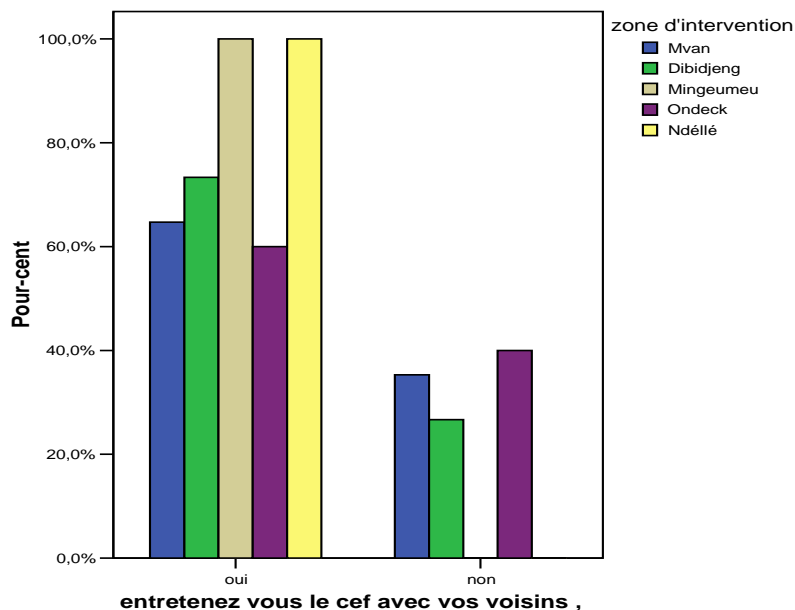


Figure 10. Entretien des paysans membres sur le CEF avec les paysans non membre dans chaque zone.

4.7.2. Changement des pratiques des paysans non membres

Au terme d'une discussion entre les paysans ayant suivi le CEF et ceux ne l'ayant pas suivi, chaque partie prenante en tire des enseignements. C'est le cas à Akonolinga où certains paysans qui n'étaient pas au courant du CEF ou n'accordaient pas une importance particulière à celui-ci au terme des discussions n'avaient plus la même perception. Quarante vingt dix pourcent des paysans affirment en effet que certains viennent les contacter régulièrement pour en savoir plus sur le conseil. Ainsi certains de ceux ayant acquis des connaissances sur le CEF ont décidé de les mettre en pratique. La figure 11 ci-après, montre que dans toutes les zones, chaque paysan non membre a apporté un changement dans ses habitudes ou pratiques culturelles. Quarante vingt dix sept pourcent des paysans enquêtés disent connaître les paysans non membres qui ont apporté des modifications dans leurs pratiques à l'issue des discussions et des formations qu'ils ont faites.

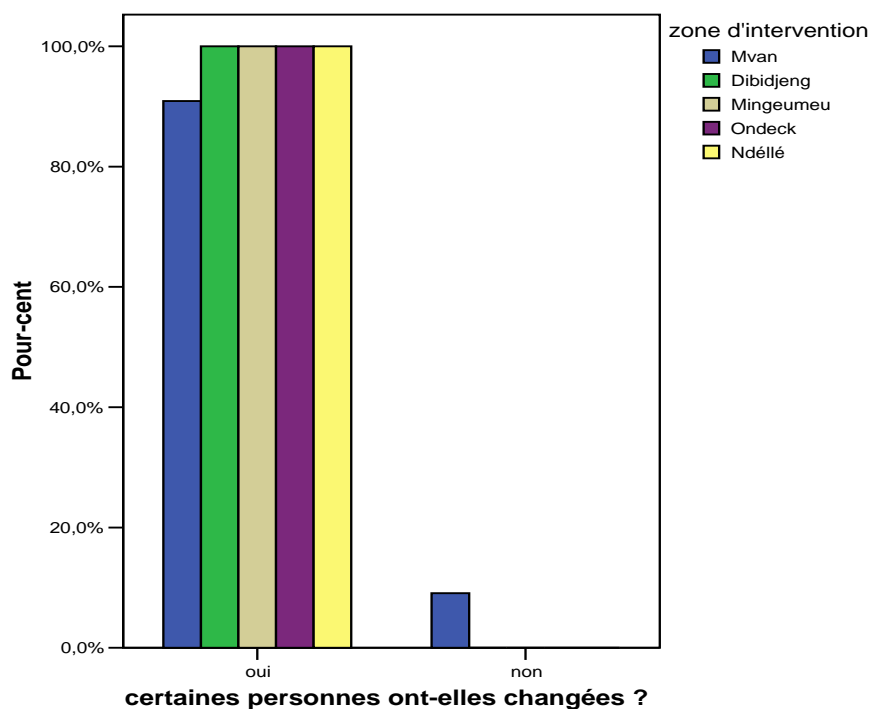


Figure 11. Changements des pratiques agricoles par les paysans non membre.

4.7.3. Les nouvelles pratiques adoptées et les raisons de cette adoption

Les paysans non membres pensent comprendre la prévision des campagnes et le suivi technique. D'après 11 % des paysans enquêtés, les paysans non membres ont adopté la culture pure, 16 % disent connaître les paysans qui respectent les écartements entre les plantes, 35 % connaissent les paysans qui essaient d'élaborer leur plan prévisionnel de campagne, et 38 % ont aidé certains paysans à mettre en pratiques trois points cités plus haut.

Cette adoption timide et progressive du CEF s'explique par le fait que certains paysans veulent satisfaire leur curiosité (61,5 %) tandis que d'autres (38,5 %) ont remarqué quelques changements dans l'exploitation des paysans membres tels que la bonne organisation du travail, le respect du calendrier (cultivent tout à temps), la diminution de la peine du travail (car la plupart des travaux sont effectués par les groupes d'entraide).

4.8. Test des hypothèses

La présente étude était basée sur quatre hypothèses de recherches :

- HR1 : les activités de conseil sont complémentaires des activités et programmes de l'ADEAC
- HR2 : Le profil du conseiller est déterminant dans la maîtrise de la démarche conseil
- HR3 : Les outils du CEF sont facilement assimilés par les acteurs
- HR4 : La perception du CEF varie selon les objectifs des acteurs concernés

4.8.1. Vérification de HR1

Avant l'arrivée du CEF à Akonolinga, ADEAC assurait le suivi des activités des paysans par le biais des animateurs qui étaient chargés d'évaluer les besoins en intrants des paysans. La centrale ADEAC se chargeait d'octroyer les crédits intrant à ces paysans. Les activités des programmes agricoles et surtout de microfinance cherchaient à renforcer les capacités techniques des paysans et améliorer leur niveau de vie mais il leur manquait juste une méthodologie appropriée. Selon les responsables de

l'ADEAC, le CEF leur a servi de guide pour la réalisation de leurs objectifs et n'a influencé en aucun cas ses activités tout au contraire est complémentaire de ses programmes. De même, les animateurs avaient déjà pour rôle d'informer les paysans sur l'évolution des systèmes agricoles, le CEF a plutôt approfondi leurs connaissances et renforcé leurs capacités de diagnostic. Wambo (2000) avait déjà mentionné que les activités de conseil sont sensées épouser les objectifs globaux des structures d'encadrement. Ceci nous amène à accepter HR1 qui stipulait que les activités de conseil sont complémentaires des programmes de l'ADEAC.

4.8.2. Vérification de HR2

Les animateurs paysans d'Akonolinga sont tous des responsables de famille ayant le CEPE. La moitié a pensé que le conseiller doit avoir au minimum le BEPC et les autres estiment qu'il doit avoir au minimum le CEPE. D'après eux, la maîtrise de la démarche CEF requiert un bon niveau d'éducation et une expérience dans le domaine agricole et l'encadrement des paysans. Même si les animateurs paysans se débrouillent à comprendre le CEF, plusieurs d'entre eux ont du mal à maîtriser parfaitement les calculs. Cette façon de penser rejoint l'hypothèse selon laquelle le profil du conseiller, son expérience en animation de groupe, sont déterminants pour une bonne maîtrise de la démarche. Ce qui va dans le sens de Legile (2006), qui stipule que la spécialisation du conseiller ou son niveau d'étude n'aurait pas une influence majeure sur la maîtrise de la démarche ; certains techniciens d'agriculture maîtrisent mieux le CEF que certains ingénieurs. De plus, pour Havard (2002) le profil des conseillers varie en fonction des tâches qui leur sont assignées. Pour le même auteur, en années 1 et 2, le CEF basé sur le travail de groupe, l'estimation des besoins en intrants, et le suivi technique, le conseiller doit avoir au minimum le BEPC et de bonnes connaissances en animation de groupe et en agriculture. Mais en année trois le CEF étant basé sur l'analyse, la gestion de la trésorerie, l'analyse économique, requiert un conseiller de niveau baccalauréat au minimum et de bonnes connaissances en agriculture. A Akonolinga, les animateurs de niveau CEPE ont été soumis au thème de l'année 1 et 2 du CEF nécessitant selon Havard (2002) le niveau du BEPC au minimum.

L'étude a montré que bien que les animateurs estiment avoir maîtrisé certains modules, ils rencontrent encore des difficultés dans la maîtrise des outils et de la démarche. Donc HR2 est acceptée.

4.8.3. Vérification de HR 3

Les outils de base du CEF sont des fiches élaborées conjointement entre les paysans et les animateurs et par les discussions sur le terrain. Ces fiches servent de support et de modèle pour les paysans. A Akonolinga, les fiches ont été élaborées entre les techniciens de l'ADEAC et les animateurs, les paysans étant exclus du système. L'étude montre que 83 % des paysans éprouvent des difficultés lors du remplissage des fiches de suivi. Soixante seize pourcent d'entre eux estiment que ces fiches sont trop complexes et constituées de beaucoup de calcul. La majorité se font aider par l'animateur ou leurs enfants alphabétisés ou par les autres paysans qui s'en sortent (ce sont les plus éduqués ayant au moins le BEPC). Lorsque l'animateur les enfants ou les autres paysans seraient absents ou indisponibles, certains paysans ne pourront pas faire les calculs ou remplir les fiches.

Les animateurs quant à eux, pensent que le CEF est une approche constituée de plusieurs étapes qui ne sont pas faciles à comprendre si l'on ne lui l'accorde pas plus de temps et d'attention. Donc HR 3 est rejetée puisque les fiches utilisées dans le cadre du CEF à Akonolinga ne sont pas facilement assimilées par les acteurs (animateurs et paysans). Ceci peut s'expliquer par le fait que les responsables de l'ADEAC avaient conçu ces fiches sans une discussion préalable avec les paysans et en plus il n'y a pas eu de séance d'explication de ces fiches. ADEAC voulaient atteindre un double objectif : avoir une idée du diagnostic global de l'exploitation et aider les paysans à mieux évaluer leurs besoins en intrants.

4.8.4. Vérification de HR 4

Selon ADEAC, le CEF est une approche de développement local. Pour les personnes enquêtées, le CEF est venu renforcer leurs activités et leur capacité de diagnostic des exploitations agricoles. De nos jours ADEAC pense mieux percevoir les problèmes des paysans. Les animateurs pensent que le

CEF est une approche qui responsabilise les paysans en enrichissant leurs connaissances. Selon eux en tant que formateur et médiateur, le CEF a approfondi leur connaissance, les a éclairés sur les étapes d'un diagnostic. Aujourd'hui, ils ont une bonne réputation et considération dans leurs villages respectifs. Tous les paysans estiment que le CEF répond à leurs attentes ceci dans la mesure où il leur a « ouvert les yeux ».

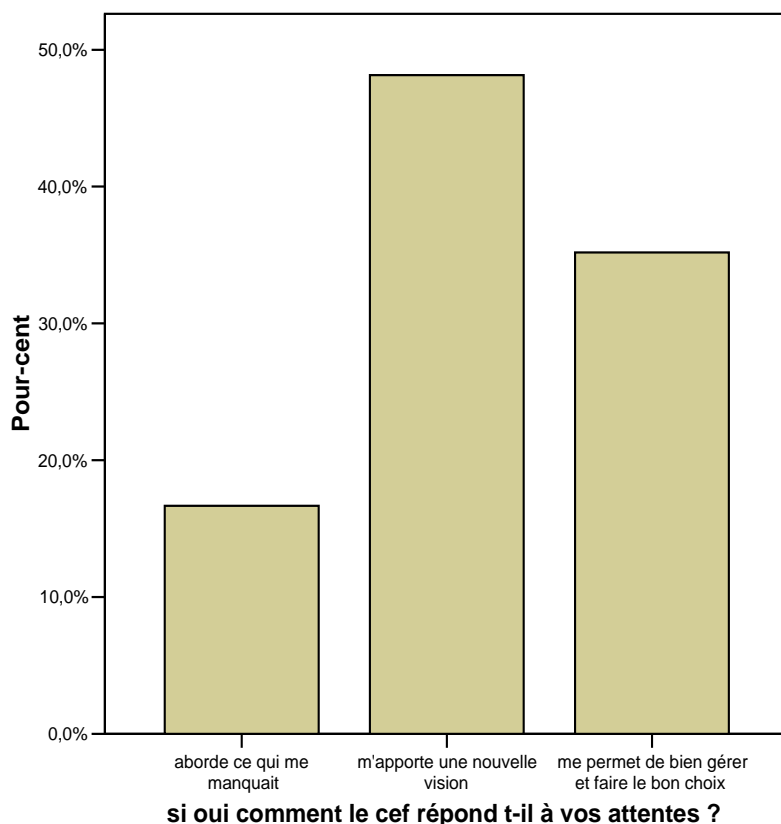


Figure 12. Perception des effets du CEF par les paysans.

La perception des effets du CEF dépend des difficultés que rencontrent les paysans. Près de la moitié des paysans ont eu une nouvelle vision sur le fonctionnement global de leur exploitation, 32 % cherchaient comment gérer mieux les revenus. Seuls 18 % estiment que le CEF aborde ce qui leur manquait (gestion du revenu, utilisation des superficies cultivables, culture des spéculations les plus rentables, développement des AGR, etc.). Chaque acteur pense que le CEF peut les aider à atteindre certain objectif en fonction des difficultés qu'il rencontre. Face à ces perceptions positives du CEF à Akonolinga, quelle pourra être son importance dans le plan stratégique de développement du secteur agricole à Akonolinga ?

4.9. Enjeux et perspectives du CEF à Akonolinga

4.9.1. Les potentialités agricoles de la zone d'étude

La zone d'étude regorge d'un potentiel agricole assez important et suffisant pour entreprendre un investissement dans le secteur agricole. Les sols sont encore bien fertiles pour la mise en valeur des cultures de rente (cacao, café, banane plantain et palmier à huile), vivrières (macabo, manioc et ignames), céréalières (arachides, pistaches et maïs) maraîchères (tomate et piment) et fruitières (avocatier, manguier, oranger, safoutier et goyavier). Les exploitations de la zone compte en moyenne 5 actifs agricoles pour des superficies moyenne de 4,5 ha soit 0,9 ha/ actifs ceci peut permettre une bonne gestion des périmètres cultivés. Le travail en groupe constitue également une source potentielle de main d'œuvre pouvant permettre aux paysans de respecter le calendrier agricole de la zone.

4.9.2. Les potentialités locales en matière de gestion des exploitations

Comme le pense Misté (2008), sans conseil les paysans prendront quand même des décisions. Il est donc important pour cette étude de savoir comment les paysans s'en sortaient, quelles sont les techniques et les approches qu'ils utilisaient pour gérer leur exploitation. Pour répondre à ces questions, l'étude s'est appuyée sur les méthodes utilisées par les paysans pour estimer leurs besoins en intrants (semences et produits phytosanitaires), pour suivre l'évolution de leurs parcelles et pour déterminer leur profit.

En début de chaque campagne, chaque paysan sait pertinemment qu'il doit faire un budget. Même s'il ne le matérialise pas, il le fait dans l'abstrait. Afin de pouvoir financer leurs activités agricoles, 52 % obtenaient un crédit intrants à la caisse de la zone soit en moyenne une somme de 45000 FCFA. Cette somme, selon eux, était suffisante pour la mise en place d'une parcelle. La quantité de pesticides pour les cacaoculteurs était déterminée à partir des fiches techniques qu'ils avaient reçues depuis 1999-2000 de la SODECAO. Quarante cinq pourcent des paysans respectaient le calendrier agricole.

Les paysans avaient une technique locale pour déterminer les écartements entre les plants. Les écartements étaient estimés en terme de pas (pas de marche). Par exemple pour la culture de macabo, la distance est d'un pas entre les plantes. Pour le plantain, chacun fait entre 5-7 pas entre les pieds en fonction de la taille. Pour des personnes de petite taille (1,5 m environ) il faut en faire 7, pour les personnes de taille moyenne (1,65 m environ), c'est entre 5 et 6 pas et enfin 5 pas pour les personnes de grande taille (plus de 1,75 m). Selon eux, après de nombreuses années d'expérimentation, ils estimaient, que pour mettre sur pied une superficie de 1 ha de macabo, il fallait au plus 12 « bacots » de semence, pour la même superficie de pistache ou d'arachide, il fallait 2 seaux de 5 litres de semence (arachides décortiquées). Les prévisions de campagne se faisaient à partir de ces estimations qu'ils ont utilisées comme standard jusqu'à l'arrivée du Conseil. Cependant, l'étude montre que environ 10% des paysans ayant suivi le CEF utilisent encore cette méthode pour faire leurs prévisions puisque selon eux, le CEF « embrouille avec les calculs et ses fiches ».

L'étude montre que 52 % des paysans faisaient un bilan en fin de campagne, c'est-à-dire une estimation des dépenses et des recettes pour les cultures commercialisées. Cependant certains paysans (66 %) faisaient leurs bilans en estimant juste les recettes sans toutefois penser aux dépenses. Seuls 34 % faisaient le bilan dans son sens strict mais les dépenses pour eux se limitaient aux coûts de défrichage (25000 FCFA) et d'abattage (20000 FCFA) de la parcelle en première année de création.

Près de 77 % des paysans enquêtés déterminaient à leur façon leur profit. Ainsi trois méthodes locales étaient utilisées pour savoir si les activités sont rentables. Afin de mieux cerner ce que les paysans faisaient, les moyennes des performances des exploitations enregistrées en 2007 (tableau 16) ont été appliquées à leurs méthodes afin de faire des comparaisons avec celles enseignées dans le cadre du CEF :

1) Profit = recettes totales des cultures principales (cacao, plantain, macabo) – montant de crédit pris à la caisse
$$P = (134\ 510 + 514\ 365 + 172\ 048) - 100\ 000 \text{ (montant maximum de crédit autrefois octroyé)}$$
$$= 720\ 923 \text{ FCFA}$$

Cette méthode était utilisée par 23 % des paysans enquêtés pour l'estimation de leurs revenus.

2) Profit = Recettes totales des cultures principales – coûts du défrichage et d'abattage
$$P = (134\ 510 + 514\ 365 + 172\ 048) - 4(25\ 000 + 20\ 000) = 640\ 923 \text{ FCFA}$$

Remarque : les cultures principales occupaient une superficie de quatre hectares.

24 % des paysans se basaient sur cette méthode pour déterminer leur profit. Après la première année de culture les paysans considéraient toujours le coût de défrichage et d'abattage car selon eux, ceci leur permettait d'avoir les fonds pour l'extension des parcelles ou la création des nouvelles.

3) Profit = Recettes de chaque culture – coût de production (défrichage, abattage et autres frais liés à l'entretien). $P = 989\,296 - 5(45\,000 + 25\,000) = 639\,296$ FCFA

Remarque : les résultats montrent que la superficie moyenne cultivée par exploitation est de 5 hectares. Les paysans ont estimé à 25 000 FCFA la somme qu'ils pouvaient dépenser par an pour la main d'œuvre. Il faut noter également que les frais liés à l'entretien inclut le temps, la main d'œuvre familiale et la main d'œuvre rémunérée. Mais les paysans de notre zone d'étude ne considéraient pas tous ces frais dans le calcul de leur profit juste parce qu'ils n'avaient pas encore reçu de formation sur la gestion des exploitations avant l'arrivée du CEF.

Cette méthode s'utilisait uniquement pour la culture du plantain et du macabo. Vingt cinq pourcent des paysans la pratiquaient. Mais certains considéraient plusieurs fois le coût de défrichage et d'abattage c'est-à-dire que sur une parcelle en culture mixte de macabo et d'arachide, le profit des arachides se calcule en soustrayant des recettes le coût de l'abattage et du défrichage, il en est de même pour le macabo alors que les deux cultures sont sur une même parcelle défrichée et abattue une seule fois. Selon eux cette méthode leur permettait de savoir à peu près ce qu'ils gagneraient en culture pure.

Certains paysans (28 %) estimaient sans calcul leur profit surtout de macabo, pistache et arachides. Selon eux, s'ils mettent en terre 10 sacs de semence de macabo et en récoltent 20, ils ont eu un profit de 10 sacs.

Ces méthodes, montrent que les paysans effectuent des calculs économiques partiels, incomplets, répondant à certains de leurs besoins tout aussi partiels. Il est donc important d'organiser avec les paysans des séances d'animation de groupe sur les questions économiques en rapport avec leurs cultures, leurs activités, et leur exploitation. C'est-à-dire qu'est-ce que l'on peut calculer pour une parcelle, une culture, une activité, une exploitation pour en faire quoi ? Les paysans qui utilisaient la première formule, ont affirmé que le montant de crédit qu'ils prenaient était utilisé pour la mise en place des parcelles cultivées. En plus le revenu disponible d'une exploitation prend en compte toutes les activités du ménage raison pour la quelle Wambo (2000) et Daouda (2002) ont précisé que, une exploitation agricole est considérée comme un système où la négligence d'une activité fausserait les résultats de cette exploitation. L'approche globale de l'exploitation avait été utilisée dans le cadre du CEF pour aider les paysans à déterminer leur revenu disponible puisqu'il a pris en compte toutes les activités génératrices de revenu des exploitations (tableau 18).

NB : Avec la méthode proposée par le CEF, les paysans perçoivent mieux leurs revenus disponibles. Le revenu maximal enregistré avec l'une des méthodes des paysans est de 720923 FCFA contre 910709 FCFA soit un écart de 189786 FCFA. Mais alors cet écart serait d'autant meilleur si la méthode enseignée par les animateurs tenait compte des revenus issus des sous produits ou des produits dérivés de leurs exploitations. Puisque pendant les enquêtes, nous avons remarqué par exemple que les paysans ne tiennent pas compte du revenu issu de la vente des semences du macabo et rejetons de banane plantain. (1000 FCFA/sac de macabo et 50 FCFA/rejeton de banane plantain). En plus dans les zones de Mingeumeu, Ondeck, Mvan et Ndibidjeng, les paysans vendent parfois les noix de palmes et les palmistes mais ne considèrent pas ces revenus dans le calcul de leur profit alors que ceux-ci ne sont pas négligeables (500-1000 FCFA le régime noix de palme et 1000 FCFA/ corbeille de palmiste séché).

Après avoir déterminé ou estimé leur profit, 45 % des paysans élaboraient un budget pour les cultures principales (macabo, banane plantain, cacao, manioc). Lorsque le montant prévu ne correspondait pas à ce qu'ils possédaient, 36 % d'entre eux prenaient un crédit (caisse, tontine ou particulier), 12 % donnaient la priorité aux dépenses obligatoires et 31 % se débrouillaient avec le montant qu'ils possédaient en réduisant parfois les montants affectés aux dépenses non obligatoires.

4.9.3. Les attentes des conseillers et des paysans vis-à-vis du CEF

4.9.3.1. Attentes des conseillers

Les animateurs ont exprimé leurs attentes vis-à-vis du CEF dans leur localité.

- 100 % demandent d'être pris en charge par l'ADEAC et/ou les paysans ;
- 30 % ont besoin d'une moto ou d'un vélo pour se déplacer dans les hameaux ;

- 85% souhaitent la formation des animateurs relais pour réduire leurs champs d'investigation ;
- 100 % souhaitent la reprise du CEF ;
- tous demandent la mise en place d'un suivi permanent dans les villages au moins une fois par trimestre pour un recyclage et une évaluation

4.9.3.2. Attentes des paysans

Pour les paysans le conseil doit :

- faire un renforcement des capacités ;
- s'appuyer sur les nouvelles méthodes de lutte contre la pourriture brune et les capsides ;
- appuyer les paysans en leur octroyant des crédits intrants et scolaire ;
- former les paysans sur l'élaboration des demandes de crédit auprès des banques ou des IMF ;
- former aussi les femmes sur le CEF pour qu'elles soient conseillères.

Toutes ces attentes ont une influence directe sur la mise en place d'un dispositif de conseil dans la localité. Mais, ADEAC leur structure d'encadrement a eu une rupture de contrat avec son partenaire financier. Les activités de conseil ont été stoppées depuis six (Mars 2008) mois. Tous les paysans pensent que pour une reprise de conseil, il faut que chaque zone soit réorganisée, et que le CEF apporte un appui financier à chacun. Puisque certains n'ont pas réalisé leurs objectifs prévus en début de campagne parce qu'ils n'ont pas eu de crédit intrants auprès de l'ADEAC. Cette idée d'apport d'un appui financier de la part du CEF serait peut être due au fait que d'autres projets opérant dans la zone à l'instar du SAILD, ont souvent eu l'habitude de donner un appui financier aux paysans choisis pour la valorisation d'une nouvelle technique de production ou de multiplication des semences.

4.10. Discussion

4.10.1. Le conseiller au centre de CEF

A l'issue des entretiens avec les paysans, les animateurs et les responsables de l'ADEAC, il ressort plusieurs propositions en ce qui concerne le rôle et profil d'un animateur-conseiller. La mise en place de la démarche conseil dépend fortement des caractéristiques du conseiller. A Akonolinga, l'animateur est titulaire d'un CEPE, il doit avoir une expérience en agriculture, des connaissances sur les techniques de production des principales cultures de la zone, être responsable et résident au village. Ce dernier est élu par les paysans. Legile (2006) souligne que le niveau d'éducation du conseiller et son niveau de connaissances en agronomie ne conditionnent toujours pas la maîtrise d'une démarche CEF. Contrairement à cette affirmation, Havard (2002) précisait que l'influence du niveau d'éducation du conseiller et du degré de ses connaissances en agronomie sur la maîtrise du CEF dépendait des thèmes traités (minimum BEPC pour le PPC et le ST, et Bac pour l'analyse économique).

Par contre, la mise en place de la démarche CEF à Akonolinga n'a pas pu prendre en compte tous ces aspects puisque les animateurs d'Akonolinga ont été formés sur les modules nécessitant pour certains le niveau BEPC et les autres le niveau BAC alors que tous n'ont que le CEPE. Ces animateurs ont quand même retenu certaines choses. Il est donc judicieux de penser comme Légile. Toutefois, la mise en place de la démarche CEF doit tenir compte de ces aspects afin de connaître le profil des animateurs à qui on a à faire et quels sont les points à aborder.

Au nord Cameroun un animateur encadre seul 5 à 6 groupes seul ; il en est de même à Akonolinga où chaque animateur-paysan couvre 4 à 5 hameaux ayant en moyenne 30 paysans chacun. Face à cette situation, la formation des animateurs relais dans chaque hameau s'avère être une nécessité.

4.10.2. Le CEF et les autres approches de vulgarisation

Les politiques agricoles visant à augmenter la production agricole et alimentaire, ont toujours mis en accent sur la diffusion des innovations techniques. L'approche « Formation et Visite » initiée par la

Banque Mondiale a longtemps été utilisée en Afrique comme une approche de vulgarisation de masse. Limitée par sa démarche et ses principes caractérisés de « top down » c'est-à-dire excluait les paysans dans le processus de construction de l'innovation, plusieurs autres approches participatives (CEF, Farm Field School) ont été mises sur pied par des projets et des organismes (Tableau 19).

Tableau 19. Comparaison du Training & Visit System, du CEF et le FFS

Caractéristiques		T&V	CEF	FFS
Formations sont essentielles	Agents	Technicien Spécialisé En cascade	Tous les agents « horizontalement »	Agent spécialisé en lutte intégrée
		Une fois/mois, 1 jour	Deux fois/an, 1 semaine	Deux fois/ an,
		En salle	En salle et sur le terrain	En salle et sur le terrain
	Paysans	De façon descendante des vulgarisateurs aux paysans, puis de façon participative au niveau des groupes de contact	De façon participative - Entre conseiller et groupe de Cdg, - Entre paysans-animateurs et groupes de proximité	De façon participative - entre spécialiste et paysans en séance de travail
		Oral	Ecrit et oral	Écrit et oral
		Thèmes retenus suite à une enquête auprès des paysans	Thèmes décidés à partir d'une réflexion commune entre agents et paysans	Choisi par les spécialistes en fonction du type d'attaque dans la zone
		Tous les 15 jours	Tous les 15 jours	Chaque mois
	Groupe cible	- Paysans contacts choisis par l'agent - Extension au sein des groupes de contact	- Paysans alphabétisés volontaires - Extension à des groupes de proximité volontaires, avec paysan-animateur	- paysans volontaires - extension au sein des paysans volontaires
	Démonstrations	Champs écoles collectifs	Champs participants	Champs participants
	Visites		Essentielles	
Intra-village		Aux champs écoles	Champs participants	Champs participants
Inter-village		Aucune	Avant introduction de nouveaux thèmes	
Thèmes		- 1 à 2 - Essentiellement sur les cultures.	- Plusieurs, en fonction des groupes - Gestion exploitation, cultures, élevage, et aménagement de l'espace	- lutte intégrée contre les pestes - prévention des maladies
Logistique	Fourniture intrants	- Absente - Supposée assurée spontanément par opérateurs économiques et les banques...	- Limitée, mais essentielle - Intermédiation. - Appui à un approvisionnement organisé localement, par groupes de paysans. Appui direct limité selon modalité à fixer	- limité - appui aux groupes organisés (GIC) en produits phytosanitaires
	Collecte production	Aucune	Intermédiation, et recherche de solution au niveau local	Aucune

Source : Djomo (2007) et Lapbim et al., (2005)

L'approche Formation et Visite est une approche basée sur la diffusion des thèmes techniques conçus pour les paysans. Par contre le CEF est basé sur la co-construction des outils entre les conseillers, les animateurs et les paysans. Les thèmes sont choisis à la demande des paysans et en fonction des difficultés qu'ils éprouvent. Contrairement à la Formation et Visite, le FFS et le CEF sont coûteux pour une véritable mise en oeuvre. Particulièrement, le CEF, nécessite un bon niveau d'éducation pour être maîtrisé. C'est peut être pour cette raison que certains paysans du Nord Cameroun considéraient que le CEF est fait pour les paysans riches et scolarisés (Djamen et al., 2004).

La démarche CEF mise en oeuvre à Akonolinga est complémentaire des autres approches de vulgarisation mise en oeuvre par d'autres projets.

4.10.3. Intérêt du CEF pour l'ADEAC

En insérant le CEF au sein de ses programmes, ADEAC visait deux objectifs à savoir mieux estimer les besoins en intrants et avoir une meilleure connaissance du fonctionnement et des performances des Exploitations Familiales Agricoles (EFA) de sa zone d'intervention. Mais l'étude a montré que ses objectifs ont partiellement été atteints. Pour une meilleure appropriation de la démarche, il faudra un accompagnement de l'ADEAC et de ses animateurs.

Le profil des animateurs de l'ADEAC reste encore faible par rapport aux animateurs des zones cotonnières du Nord Cameroun. Cependant, ces animateurs sont aptes à faire le conseil sur le suivi technique et économique des parcelles mais en ce qui concerne l'analyse économique, ils ont besoin d'un niveau d'éducation plus élevé. Donc pour une mise en oeuvre de la démarche, l'ADEAC a besoin des animateurs ayant un niveau scolaire élevé (au moins le BEPC comme ceux du PRASAC ou de la SODECOTON).

La rémunération des animateurs est un facteur qui a favorisé la non application du CEF dans certaines zones de l'ADEAC, il se pose donc une question de prise en charge des animateurs. Qui s'occupera d'eux ? Est-ce les paysans ? Est-ce l'ADEAC ? ou alors les deux ?

Pour répondre à ces questions il serait plus aisé d'estimer le gain annuel d'un conseiller ayant au moins le niveau du BEPC

Le coût annuel du conseil peut se décomposer en coût direct (le conseiller et son déplacement) et en coût indirect (les moyens mobilisés pour exécuter son travail). A ce stade ne sont pas pris en compte les autres coûts que sont la formation du conseiller et autre appui. En supposant que le conseiller a un salaire de 50000 FCFA/mois et possède une moto pour son déplacement d'un hameau à l'autre. A partir de ces hypothèses on peut estimer le coût annuel du conseil.

Coût direct :

Salaire du conseiller/an :	600.000 FCFA
Amortissement de sa moto	300.000 FCFA
Carburant et entretien de sa moto	400.000 FCFA
Sous-total	1.300.000 FCFA

Coût indirect

Carnets et documents divers	200.000 FCFA
Organisation des échanges et atelier	300.000 FCFA
Sous-total	500.000 FCFA

TOTAL	1.800.000 FCFA
-------	----------------

D'après les résultats de l'enquête à Akonolinga, chaque animateur encadre en moyenne 35 paysans. Sur cette base, essayons de calculer le montant à payer par chaque paysan.

Coût par paysans en conseil (35 paysans membres) : 51.500 FCFA/an soit environ 4.300 FCFA/mois.

Vu le montant du revenu disponible (910.709 FCFA en moyenne) des paysans et sa répartition entre les dépenses du ménage, on remarque que les dépenses pour imprévus s'élèvent à 32.300 FCFA et que leur épargne moyenne annuelle est de 7.835 FCFA. Suite à la répartition de ce revenu entre les dépenses du ménage, les paysans d'Akonolinga ne seront pas prêts à payer 51.500 FCFA /an pour le

CEF. Par contre si le nombre de paysan encadré par l'animateur augmente à 80 par exemple comme estimer au Nord-Cameroun, chacun aura à payer environ 22.500FCFA/an. Cette somme peut être prise en compte par les paysans d'Akonolinga car elle est inférieure à la somme affectée aux imprévus.

Après ces deux années d'expérimentation du CEF, ADEAC n'est pas encore en mesure de prendre en charge le suivi des paysans et des animateurs ; raison pour laquelle elle a besoin d'un appui technique et financier.

4.10.4. Mise en évidence des critères d'estimation des effets du CEF

Il n'est pas évident de percevoir les effets du CEF après deux années d'expérimentation seulement et surtout que les formations ont été brèves. Cependant quelques effets directs peuvent être perceptibles à court terme :

- le changement des habitudes culturelles qui n'est pas toujours estimé en terme de quantité ;
- la prise de décision n'est possible que dans une situation où il y a plusieurs alternatives. Ceci permet au paysan de bien réfléchir, analyser chaque alternative, ressortir les principaux avantages et inconvénients afin de prendre une décision. La prise de décision est fortement influencée par les moyens (contraintes et opportunités) dont dispose le paysan ;
- il est difficile d'estimer les effets isolés du CEF sur les exploitations puisque les performances d'une exploitation sont la résultante de plusieurs actions combinées. Dans la zone d'étude par exemple, avant l'arrivée du CEF, les paysans avaient suivi des formations avec d'autres structures à l'instar de la SODECAO, l'ICRAF, le CIFOR, le MINADER pour ne citer que celles-ci ;
- les perceptions des effets du CEF peuvent être quantifiées (performances technico-économiques) mais après deux années de mise en œuvre, ces perceptions sont plus qualitatives et concernent les changements de pratiques.

Ces mêmes critères avaient déjà été mis en évidence par Daouda (2002) sous le terme grille d'analyse des effets du conseil de gestion. Cette grille cherche à mettre en évidence les changements observés dans le processus de prise de décision du paysan qui est déterminant sur les performances de l'exploitation en terme de production et de revenu. Dans le cas précis de l'évaluation du CEF à Akonolinga, la méthode proposée par Rebuffel en 1996 semble être appropriée pour une caractérisation des effets du CEF puisqu'elle tient aussi compte des résultats et des pratiques des exploitations qui ne sont pas en conseil. Cette méthode propose que, pour faire une évaluation des effets du CEF, il faut suivre un groupe de paysan en CEF et un autre qui n'est pas en CEF au moins sur trois années.

4.10.5. Le CEF et la croissance pro pauvre

L'éradication de la pauvreté est au centre de plusieurs politiques de développement du secteur rural. La pauvreté est beaucoup plus vue sous son angle économique telle que la pauvreté monétaire (faible consommation), pauvreté des conditions de vie (insécurité alimentaire, difficultés d'accès à l'éducation et aux soins de santé). La pauvreté économique caractérisée par un faible capital, une faible épargne, un faible investissement, et un faible revenu, constitue ce que Nuske a appelé cercle vicieux de la pauvreté.

La construction d'une bonne base de décision (décision de production) peut aboutir à un bon résultat (amélioration de la production et du revenu). Or Balep (2005) a montré que l'amélioration de la production entraîne une amélioration du revenu qui à son tour améliore l'épargne et enfin augmente le niveau d'investissement. Misté (2008) montre que le CEF a un impact positif sur la croissance pro pauvre. Les résultats de ces deux auteurs ont permis de mettre en évidence l'action du CEF sur la réduction de la pauvreté en milieu rural (figure 13).

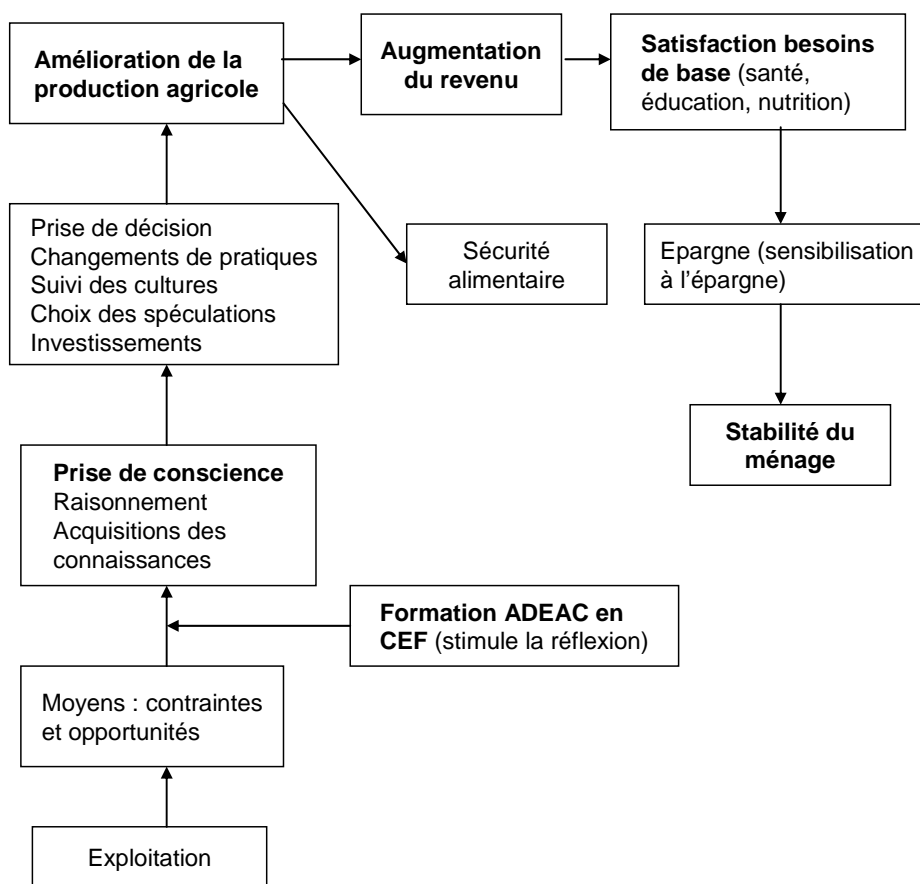


Figure 13. Action du CEF sur la réduction de la pauvreté.

Source : Adapté de Misté (2008 : 45)

Chaque exploitation a des objectifs à atteindre même s'ils ne sont pas parfois matérialisés. Le CEF stimule la réflexion chez les paysans, ce qui amène ces derniers non seulement à prendre conscience mais aussi à enrichir leurs connaissances. L'étude montre que, à Akonolinga, l'application du CEF a eu une influence positive sur la façon de penser de certains paysans. Près de 74% des paysans ont suivi les formations sur le CEF parmi lesquels 94% ont mis en application les connaissances acquises. Ceci nous amène à constater que ces paysans ont pris conscience et ont apporté un changement dans leurs pratiques agricoles. Au terme de l'enquête, il ressortait que chaque paysan avait perçu un changement dans son exploitation notamment l'augmentation du rendement et du revenu. Ces paysans ont affirmé qu'ils répartissent mieux leur revenu entre les dépenses du ménage. D'après les responsables des caisses de l'ADEAC, les paysans se familiarisent progressivement à l'épargne car selon eux, l'épargne moyenne annuelle est estimée aujourd'hui à 6000 FCFA contre 5000 FCFA en 2005-2006.

Ces données laisseraient penser que le CEF a une action positive sur la réduction de la pauvreté à Akonolinga. Mais comme l'a souligné Havard (2002), l'impact du CEF sur les exploitations n'est perçu qu'à moyen et long terme. En plus Misté (2008) précise que l'action du CEF sur la croissance pro-pauvre ne peut être estimée qu'à long terme. . Donc dans le cas spécifique d'Akonolinga où le CEF n'est que à deux années d'expérimentation, et vu les difficultés que chaque acteur a pour s'approprier la démarche, il n'est pas possible de mettre en évidence un impact positif du CEF sur la croissance pro-pauvre. Seuls des études plus approfondies s'étalant sur des années d'application effective du CEF pourront tirer des conclusions à ce sujet.

Chapitre 5. Conclusion et recommandations

5.1. Conclusion

Les activités de conseil sont bien insérées dans les différents programmes de l'ADEAC, et se sont avérées complémentaires des activités existantes. L'organisation sociale et le travail de groupe constituaient une activité supplémentaire dans le programme renforcement des capacités, le module concernant le suivi technique était intégré dans le programme agricole enfin l'estimation des besoins en intrants et l'analyse économique (élaboration bilan, budget, compte d'exploitation) ont fait partie du programme micro finance.

Les fiches de suivi économique proposées par le projet Duras, modifiées et adaptées, par l'ADAEAC et ses animateurs, ont été jugées trop complexes par les paysans. Au terme des formations, les enquêtes montrent que les animateurs (80 % contre 20 %) ont à leur tour formé les paysans sur l'un des trois modules, soit en groupe, soit individuellement pour ceux qui sollicitaient l'animateur. Parmi les paysans ayant suivi la formation, plus de 62 % ont été présents à plus de cinq séances. 90 % contre 10 % des ces paysans ont mis en pratique les connaissances acquises, parmi lesquels 87 % contre 13 % ont eu recours aux animateurs en cas de difficultés. Ceci montre donc qu'il existe une relation de proximité et même de solidarité entre les animateurs et les paysans. La perception du conseil à Akonolinga varie selon les attentes et les objectifs des acteurs (paysans, animateurs et responsables ADEAC). Chacun adopte le CEF parce qu'il estime que le CEF va contribuer à la réalisation de ses objectifs ou à la résolution de ses problèmes. Les résultats montrent que des effets du CEF sont déjà perceptibles sur le changement de pratiques des paysans. Ainsi 90 % affirment avoir adopté un nouveau comportement dans leurs exploitations (pratique de la culture pure, respect des écartements, élaboration du bilan et du budget, achat d'un registre, l'organisation du travail etc.).

Soixante quinze pourcent des paysans parlent du CEF avec leurs familles ou leurs voisins lors des discussions dans les clubs de boisson (vin blanc et vin fort) et lors des visites de courtoisie chez ceux-ci. Quatre vingt dix sept pourcent affirment connaître au moins un paysan qui a changé ses pratiques (adoption de la culture pure, estimation des besoins en intrants). Tous ces acteurs souhaitent la reprise du conseil qui doit aborder les méthodes de lutte contre les capsides et la pourriture brune, apporter un appui financier (crédit intrant), former les femmes conseillers. La caractérisation des exploitations montre que la zone d'Akonolinga est propice pour une mise en place d'un dispositif CEF. Les effets directs du CEF laissent croire que c'est un allié favorable pour le développement pro pauvre. Mais une étude plus approfondie doit être menée pour déterminer les effets isolés du CEF sur la vie des paysans et leurs performances agricoles.

5.2. Recommandations

Dans l'optique de vulgariser la démarche CEF et s'assurer de sa mise en place effective des recommandations ont été faites au gouvernement, au projet Duras, à l'ADEAC, aux animateurs paysans, aux paysans et aux chercheurs.

Au gouvernement, il est suggéré ce qui suit :

- L'ACEFA est déjà une initiative de vulgarisation de la démarche conseil, mais afin de s'assurer de l'effectivité de cette approche, les responsables du MINADER et MINEPIA doivent former les conseillers et créer des cellules CEF dans leurs services, considérer le CEF comme un diagnostic préalable aux stratégies de développement du secteur agricole et de l'augmentation de la productivité nationale. L'Etat doit créer au sein des écoles de formation d'agricultures des spécialités sur le conseil en vue d'avoir des cadres nantis de bonnes connaissances sur le CEF.

Au projet Duras, il est recommandé de :

- recycler les animateurs paysans à Akonolinga en sélectionnant parmi les paysans, d'autres ayant au moins le niveau du BEPC ;

- développer un système de rémunération des animateurs (ils seront ainsi plus motivés à suivre les formations et à faire leur travail s'ils y trouvent un intérêt) ; ceci permettra d'éviter d'avoir les zones sans conseil (cas de Ndélé) ;
- faire un suivi permanent des activités au moins une fois par trimestre sur trois ans afin de s'assurer de l'appropriation de la démarche tant par les paysans que par les animateurs ;
- réviser les fiches proposées en les adaptant au niveau d'éducation des conseillers et des paysans et adapter ces fiches aux pratiques culturelles de la zone ;
- s'appuyer si possible sur les connaissances locales en matière de gestion des exploitations pour développer une nouvelle méthodologie ou de nouveaux outils ;
- rechercher des financements accessibles aux paysans ou développer un système de micro finance dans la zone qui pourra octroyer les crédits intrants et scolaires aux paysans.

A l'ADEAC, il est suggéré de :

- réorganiser chaque zone et renouveler les bureaux ;
- faire un suivi permanent dans les zones et exiger un rapport d'activités mensuelles à chaque bureau et en particulier aux animateurs paysans ;
- mettre en œuvre le système de rémunération des animateurs tel que prévu dans les statuts des zones ;
- Développer au niveau de la centrale des activités génératrices de revenu qui pourront servir de support financier pour le suivi des activités de conseil.
- Aux animateurs, il est recommandé :
 - de ne pas chercher à enseigner à tout prix aux paysans ce qu'ils ont fait lors des formations, mais d'enseigner uniquement ce qu'ils maîtrisent parfaitement ;
 - de choisir dans leur zone un paysan volontaire pour jouer le rôle d'animateur-relais.

Aux paysans, il est recommandé :

- d'être réceptifs et ouverts envers les responsables et les animateurs car toute action de développement local est conçue pour eux et de ce fait ne peut contribuer qu'à l'amélioration de leur condition de vie ;
- de ne mettre en œuvre que ce qu'ils ont bien compris sans toutefois chercher à faire automatiquement comme leurs voisins ;
- de ne pas sous-estimer les animateurs sous le prétexte qu'ils sont plus éduqués que ces derniers, et de suivre les formations sans aucun complexe

Aux chercheurs, il est suggéré :

- d'étendre leurs recherches sur les effets isolés du CEF au sein des exploitations familiales agricoles afin de mieux percevoir ses performances.
- d'approfondir des études sur la gestion des récoltes (auto-consommation et vente) par les paysans d'Akonolinga.

Bibliographie

- Abakachi., 2001.** L'insécurité alimentaire des familles de la zone cotonnière de l'Extrême-Nord du Cameroun, thèse du Diplôme d'Etude Approfondies (DEA), Institut National Agronomique de Paris-Grignon, chaire d'agriculture comparée et développement agricole, 142P.
- ADEAC., 2005.** Rapport d'activités, Akonolinga, 40P.
- ADEAC., 2006.** Rapport d'activités ADEAC 2006, Akonolinga, 23P.
- ADEAC., 2007.** Rapport annuel 2007, Akonolinga, 38P.
- Ava N.A., Tchouamo I.R. and Kamga A., 2006.** Construction des innovations agricoles et dynamique des changements en milieu rural camerounais : cas de Bokito et de Foréké-Dschang in **Bella Manga, Kamga André, Omokolo D, Havard M.(eds)**, *actes atelier de présentation des opérations de recherches participatives* 21-23 février 2006, Yaoundé-Cameroun : 133-141.
- Balep Balep M., 2005.** Impact socio-économique d'un établissement de microfinance : cas des mutuelles communautaires de croissance (MC²) de Zamengoué, mémoire de fin d'étude, FASA, UDs, 72P.
- Balkissou M. et Havard M., 2000.** La gestion des ressources alimentaires et monétaires dans les exploitations agricoles au Nord-Cameroun : cas des terroirs de Fignolé et Mowo, rapport de système, PRASAC/IRAD.
- Banque Mondiale., 1993.** A strategy to develop agriculture in sub-saharian, Africa and focus for the World Bank, Africa Region Technical department, agriculture and rural development series N°2, Washington D.C, USA, World Bank, 133P.
- Bentz B., 2002.** Appuyer les innovations paysannes : dialogue avec les producteurs et expérimentation en milieu paysan.
- Bidzanga N.et Ava N., 2006.** Caractérisation géographique et socio-économique des sites d'intervention du projet Duras au Cameroun. Synthèse bibliographique.
- Boissier M., 2007.** Mobiliser et animer des collectifs d'agriculteurs, in *Agronomes et Innovation*, 194 : 146-157.
- Briffaud M., Paneau B. et Devienne D., 2004.** Comment développer une démarche de gestion de l'exploitation familiale ? Etat de réflexion actuelle et proposition à débattre, Afdi, Paris, 17P.
- Capillon A. et Sebillotte M., 1980.** Etude des systèmes de production des exploitations agricoles : une typologie in séminaire inter-caraïbes sur les systèmes de productions, Pointe-à-Pitre : PP 85-111.
- Chombart de Lauwe J., Poitevin J. et Tirel J.C., 1969.** La nouvelle gestion des exploitations agricoles. Paris : DUNOD, 2 : 507 P.
- Daouda O., 2002.** Caractérisation des exploitations agricoles en conseil de gestion de la zone cotonnière du Cameroun et mise sur pied d'une grille d'analyse, mémoire de fin d'étude, FASA, UDs, 78P.
- Daouda O., 2003.** Compte rendu de l'atelier d'échanges entre les animateurs de l'IRAD et les conseillers paysans de l'APROSTOC en vue de la mise en œuvre du conseil aux exploitations familiales dans l'APROSTOC, DPGT/IRAD/PRASAC, Garoua, 15P.
- Daouda O. et Havard M., 2003.** Compte rendu de l'atelier de réflexion sur la mise en œuvre du conseil individuel au Nord-Cameroun, IRAD/DPGT/PRASAC, Garoua, 20P.
- Devienne S. et Wybrecht ., 2002.** Analyser le fonctionnement d'une exploitation, in *mémento de l'agronome* (version multimédia), CIRAD/GRET/MAE, Montpellier, France
- Dipoko K., 2001.** Amélioration de la pertinence et de la contribution des statistiques de l'alimentation et de l'agriculture aux programmes et stratégies de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté (république du Cameroun) : atelier conjoint sur le renforcement des systèmes nationaux de statistiques alimentaires et agricoles en Afrique, en appui aux politiques et programmes de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté, Prétoria, Afrique du sud (22-26 Novembre).

- Djamen N.P., Djonnéwa A., Havard M. et Legile A., 2002.** Le conseil aux exploitations agricoles familiales, fiche technique N°2, IRAD/PRASAC/DPGT, Garoua.
- Djamen N.P., Djonnéwa A., Havard M. et Legile A., 2003a.** Du diagnostic au conseil : démarche méthodologique pour accompagner les agriculteurs du Nord-Cameroun, IRAD, Garoua, 30P.
- Djamen P., Djonnéwa A., Havard M. et Legile A., 2003b.** Former et conseiller les agriculteurs du Nord-Cameroun pour renforcer leurs capacités de prise de décision, in cahier d'agriculture, IRAD/PRASAC, Garoua, 12:241-245.
- Djomo S., 2007.** Diagnostic de la démarche conseil à l'exploitation agricole dans les groupements de producteurs autonomes de coton dans l'extrême-Nord du Cameroun, mémoire de fin d'étude, FASA, UDs, 58P.
- Djonkang K. et Gafsi M., 2002.** Caractérisation des exploitations agricoles zones soudanienne du Tchad : contribution pour la recherche-action développement, acte du colloque, 24-31 mai 2008, Garoua-Cameroun.
- Djonnéwa A., Havard M. et Legile A., 2001.** Le conseil de gestion au Nord-cameroun, actes de l'atelier de Bohicon, Benin, CIRAD/IRAM/Inter-réseaux.
- Djoukam A. N., 2003.** Etude du conseil adapté à la gestion des exploitations familiales dans les filières cotonnières d'Afrique francophone : cas du Cameroun, Mémoire de maîtrise en économie de gestion, Faculté des sciences sociales et de gestion, Université catholique d'Afrique centrale, Yaoundé, 76P.
- Dorward P., Shepherd D. et Galpin M., 2007.** Participatory farm management methods for analysing decision making and communication, FAO, Rome 47P.
- Drissa S., (2001),** Un centre spécialisé dans le conseil aux exploitations gérées par les paysans de la Côte d'Ivoire, atelier de Bohicon, tenu en novembre 2001.
- Dubois J. et Amin A., 2000.** L'évolution de la pauvreté au Cameroun : où sommes-nous ? CEPD/IFORD, Paris.
- Dufumier M., 1996.** Les projets de développement agricoles, manuel d'expertise, Paris-France, 354P.
- Dugué P. et Faure G., 2001.** Le conseil aux exploitations familiales, actes de l'atelier du 19-23 novembre, Bohicon, Benin, CIRAD/IRAM/Inter-réseaux.
- Duras., 2006.** Duras project-news. Duras project office, cellule de projet agropolis, Avenue agropolis F-34394 Montpellier, CEDEX 5, en ligne sur <http://www.duras-project.net/index.php?=8&lang=eng> , duras@agropolis.fr .
- Encarta., 2007.** Collection, Microsoft ®, 1994-2006.
- FAO., 1993.** Recherche sur la gestion des exploitations agricoles pour le Développement du petit paysanat, Bulletin des services agricoles de la FAO, Rome.
- FAO., 2000.** La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, enseignement des 50 dernières années.
- FAO., 2005.** Annuaire statistique de la production agricole, Rome Italie
- Faure G., Dugué P. et Beauval V., 2004.** Conseil à l'exploitation familiale : expérience en Afrique de l'ouest et du centre, édition ministère des affaires étrangères, CIRAD, Montpellier, France, 128P.
- Fouda Moulendé T., 1998.** Finances et Crédit agricoles, cours de correspondance N° DE 106 AE, Enseignement à Distance Université de Dschang, Cameroun, 136P.
- Fouda Moulendé T., 2002.** La micro finance et la lutte contre la pauvreté : cas des caisses villageoises de crédit et d'épargne autogérées du programme crédit rural décentralisé, Deuxièmes journées camerounaises de la micro finance. Université Catholique d'Afrique Centrale-GRIAGES 26 pages.
- Freeman C., 1979.** The determinant of innovation in future, june 1979, N°4: 206-245
- Girardin P., 2007.** Evaluation de l'impact environnemental des pratiques agricoles, INRA/INP, Nancy-Calmar (Diaporama IDEA).

- Goud B., 1997.** Projet d'action thématique programmé sur le conseil de gestion, document de travail interne, Montpellier, France, CIRAD, 6P.
- Guiswé J.P., 2005.** Etude socio-économique des revenus des ménages et leur gestion dans le département du Mayo-Kani(province de l'extrême-nord), Cameroun, mémoire de fin d'étude, FASA, université de Dschang, 70P.
- Hakim. B. et H., 2002.** La sécurité alimentaire et l'intégration sous-régionale, Indicateurs démographiques, agricoles et environnementaux en Afrique centrale, Afrique centrale en chiffre, CDSR-AC ; A2C ; N°03/2002, Commission Economique pour l'Afrique (CEA), Nation Unies.8P, en ligne sur www.fao.org/FAOSTAT/foodsecurity/Countries/FR/Cameroon_f.pdf, consulté le 22-07-2008.
- Halley D., Akplogang G., Coulibaly Y. et Liagre L., 2006.** Etude de définition d'indicateurs de résultats et de mesure d'impact du conseil à l'exploitation familiale et du conseil de gestion aux OP, rapport provisoire, 72P.
- Havard M., 2002.** Compte rendu de l'atelier « conseil de gestion au Nord-Cameroun » : les actions techniques et la gestion économique, maison des jeunes Garoua, IRAD/DPGT/PRASAC, 15P.
- Havard M., Coulibaly Y. et Dugué P., 2006.** Etude de capitalisation sur les expériences du conseil agricole au Mali, Montpellier, France, CIRAD, 99P.
- Havard M. et Djonnéwa A., 2001.** Conseil de gestion aux exploitations agricoles : programme de l'année 2, IRAD-Garoua, Cameroun, 42P.
- Havard M., Djonnéwa A., Mbetid-Bersane E., Leary J., Djondang K., Vandou. et Tarla F., 2001.** Le conseil de gestion en régions chaudes: méthodes, outils, références bibliographique et enjeux pour le développement dans la zone PRASAC, IRAD/ICRA/ITRAD/CEDC, Garoua, Nancy, France, 24P.
- Havard M., Dugué P. et Coulibaly Y., 2007.** Aider les paysans à mieux gérer leur exploitation : mali in travaux et innovation, la revue des agents de développement agricole et rural, Europe-international, 138 : 46-50.
- Jouve P., Mercoiret M., 1992.** Le diagnostic du milieu rural de la région à la parcelle : approche systémique des modes d'exploitation agricoles. Paris Khartla.
- Inter-réseaux., 2007.** Un pôle CEF : pourquoi faire ? en ligne sur http://www.inter-reseaux.org/rubrique.php3?d_rubrique=143, consulté le 25-06-2008 .
- Kamajou F., 1985.** L'insuffisance du capital comme frein à la modernisation de l'agriculture traditionnelle : une analyse théorique, leçon inaugurale, CUDs, Cameroun.
- Kamajou F., 1992.** Une analyse des principes et des programmes de l'ajustement structurel en Afrique, in *food and agricultural policies under structural adjustment*, seminar of the European Association of Agricultural Economist, 29 :51-73, World Bank, USA.
- Khan M., 2000.** La pauvreté rurale dans les pays en développement, in finance et développement 1 : 26-29.
- Kleene P., 1995.** Le conseil de gestion comme méthode de vulgarisation agricole : aperçu général et application dans l'Ouest du Burkina Faso. In : *Conseil de gestion aux exploitations agricoles dans la zone cotonnière de l'Ouest du Burkina Faso*: rapport de synthèse recherche-développement. Montpellier, France : CIRAD, p. 1-24.
- Lahjaa A., 1993.** Evaluation de l'impact des programmes de vulgarisation, in cahier option méditerranéen, séminaire sur la vulgarisation 2,1 :89-92, CIHEAM
- Lapbim J.N., 2005.** Socio-economic evaluation of Farmer Field School training on cocoa Integrated Pest management (IPM), memoir of the award of "ingénieur agronome", FASA, UDs, 67P.
- Lapbim J.N., Tchouamo I.R., Wandji D. et Gockowski J., (2006),** Factors that influence the adoption of cocoa Integrated Pest Management by Farmer Field School graduates in Cameroon, Journal of Extension Systems 23P
- Lavigne-Delville et Wybrecht., 2002.** Les diagnostics, outils pour le développement, in mémento de l'agronome (version multimédia), CIRAD/GRET/MAE, Montpellier, France
- Leagans J.P., 1961.** Some principles and concepts of extension program building, Minea: Ithaca, cornell University, 20P.

- Legile A., 2002.** GP cotonniers du Nord-Cameroun : favoriser la responsabilisation collective, in Jamin J., Seimy B., édition savanes africaines, *des espaces en mutations, des acteurs face à de nouveaux défis*, actes du colloque de mai 2002, Garoua-Cameroun, 15P.
- Legile A., 2006.** Formation en conseil aux exploitations familiales : élément de synthèse et commentaires suite aux échanges enregistré sur le pôle CEF, synthèse de la formation, Afdi, Inter-réseaux développement rural, 3P.
- Legile A., 1999.** De l'analyse des pratiques de gestion à la proposition des outils d'aide à la décision : études sur les exploitations agricoles au Nord-Cameroun, mémoire d'ingénieur agronomie, ENESAD de Dijon, France, 58P.
- Legile A., Havard M., Djamen P. et Daouda O., 2004.** De l'encadrement au conseil à l'exploitation : (r) évolution des pratiques d'appui aux agriculteurs du Nord-Cameroun. 3^{ème} Edition des journées de serre du 6-7 septembre, « Agronomes et innovations », Padel, 13P
- Legile A., Havard M., Faikréo J. et Tankoua S., 2003.** Premier bilan du conseil aux exploitations agricoles familiales dans la région de guider, convention de service N° 4/PH2/DPGT-IRAD, 38P.
- Le Moigne., 1977.** La théorie du système général : la théorie de la modélisation, PUF, Paris, 258 P.
- Mana B., 2007.** Analyse comparative des expériences d'appui aux exploitations familiales agricoles du Nord-cameroun, mémoire de fin d'étude, FASA, UDs, 68P.
- Manepi. M.P, 2004.** Perception des changements et impacts potentiels liés au bitumage de la route Ngaoundéré-Toubooro par les populations riveraines, mémoire de fin d'étude, FASA, UDs, 71P.
- Marshall E., Bonneville J.R. et Francfort I., 1994.** Fonctionnement et diagnostic global de l'exploitation agricole : une méthode interdisciplinaire pour la formation et le développement ENSAD, Dijon- France, 168 P.
- Mendjieu. K.O., 2007.** The structure, organisation and management of farm family at Akonolinga in the Centre province of Cameroon: A case study of Mvan-Mvognyengue and Ndibidjeng, memoir of award "Ingénieur Agronome", FASA, UDS/ DURAS/IRAD/CIRAD/SAILD/ADEAC, 70P.
- Mercoiret M.R., 1994.** L'appui aux producteurs ruraux, guide à l'usage des agents de développement et des responsables de groupement, Paris, Khartala, 464P.
- MINADER et MINEPIA., 2007.** Amélioration de la compétitivité des exploitations familiales agropastorales, version finale du document de présentation du programme, République du Cameroun, 102 P.
- MINATD., 2007.** Les villes du Cameroun, en ligne sur www.wikipedia.org/wiki/nyong-et-mfoumou consulté le 18-08-2008 à 10 :14.
- Misté. M., 2008.** Définition des indicateurs et mesure d'impact du Conseil aux Exploitations familiales au Nord-Cameroun, mémoire de fin d'étude, FASA, UDS/CIRAD/IRAD/PRASAC, 88P.
- Mohamed G., Dugué P., Jamin P. et Brossier J., 2007.** Exploitation familiale agricole en Afrique de l'ouest et du centre, édition Quae, CIRAD, Montpellier, France.
- Ondoa Manga. T., 2006.** Analyse des politiques agricoles mises en œuvre au Cameroun depuis 1960, Document de synthèse, MINADER, 70P.
- Petit M., 1975.** Vos bonnes raisons de décider, les connaissez-vous ? Entreprises agricoles, mai 1975, 5 P.
- Rebuffel P., 1996.** Vers un renouvellement des méthodes de conseil aux exploitations agricoles dans l'Ouest du Burkina Faso. Apports de la connaissance du fonctionnement des exploitations agricoles, mastère d'Ingénieur en Agronomie, Paris INA-PG, 46P.
- Roger C, 1999.** A primer in diffusion of innovations theory, [Department of Computer Science, Australian National University,](http://www.anu.edu.au/people/Roger.Clarke/SOS/InnDiff.html) en ligne sur <http://www.anu.edu.au/people/Roger.Clarke/SOS/InnDiff.html>, consulté le 24-07-2008.
- Rogers E.M., 1983.** Diffusion of innovation, 3rd edition, free press, New York, 453P.
- Rosnay., 1975.** Le microscope. Edition du seuil. Collection points (80). Paris. 249 P.

- Santoir C., et BOPDA A., 1995.** Atlas régional Sud- Cameroun Rép. Du Cameroun- MINREST-INC-ORSTOM. Paris, France. 53P.
- Soua M.N., 2001.** Pertes de manioc dues aux *Stitococcus vayssierci* et à la pourriture des tubercules : perception, stratégies paysannes de lutte et impact économique dans le département de la Mvilla, mémoire de fin d'étude, FASA, UDs, 100P.
- Tchassa E., 2008.** Aide alimentaire au Cameroun : Notre politique agricole en question, ECOVOX, en ligne sur <http://www.wagne.net/>, consulté le 21-07-2008.
- Tchatchoua D.R., 2007.** Réseaux de création et de diffusion des connaissances et des innovations agricoles à Mvan-Nvognyengue (arrondissement d'Akonolinga, centre –Cameroun), mémoire de fin d'étude, FASA, UDs, 100P.
- Tchatchoua.D.R., Tefang.T.A.F., Bayiha., Bidzanga.M. et Havard.M., 2008.** Innovation et savoirs paysans dans les pratiques de gestion des écosystèmes forestiers humides d'Afrique de l'Ouest et du Centre : Diversification des systèmes et exploitation associant cultures pérennes et vivriers, rapport de synthèse Cameroun (version provisoire), DURAS-Cameroun, 60P.
- Tchouamo I.R., Lapbim J.N., Wandji D. et Gockowski J., 2006.** Socio-economic impact of cocoa integrated crop and pest management and diffusion knowledge through farmer field school (FFS) approach in Cameroon, *Journal of Extension Systems*, 22(2):1-13.
- Tchouamo I.R. et Steele R., 1997.** Educational impacts of the training an visit extension system on small farmer in west province, *Journal of International Agricultural and Extension Educational*, 4, 1:33-39.
- Terry G.R., Franklin S.G., 1985.** Les principes du management, série politique générale, finance et marketing, Economica, Paris, 696P.
- Tournier J., 1989.** Les bases économiques et humaines de l'activité agricole, Paris, 256P
- Treillon R., 1992.** L'innovation technologique des paysans du Sud: cas de l'agroalimentation, Khartala, Paris.
- Vall E., Djamen P. et Havard M., 2001.** Expérimentation d'une méthode de conseil individuel à l'équipement de traction animale. IRAD/PRASAC/CIRAD/PGT, Garoua, 5P
- Vennetier P., 2000** Atlas de l'Afrique, édition du Jaguar, Paris, 207P.
- Vernon M.D., 1971.** The psychology of perception, 2nd edition, Fenguin bools.
- Violas D. et Gouton P., 2001.** Le conseil à l'exploitation familiale, facteur principal d'émancipation de l'agriculteur béninois, actes de l'atelier de Bohicon, Bénin, CIRAD/IRAM/Inter-réseaux.
- Violas D. et Zinsé A.P., 2003.** Le rôle du secteur privé dans les activités de conseil appuyés par le Padse du Bénin, rapport d'évaluation, 25P.
- Wambo Y.A., 2000.** Analyse du fonctionnement des exploitations agricoles en zones cotonnière du Nord-Cameroun : contribution à la mise en place d'opération de conseil de gestion à Gadas, mémoire de fin d'étude, FASA, UDs, 93P.
- Wey J., Havard M., Djonnéwa A., Faikréo J. et Tankoua S., 2007.** Module pédagogique de sensibilisation du conseil agricole: le conseil à l'exploitation agricole en zone cotonnière d'Afrique central, CIRAD/IRAD-Garoua/PRASAC, 143P.
- Will R., 1980.** Putting excellence into management business, in *business week*, 21 July, 196P.

Annexes

1. Guide d'entretien adressé aux cadres de l'ADEAC

1. informations relatives au type d'association (nom, type d'organisation, localisation)
2. Genèse et évolution et organisation de l'ADEAC
3. Description du fonctionnement global de l'ADEAC (son personnel, paysans ou groupements de paysans, conditions d'intégration, ses zones d'intervention, ses partenaires, ses activités principales, ses résultats, sources et mode de financement)
4. Quelles sont les perspectives de l'ADEAC ?
5. Comment s'insère le conseil dans les activités de l'ADEAC ? Quelle est la place du conseil au sein de l'ADEAC ?
6. Pourquoi l'ADEAC a-t-il souhaité développer le conseil ?
7. Avez-vous modifié la démarche du CEF ? si oui pourquoi ?
8. Description du profil des conseillers (conditions à remplir, ses fonctions, ses responsabilités, sa rémunération)
9. Quels sont les changements apportés par le CEF dans la structure après ces deux années d'intégration ?
10. Vu ses changements, que pensez-vous du CEF ? (efficacité, impact sur le développement rural)

Merci de votre aimable collaboration

2-Guide d'entretien adressé aux conseillers/animateurs

A- Informations générales

Noms et prénoms

Zone d'intervention ou village :.....

Age ou année de naissance

Sexe : 1- masculin 2- féminin

Situation matrimoniale : 1- marié(é) 2- célibataire 3- divorcé(e) 4- veuf

Origine ethnique

Niveau d'éducation : 1- pas d'école 2- CEP 3- BEPC 4- BAC 5- Supérieur

Métier exercé ou formation : 1- fonctionnaire 2- agriculteur 3-élèveur 4- autres

Expériences professionnelles.

B- Informations relatives aux CEF

Depuis quand jouez-vous ce rôle de conseiller ?

Avez-vous suivi une formation préalable ?

Quels sont les modules que vous avez traités pendant votre formation ?

Quels sont ceux que vous avez mis en œuvre ?

Pour chaque activité mise en œuvre faites une description de la démarche (rôle principal, déroulement, technique utilisée, approche, outil, langue de communication, activités concrètes mises en place)

Qu'est-ce qui vous a empêché de mettre en œuvre tout ce qu'on vous a appris lors des formations avec ADEAC ?

Comment faites-vous le conseil individuel ?

Quelle est la différence avec le conseil de groupe ?

Lequel préférez-vous et pourquoi ?

Qu'est-ce qui vous intéresse dans le conseil ?

Qu'est-ce que vous comprenez ?

Qu'est-ce que vous ne comprenez pas ?

Que faut-il faire pour l'améliorer ?

Quels sont les problèmes que vous rencontrez dans la mise en œuvre du CEF dans votre localité ?

Que proposez-vous pour les résoudre ?

Comment vous sentez-vous dans votre fonction de conseiller-animateur ? ...

Quel est le nombre moyen de paysans que vous entretenez dans votre zone ?

Avez-vous parfois recours aux conseillers des autres zones pour quelque chose que vous ne comprenez pas ?

Si oui votre entretien vous apporte-t-il satisfaction ? précisez comment

Comment qualifiez-vous cette approche conseil ?

Pensez-vous que cela aide les paysans ?

Si oui comment s'approprient-ils la démarche ?

Si non quel est à votre avis le point de blocus ?

En tant que conseiller-animateur, pouvez-vous donner une définition de l'animateur ?

Si oui, qu'est-ce qu'un conseiller-animateur ?

A votre avis, quelles devraient être les tâches et les fonctions des conseillers-animateurs ? ...

En vous basant sur les modules que vous avez traités lors de vos formations, quel serait selon vous le profil d'un bon conseiller-animateur ? (niveau d'éducation, culture générale, statut social, caractéristiques socio-économique)

C- Informations relatives à la motivation

Qu'est-ce qui vous motive d'exercer cette fonction ?

Avez-vous un contrat avec l'ADEAC ou avec une autre structure ?

Qui s'occupe de votre rémunération ?

Comment se fait la rémunération ? (mensuellement, par séance de travail)

Quelle est la part de responsabilité des paysans en ce qui concerne votre rémunération ?

A votre avis, comment pouvez-vous estimer le coût du conseil ?

Votre rémunération a-t-elle une quelconque influence sur votre travail ?

Merci de votre franche collaboration

3 - Questionnaire adressé aux paysans membres de l'ADEAC ayant suivi le CEF

Préambule : ce questionnaire est élaboré dans le cadre d'une étude sur l'évaluation socio-économique et la mesure des effets sur conseil aux exploitations familiales à Akonolinga. Les informations obtenues seront strictement confidentielles et seront exclusivement utilisées pour la rédaction du mémoire d'ingénieur agronome.

A- Identification de l'enquêté

Zone d'intervention :

Nom de l'enquêté

Age ou année de naissance

Village

Sexe : 1) Masculin, 2) Féminin

Situation matrimoniale : 1) Célibataire, 2) Marié, 3) Divorcé, 4) Veuf (ve)

Nombre de personnes en charge:

Nombre des actifs (+12ans) :.....

Ethnie :

Réligion : 1) Musulman, 2) Chrétien, 3) Animiste, 4) Autre :.....

Niveau d'étude : 1)Analphabète, 2) Scolarisé, 3) Alphabétisé : Niveau.....

Activité principale : 1) Elevage, 2) Agriculture, 3) Commerçant, 4) Autre (à préciser) :

Activité secondaire :.....

B: Impact du Conseil sur les exploitations

Depuis quand êtes-vous membre de l'ADEAC ?

Quel est votre rôle dans cette association ?

Avez-vous suivi le conseil ? 1)oui, 2) Non,

Si oui qu'est-ce qui vous a motivé à suivre le CEF ?

Quelle est la définition que vous donnez au CEF ?

Qu'est ce qui a été fait en groupe?.....

Que faites vous en conseil individuel ?

Combien de réunions ou de séances de formation avez-vous suivi ?

Plan Prévisionnel de campagne

Qu'avez-vous fait sur le module prévision des campagnes ?

Qu'est-ce que vous avez retenu ?

Qu'est-ce que vous n'avez pas compris ? et pourquoi ?

Avez-vous mis en œuvre exactement ce que vous avez appris ?

Si non qu'avez-vous modifié et pourquoi ?

Si oui comment avez-vous mis en œuvre ce que vous avez appris aux séances de formation dans votre exploitation ?

Avez-vous parfois recours au conseiller de votre zone pour plus d'information en cas de difficultés ?

Si oui êtes-vous satisfaits ?

Si non pourquoi ?

Effet du plan de prévision des campagnes sur l'exploitation

Comment organisiez-vous votre campagne avant le conseil (estimation des besoins en intrants) ?.....

Quelles étaient vos pratiques ?.....

Faisiez-vous un bilan à la fin d'une campagne en vue de préparer la suivante ? 1. oui 2. non

Si oui comment le faisiez-vous ?

Depuis que vous avez appliqué ce module de prévision des campagnes dans votre exploitation qu'est-ce qui a changé ?.....

Pour vous qu'est-ce que ces changements ont entraîné ?

Qu'est-ce que vous constatez de différent dans l'implantation des cultures, dans l'organisation du travail, dans les performances techniques et économiques, dans l'estimation des besoins en intrant et en crédit ?

Quels étaient vos besoins en intrant l'année dernière ? complétez le tableau

Besoins culturaux pour la campagne 2007						
Cultures	sup(q)	Semences (Kg)	Engrais et urée (sacs)	Traitements/insecticide	Moyen matériel	Coûts
Cacao						
Palmier à huile						
Bananier Plantain						
polyculture						
PFNL						
Piment						
Autres						
Coûts						Total :

Votre plan de campagne mis en place correspond-il à ce que vous aviez prévu en début de cette d'année? .Complétez le tableau

Besoins culturaux pour la campagne 2008						
Cultures	Sup (q)	Semences (Kg)	Engrais et urée (sacs)	Traitements/insecticide	Moyen matériel	Coûts
cacao						
Palmier à huile						
Bananier plantain						
polyculture						
PFNL						
Piment						
Autres						
Coûts						Total :

Suivi technique des parcelles de chaque spéculation

Qu'est-ce que vous avez traité sur le suivi de l'itinéraire technique des parcelles ?

Comment s'est faite la formation ? en groupe ou individuellement ?

Qu'est-ce que vous avez compris ?

Qu'est-ce que vous n'avez pas compris ? et pourquoi ?

Avez-vous mis en application ce que vous avez appris en formation dans votre exploitation ? Si non pourquoi ?

Si oui, avez-vous appliquez exactement ce qui a été appris ?

Si non, qu'est ce que vous avez modifiez ?

Pourquoi avez-vous fait ces modifications ?

Effet du suivi technique des parcelles sur les exploitations en CEF

Comment faisiez-vous le suivi technique des parcelles de chacune de vos cultures avant l'arrivé du conseil ?

Depuis que vous faites le suivi de vos parcelles, qu'est-ce qui a changé dans votre exploitation ?

Qu'est-ce que ce changement a apporté ?

Que constatez-vous de différent sur les performances techniques de votre exploitation (rendement de chaque spéculation) ?

Montrez nous à partir de ce tableau comment vous faites le suivi de vos parcelles (uniquement pour la culture principale)

Travail effectué	Date ou période	Type de travail	Main d'œuvre	Coût ou charges
Nettoyage	20 fev au 1 Mars	Familiale	3 personnes 2 J	0 francs

NB : le type de main d'œuvre peut être une machine louée, la main d'œuvre payée, la voiture ou le pousse pour le transport. A chaque fois préciser le coût

Quelle était la performance de vos activités agricoles la campagne passée ? (Complétez le tableau)

Production végétale : Données de la campagne 2007							
Cultures	Sup (q)	Production (sac, Kg/)	Consommation (sacs)	Coûts	Vente (sacs)	Montant total	Stock restant
cacao							
Palmier à huile							
Polyculture							
PFNL							
Piment							
autres							

Analyse technico-économique

Comment faisiez-vous avant pour savoir si votre activité vos apporte un bénéfice ? ...

Qu'est-ce que vous avez appris concernant l'évaluation du profit de vos activités lors de vos formations en CEF ?

Qu'avez-vous compris ?

Comment est-ce que vous avez mis en œuvre ce que vous avez appris ?

Avez-vous apportez des modifications ?

Pourquoi ?

Qu'est-ce qui vous parait difficile dans la détermination du profit de vos activités ?

Comment faites vous pour contourner ces difficultés ?

Quels était les bénéfices que vous avez enregistré pendant la campagne précédente (2007) ? remplir le tableau

Estimation Bilan Recettes/dépenses CE		Campagne en cours	
Recettes activités	Montant	Dépenses activités	Montant
Ventes productions de rentes		Achat intrants directs	
Vente des productions vivrières		Achats intrants directs	
Vente des productions maraîchères		Achats intrants directs	
Ventes des PFNL		Achat intrants directs	
Prêts des terres		Main d'œuvre	
Remboursement dettes		Dettes et crédits	
Bénéfices activités extra-agricoles		Location des terres	
Dons perçu		Achat des terres	
Intérêts sur épargne		Achat des équipements ou réinvestissement	
Total recettes activités (RA)		Total dépense activités (DA)	
Revenu monétaire disponible		=RA-DA =	

Avez-vous budgétisé vos imprévus ? 1. Oui 2. Non

En cas de déficit que faites-vous ?.....

Comment répartissiez-vous vos postes de dépenses familiales ? (complétez le tableau)

Type de dépenses	Dépenses obligatoires	Dépenses pouvant être reportées	Période	Montant
Scolarité				
Santé				
Habitat				
réinvestissement				
Nutrition				
Autres				

Partagez-vous l'expérience du CEF avec toute la famille ? 1. Oui 2. Non Pourquoi ?.....

Conseil et exploitations voisines

Avez-vous des entretiens avec vos voisins et amis concernant le CEF? 1) Oui, 2) Non

Si oui où et de quoi parlez vous ?.....

Si non pourquoi ?

Comment vous considèrent-ils ?

Pensez-vous qu'ils ont changé certaines de leurs pratiques? 1. Oui 2. Non

Si oui Lesquelles ?

Saviez-vous pourquoi ils ont changé? 1. Oui 2. Non

Si oui précisez les motifs

C- Impact sur le dispositif

Souhaiteriez-vous que le conseil reprenne ces modules sur le plan prévisionnel et l'analyse technico-économique ? 1. Oui 2. Non et pourquoi ?.....

Qu'est ce que ces modules n'ont pas traité et qui vous intéresse ?

Est-ce que le CEF répond à vos attentes ? 1. oui 2. Non

Si oui comment ?

et Non pourquoi ?

Avez-vous des difficultés pour la mise en application du CEF ? 1. Oui 2. Non

Si oui les quelles ?

Lequel des deux types de conseil suivant préférez-vous ?

1. conseil individuel 2. conseil en groupe

Pourquoi ?

Quelles sont vos relations avec les conseillers ?

A votre avis, le CEF peut-il assurer le développement de votre localité ? 1. Oui 2. Non

pourquoi ?

Merci de votre aimable collaboration

Tableau 20. Variation de l'estimation des besoins en intrants au cours des années 2007 et 2007

Types de cultures		2007	2008
Cacao	Superficie.(ha)	1,6	1,6
	Qté pesticides (litres))	9	11
	Coût (FCFA)	11323	11000
Café	Superficie.(ha)	0,5	0,4
	Qté pesticides.(en litres)	0,7	0,8
	Coût.(FCFA)	1944	2323
Plantain	Superficie.(ha)	0,8	1,2
	Qté semences (rejetons))	883	1019
	Coût (FCFA)	38562	42327
Arachide	Superficie.(ha)	0,5	0,33
	Qté semence(seau de 10L)	0,8	0,7
	Coût (FCFA)	3514	3090
Pistache	Superficie.(ha)	0,4	0,38
	Qté semence(seau de 5L)	0,8	0,8
	Coût(FCFA)	3000	2929=30000
Macabo	Superficie(ha)	1	1,03
	Qté semence(sac bacots)	8	4
	Coût(FCFA)	10125	4687
Manioc	Superficie.(ha)	0,25	0,2
	Qté semence (bacots)	0	0
	Coût.(FCFA)	250	0
Tomate	Superficie.(ha)	0,06	0,4
	Qté semences.(Kg)	0,7	0,7
	Qté pesticides(sachet)	7	8
	Coût (FCFA)	6950	7270
Piment	Superficie.(ha)	0,06	0,08
	Qté semences.(Kg)	0,11	0,13
	Qté pesticides.(litres)	0,6	0,8
	Coût (FCFA)	1056	1361
Maïs	Superficie.(ha)	0,1	0,09
	Qté semences.(Kg)	0,35	0,12
	Coût (FCFA)	356	243
Ananas	Superficie.(ha)	0,08	0,09
	Qté semences.(Kg)	0,11	0,06
	Qté pesticides(litreS)	2	2,01
	Coût (FCFA)	2656	1987

Tableau 21. Fiche d'analyse du mode de conduite des parcelles des paysans

Campagne 2007

Type de sol :	Superficie paysan : 1 ha	Mesurée : 9000 m ²
Cultures 2006 : arachide, manioc	Culture 2007 : macabo, maïs, igname	
Production 2006 : 10 sacs arachide 28 sacs manioc	Production 2007 : 3 tonnes macabo 500 kg maïs, 4 sacs igname	

Travaux effectués	Date (période)s	Types	Quantité	Coût (charges)
Nettoyage parcelle	1 au 20 février	Famille	3 pers 2 j	0
Tronçonnage	2 au 7 février	Location machine	4 j	40 000
Travail sol	15 au 30 mars	MO salariée	10 j	30 000
Semis maïs	2-3 avril	Famille	2 pers 1 j	0
Sarclage	1 au 15 mai	Manuel	3 pers 2 j	10 000
Récolte maïs	10 au 15 juillet	Manuel	3 pers 2 j	4 000
Récolte macabo	Famille	4 pers 2 j	0	
Récolte igname				
Transport récolte maïs	13 et 15 juillet	Pousse	6 voyages	3 000
Total				65 000

Figure 14. Organigramme de l'ADEAC

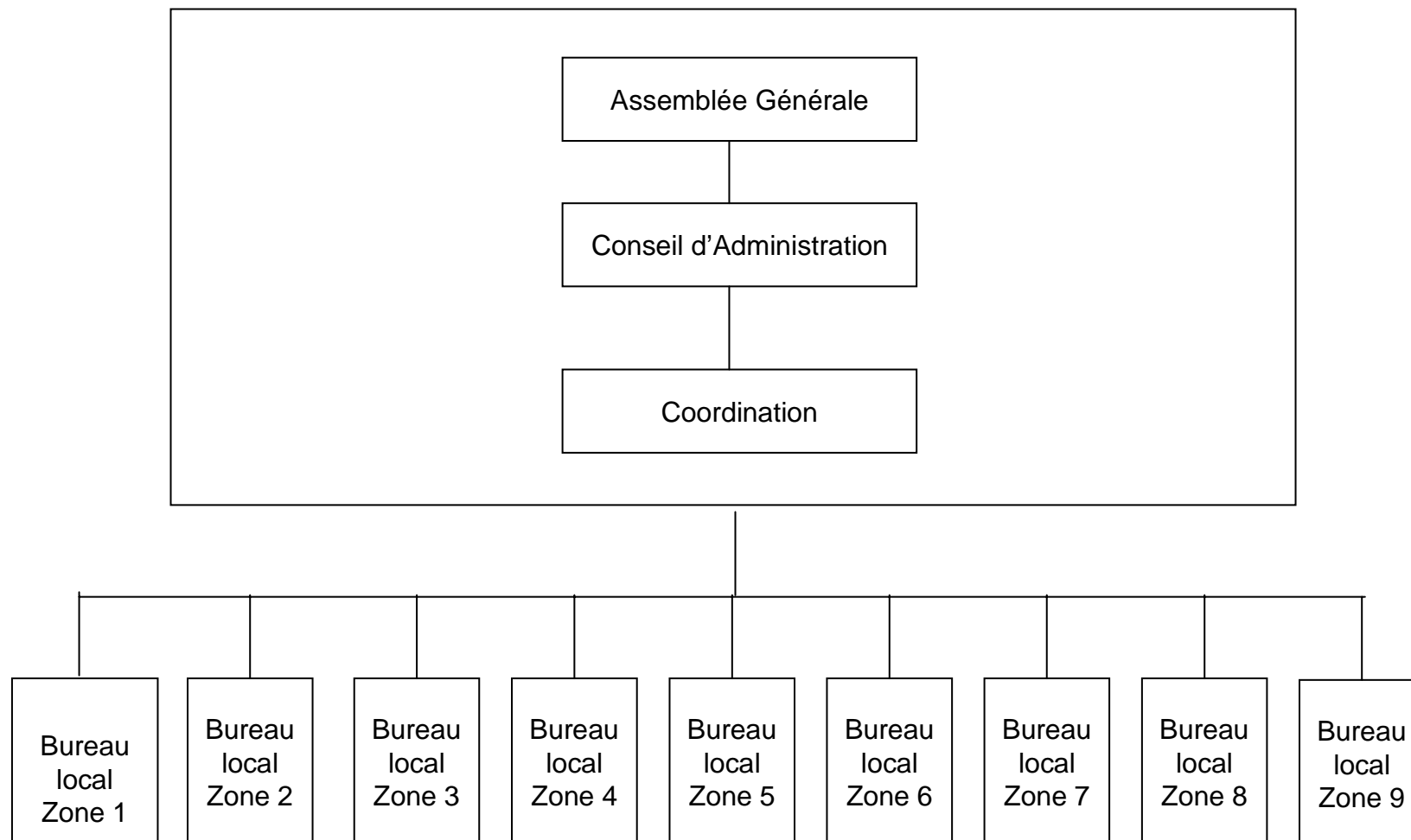


Tableau 22. Fiches de suivi adaptée par les responsables de l'ADEAC et les animateurs

Zone de :

période du Au

Nom de l'animateur :

Activités	Actions prévues	Objectifs (chiffres)	Date	Activités réalisées	Explication de l'écart
Cacao					
Palmier					
Polyculture					
Petit élevage					
Brigade phytosanitaire					
PFNL					
Vie associative					

Fiche d'abattage pour champ des spéculations

Campagne 2007

Zone de

N°	Noms de l'adhérant	village	superficie	Montant de crédit

Fiche de suivi mensuel des spéculations

Zone de
 Animateur
 Nom du groupe ou de paysans.....

- 1) spéculation en cours :
 2) Etat de la parcelle (pépinière, parcelle cultivée ect)
 - solide - assez solide - peu solide
 - désherbée - peu d'ombre -assez d'ombre - trop humide
 3) Nombre de feuille
 4) couleurs des feuilles
 5) Feuilles attaquées
 6) type d'attaque : - Insectes -escargots - rongeurs - chenilles
 7) nombre de pertes

Autres problèmes

- 1).....
 2).....
 3).....

Crédits contracté pour la parcelle

Montant du crédit
 Intérêts
 Total à rembourser

	Remboursements				
	1	2	3	4	5
Date					
Montant prévu					
Montant remboursé					
Solde cumulé					